

La pauvreté en “références”

Sous la coordination de Marc Totté (COTA)

avec la contribution de :

- Nathalie Wilbeaux (GRESEA)
- Marc François (GRESEA)
- Hélène Ryckmans (Monde selon les femmes)
- René Billaz (COTA)
- Catherine Sluse (COTA)



Sommaire

Introduction.....	5
PREMIERE PARTIE : ELEMENTS D'ANALYSE	6
Les nouveaux cadres de lutte contre la pauvreté	8
Définitions.....	8
Quelle est l'importance accordée à ce thème ?.....	9
Quelles sont les stratégies adoptées ?	10
Quels sont les effets des politiques de lutte contre la pauvreté ?.....	11
La politique de la Banque mondiale	12
Critique de la politique de la Banque mondiale.....	13
Nouveaux programmes : réponse à la critique	14
Résultats des nouveaux programmes de la Banque mondiale.....	15
Quelles propositions ?.....	16
Conclusion.....	17
Bibliographie.....	17
Pauvreté, participation et bonne gouvernance.....	18
Pauvreté ou inégalités ?.....	18
Qu'est ce que la « Bonne » gouvernance ?.....	20
De la participation... à la négociation pour la distribution de droits.....	27
Quelques commentaires en guise de conclusion	29
Bibliographie.....	31
La sous-alimentation rurale dans les PED : comment arrêter l'hécatombe ?	32
Introduction	32
Ces paysans marginaux : qui sont-ils ? Où vivent-ils ? Que produisent-ils ?.....	34
En quoi consistent les mécanismes d'exclusion ?.....	36
Quelles en sont les conséquences macroéconomiques et écologiques ?.....	40
Quelles mesures seraient susceptibles de mettre fin aux processus d'exclusion ?	41
De quels savoirs agronomiques et technologiques ont besoin ces paysanneries marginales ?	
Comment peut on les aider à les acquérir ?.....	44
Conclusion.....	45
Effets des nouveaux ajustements et des nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté sur les relations de genre	48
L'appréhension du phénomène : questions d'échelles et de lunettes !	48
Femme et pauvreté : une paupérisation qui s'accroît	50
Analyse des nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté en relation avec les questions de genre	51
Quelle est la place accordée aux femmes - et quelle sera la place que voudront prendre les femmes dans ce jeu complexe entre acteurs ?	51
Sur quoi va porter la négociation dans ce processus d'allocation des ressources, pour définir les priorités ?	52
En conclusion : les stratégies de réduction de la pauvreté ne peuvent être couronnées de succès que si elles répondent aux besoins et aux potentiels des femmes	53
Bibliographie.....	53
Exemples dans le secteur de la santé : conditions de vie et stratégies d'acteurs.....	54
Bibliographie sélective pour aller plus loin.....	56

DEUXIEME PARTIE : CADRES ET OUTILS D'ANALYSE		57
FICHE 1	Les principales familles d'approches de la pauvreté	59
FICHE 2	Les quatre temps de l'appréhension des inégalités	60
FICHE 3	Les principaux cadres d'appréhension des stratégies d'acteurs	61
FICHE 4	Contraintes sur les mesures de pauvreté	62
FICHE 5	Un exemple d'outil développé par une ONG : L'analyse de l'exclusion sociale d'ACORD.....	63
TROISIEME PARTIE : REFERENCES INTERNET ET SUDOC		64
Principaux sites sur la pauvreté et les inégalités		65
	Site Groupe de la BM sur la pauvreté.....	65
	Site du Monde.....	66
	Site du PNUD	66
	Site d'une revue consacrée à la pauvreté.....	66
	Site UE sur une « Etude comparative des aides européennes à la réduction de la pauvreté » ...	66
	Site ODI.....	66
	Site du FMI sur les politiques en matière de pauvreté.....	67
	Ce site propose des démarches et des outils d'appréhension de la pauvreté	68
	Autres Sites.....	68
Les articles "en ligne".....		69
	Approches de la pauvreté.....	69
	Pauvreté, économie et croissance.....	70
	Pauvreté, décentralisation et gouvernance	70
	Pauvreté sociale, développement humain	71
	Pauvreté et urbanités	71
	Pauvreté et travail.....	72
	Pauvreté : indicateurs et statistiques.....	72
	Pauvreté et démographie.....	72
	Pauvreté et UE	72
	Pauvreté et NTIC.....	73
	Pauvreté et dette	74
	Pauvreté et dialogue politique.....	74
	Pauvreté et équité.....	74
	Politiques publiques et pauvreté	74
	Pauvreté et ruralité.....	75
	Pauvreté, finances et microfinances.....	76
	Pauvreté et santé	76
	Evaluation de la pauvreté	77
	Pauvreté et environnement	77
	Pauvreté, éducation et enseignement.....	78
	Pauvreté et institutions internationales (Bretton Woods, OMC,...).....	78
	Pauvreté et approche projets.....	79
	Pauvreté et genre	79
	Pauvreté et Afrique	80
	Pauvreté en Zambie	80
	Pauvreté au Mali	80
	Pauvreté en Inde.....	80
	Pauvreté au Honduras.....	81
	Pauvreté en Côte d'Ivoire	81
	Pauvreté au Burkina Faso.....	81
	Pauvreté en Haïti.....	81

PRINCIPAUX OUVRAGES DU RESEAU SUDOC	82
SUDOC - bibliographie Inégalités & pauvreté.....	83
CETRI.....	83
CNCN.....	83
COTA.....	83
GRESEA.....	87
Autres ouvrages consultables au GRESEA.....	88

INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'intérêt accordé à la pauvreté par les institutions internationales n'est pas récent. Ce qui est récent c'est le consensus apparent pour en faire une priorité.

Depuis 1997, date à laquelle la lutte contre la pauvreté a été présentée comme une approche nouvelle de la coopération internationale lors de la conférence des Nations-Unies sur le financement du Développement, les ouvrages sur la question ne cessent d'abonder. Or, ni les statistiques (plutôt positives) présentées par ces institutions, ni la pression des médias ou des mouvements sociaux, ne peuvent expliquer ce qui subitement est devenu une « priorité » ou une « urgente nécessité ».

Mieux encore, le manque de cadre théorique pour l'appréciation du phénomène, les divergences de points de vue sur les manières de l'appréhender et de le mesurer, vont à l'encontre d'une explication sur les raisons de ce consensus.

Pour y voir plus clair, le COTA a rassemblé, avec l'aide d'ONG du consortium IDEeS, un référentiel sur la question. Le travail, cofinancé par la DGCI, a été réalisé dans le cadre d'une étude-recherche de deux ans débutée en 2001.

Ce référentiel est constitué d'articles synthétiques, de fiches et est complété par un vaste choix de références pour « aller plus loin ».

Le contenu du dossier est donc résolument hybride :

- une première partie présente des articles de synthèse (4)
- une deuxième offre des cadres d'analyse à travers une série de fiches (5)
- une troisième essentiellement bibliographique, présente des références d'articles et de sites trouvés sur Internet. Cette seconde partie est complétée en annexe par une liste des publications disponibles dans le réseau SUDOC des ONG dont le COTA et le GRESEA font partie.

Il n'y a pas de conclusions à ce travail, car l'objectif est essentiellement de fournir aux ONG un certain nombre d'éléments et « d'accès » pour aller plus loin, afin de rendre plus intelligible les principaux enjeux que posent à l'heure actuelle les nouveaux discours sur la pauvreté.

Le contenu du dossier existe en format numérique, disponible sur le site COTA (www.cota.be). Sur ce document numérique se trouvent les mêmes informations, mais pourvues d'un lien direct vers le site ou l'article en ligne (généralement la version complète de l'article), de sorte qu'il est possible de consulter les contenus, directement, à partir de tout ordinateur ayant un accès à Internet.

PREMIERE PARTIE : ELEMENTS D'ANALYSE

ELEMENTS D'ANALYSE

Ce chapitre se compose d'articles de fond qui tentent de clarifier les principaux enjeux tels que nos ONG (COTA, GRESEA, Monde selon les Femmes) les perçoivent. Ils sont donc, forcément, l'expression de nos réflexions.

Ils relèvent globalement de cinq champs d'interrogation :

- Qu'est-ce qui motive les Institutions Financières Internationales à modifier leur discours traditionnel et quelle cohérence par rapport à leurs pratiques ?
- Quelles sont les questions à se poser pour véritablement intégrer les relations de genre dans ces nouveaux cadres de références ?
- Qu'apportent de neuf la bonne gouvernance et la participation et quels sont les enjeux explicites et implicites de ce « mariage de raison » avec la lutte contre la pauvreté ?
- Quels sont les mécanismes qui fondent la pauvreté en milieu rural et y a t-il des alternatives ?
- Quels rapports entre santé et pauvreté ?

Les nouveaux cadres de lutte contre la pauvreté

Natacha Wilbeaux (GRESEA)

L'éradication de la pauvreté figure depuis de nombreuses années au rang des objectifs prioritaires de la coopération au développement. Et depuis tout aussi longtemps, la capacité de la coopération au développement à atteindre cet objectif fait l'objet d'une vive controverse.

La pauvreté touche un nombre croissant de personnes et des sociétés entières courent le risque d'être marginalisées. Le 28 juin 1996, le Conseil économique et social des Nations Unies estimait à 25 millions la croissance annuelle du nombre des « désespérément démunis ». 1,5 milliard de pauvres vivent avec moins de 1 dollar par jour. L'on estime que chaque jour 35.000 enfants meurent dans le monde de malnutrition et de maladie. 50 millions de personnes sont privées de droits fondamentaux. Le tiers de la population active de la planète, soit environ 1 milliard de travailleurs, est sans emploi, dont 150 millions effectivement au chômage et 850 travaillent beaucoup moins qu'ils ne le souhaiteraient et gagnent moins que le minimum vital. Fin 1998, l'Union européenne comptait 57 millions de pauvres.

La pauvreté n'est malheureusement pas un phénomène récent. Elle affecte des millions de personnes à travers le monde, tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud. Il existe cependant des régions où la pauvreté prend des proportions importantes, comme c'est notamment le cas dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne.

Définitions

Les définitions classiques de la pauvreté s'appuient très largement sur des mesures du revenu par habitant. Un vaste accord se fait cependant aujourd'hui pour dire que la pauvreté a de multiples dimensions, qu'elle ne se limite pas à une simple insuffisance de revenu mais englobe des aspects plus qualitatifs de la vie. Pour les experts des Nations Unies, il faut intégrer à sa définition le manque d'opportunités réelles, pour des raisons individuelles ou sociales, de bénéficier des possibilités les plus essentielles au développement humain : santé, longévité, créativité, conditions de vie et de travail décentes, respect de soi et des autres, accès à ce qui est « valeur ». La définition par excellence de la pauvreté, c'est -selon A. Sen- **être privé de liberté d'agir, de penser, de croire** : « ne jamais pouvoir choisir ». Etre dans la pauvreté, c'est « être en contradiction incessante avec ses propres valeurs, sa spiritualité, vivre le contraire de ce à quoi on adhère, éprouver les incohérences et les manquements de la société, la misère matérielle s'opposant bien sûr, à l'accomplissement pour soi et pour les siens d'une vie pleinement humaine, mais n'étant qu'une dimension de l'exclusion parmi les autres ».

La pauvreté serait donc la résultante d'un processus cumulatif dans lequel déficits éducatif et matériels se traduisent par un engrenage infernal. Les pauvres sont confrontés à un cercle vicieux, où faible revenu, faible niveau d'instruction, faible productivité, espérance de vie réduite, mariage précoce, nombreux enfants, malnutrition, santé médiocre se combinent pour les enfermer dans un piège fait de faible revenu, faible niveau d'instruction, etc.

La « pauvreté » est donc une réalité difficile à définir dans toute sa complexité. Il est cependant possible de se pencher sur certains indicateurs qui permettent de « mesurer » avec le plus de réalisme possible les conditions de vie et à partir de cela, la pauvreté.

Si, traditionnellement, on a utilisé le Produit intérieur brut (PIB) ou le Produit national brut (PNB) par habitant pour identifier les pauvres et mesurer l'évolution de leurs conditions de vie, la plupart des auteurs, tout comme la Banque mondiale et le FMI le font aujourd'hui, s'entendent pour dire que cet indicateur ne suffit pas à saisir l'ensemble de la réalité socio-économique d'un pays. Il importe alors de compléter la compréhension du phénomène par d'autres indicateurs.

Le premier type d'indicateur regroupe des données principalement économiques, tel que le revenu, les dépenses publique d'enseignement et de santé. Le second type regroupe notamment des indicateurs sur la situation nutritionnelle, sur la santé (mortalité infantile, espérance de vie, etc.) et l'éducation (inscription des enfants à l'école primaire, etc.).

L'intérêt de définir la pauvreté est de mieux comprendre qui sont les pauvres et à quelles difficultés ils se heurtent concrètement sur le plan socio-économique afin de s'attaquer aux causes profondes de celle-ci, de même que pour améliorer le ciblage et l'efficacité des interventions.

Quelle est l'importance accordée à ce thème ?

La communauté internationale manifeste un regain de détermination à se mobiliser contre la pauvreté. Lors d'une série de conférences mondiales consacrées à divers aspects de la problématique de la pauvreté (éducation, population, égalité homme-femme, développement social, aide alimentaire), elle s'est fixée d'ambitieux objectifs pour l'avenir. Le sommet mondial sur le développement social qui s'est tenu à Copenhague en 1995 a réitéré le refus d'une expansion continue de la pauvreté. Les participants de 134 pays, y compris des chefs d'Etat et de gouvernement ou leurs représentants, se sont engagés à : « ...poursuivre la lutte contre la pauvreté dans le monde, par des actions nationales et une coopération internationale actives, cet objectif constituant un impératif éthique, social, politique et économique de l'humanité. » Ces objectifs ont été repris par la communauté du développement et précisés dans le rapport du CAD sur *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIème siècle*, dans lequel les donateurs bilatéraux ont convenu de s'appliquer à réduire de moitié au moins avant 2015 la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. La vision définie dans ce rapport fait aujourd'hui figure d'objectif accepté par tous, largement avalisé par les institutions multilatérales de développement, les partenaires en développement et les organisations non gouvernementales.

La lutte contre la pauvreté est également le thème central du Rapport sur le développement humain des Nations unies en 1997 et du Rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale en 2000. Amartya Sen reçoit le Prix Nobel d'économie en 1998 pour ses travaux consacrés à la pauvreté et aux droits des pauvres. De nombreuses agences de développement redéfinissent leur mission, leurs actions et leurs stratégies pour accorder un rôle plus central à la lutte contre la pauvreté. De même, un nombre accru de pays en développement font de la lutte contre la pauvreté un élément important de leur stratégie nationale.

Encore faut-il que les actes suivent et que soient envisagées les conditions pour qu'il en soit ainsi.

Quelles sont les stratégies adoptées ?

L'accent mis sur la pauvreté depuis le sommet de Copenhague laisse toutefois sans réponse l'épineuse question de la ou des manières de procéder. De fait, tous les acteurs concernés se sont heurtés à la complexité et à la persistance du phénomène de pauvreté.

Depuis des années, les stratégies de lutte contre la pauvreté reposent sur trois éléments : la recherche d'une croissance à large assise et à forte intensité de main-d'œuvre, des investissements dans le développement social et la mise en place de filets de protection sociale pour les plus pauvres d'entre les pauvres.

Depuis, les idées sur la question se sont affinées, se sont nuancées. « La recherche de la croissance doit faire une place appropriée aux considérations d'équité. Les investissements sociaux doivent viser à élargir la portée de l'action entreprise et à en rehausser l'efficacité. Des informations plus complètes concernant les causes et la dynamique de la pauvreté, de la réalité qui est le lot quotidien des pauvres, sont indispensables pour étayer les politiques et les programmes. Les stratégies de lutte contre la pauvreté doivent susciter une large adhésion, et l'implication des bénéficiaires et se traduire par des mesures et des programmes concrets. L'action en faveur des pauvres requiert de la part des pouvoirs publics une ferme volonté politique ».

Dès lors, une stratégie de lutte contre la pauvreté doit :

- « Attaquer la pauvreté sur plusieurs fronts à la fois (accès aux ressources et aux services, filets de protection sociale, par exemple), dans le cadre d'une action intégrée ;
- Opérer à différents échelons (national, régional, local) et recouvrir l'ensemble des domaines d'action des pouvoirs publics (politique macro-économique, développement institutionnel, interventions sectorielles et micro-projets ou projets ciblés) ;
- Reconnaître sans détour la nécessité d'une différenciation entre les hommes et les femmes étant donné que face à la pauvreté chacun n'apportera pas la même contribution, n'aura pas les mêmes besoins et ne sera pas confronté aux mêmes contraintes selon qu'il est un homme ou une femme ;
- Encourager l'instauration de partenariats entre les autorités locales, le secteur privé, la société civile (y compris les Ong) et les donateurs extérieurs pour la mise en œuvre des plans afin de susciter une meilleure prise de conscience, une plus large adhésion et une plus grande responsabilisation ;
- Etablir un juste milieu entre la quête d'une croissance économique équitable et l'investissement dans le développement humain ;
- Déboucher sur des programmes et des projets concrets. »

La plupart des donateurs se rallient à cette position de la Banque mondiale. Toutefois, l'accord n'est pas général. Certains donateurs comme la France n'ont pas la même conception des pauvres en tant que groupe pour lequel des mesures spéciales doivent être prises tandis que des pays comme l'Espagne ou l'Italie ne semblent pas avoir élaboré de définitions précises de la pauvreté et des objectifs opérationnels de lutte contre la pauvreté.

Enfin, les donateurs ayant une stratégie en matière de réduction de la pauvreté souscrivent d'ordinaire au point de vue selon lequel les politiques orientées vers la réduction de la pauvreté doivent être « prises en main » par les autorités nationales.

Les donateurs ne semblent en tous cas pas chercher la cohérence, ni à se répartir les tâches, partager leur expérience ou mener des actions communes dans le domaine de la pauvreté. Toutefois, une évolution positive est intervenue en Inde où le PNUD, l'Union européenne et d'autres donateurs ont introduit dans le dialogue au sein du consortium d'aide à l'Inde l'examen de questions liées au développement social, contrebalançant la prédominance des questions macro-économiques mises en avant par la Banque mondiale.

La plupart des donateurs établissent également une distinction entre le « ciblage direct » (ciblage précis) des populations pauvres et la « réduction indirecte de la pauvreté » (interventions à caractère plus général).

En Ouganda, la stratégie actuelle de lutte contre la pauvreté privilégie (entre autres) l'accroissement de la productivité agricole des zones rurales afin de renforcer les synergies entre croissance économique et réduction de la pauvreté.

L'Etat du Kerala, en Inde, est parvenu à obtenir durablement des résultats exceptionnels dans la voie de la réduction de la pauvreté grâce à une stratégie s'articulant autour de deux axes essentiels : l'investissement public dans les services sociaux et de vastes mesures de redistribution (réforme foncière, programmes de logement, compléments alimentaires et renforcement du réseau de distribution des services publics, notamment).

J. Bonvin affirme qu'il n'y a pas de victoire possible contre la pauvreté sans réelle légitimité politique, et que celle-ci exige croissance et équité. R. Jolly de même voit dans l'équité l'un des fondements de la stratégie du développement : elle ne saurait être conçue comme un sous-produit d'un marché sans entraves, et doit l'être comme une exigence fondamentale de toute politique du développement.

Quels sont les effets des politiques de lutte contre la pauvreté ?

La réduction de la pauvreté est souvent un processus long et complexe, comportant de nombreuses interventions, comme celles visant à améliorer le niveau sanitaire ou d'instruction, et il faut de nombreuses années pour que des effets se fassent sentir.

Des informations de l'OCDE concernant les retombées de l'action des donateurs, il ressort que celle-ci a été bénéfique pour les pauvres, en particulier dans les secteurs de la santé, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et, dans une moindre mesure, du développement rural.

L'Organisation n'en estime pas moins que les donateurs ont encore beaucoup à faire pour que leur action et leurs pratiques soient à la hauteur des principes qu'ils affichent. Les politiques et les efforts des donateurs présentent notamment des manquements sur les points suivants :

- « Ciblage. Relativement rares sont les interventions directement ciblées sur les pauvres en dépit de l'évidence des besoins et des avantages que pourraient procurer des avancées immédiates.
- Pratiques. Les interventions des donateurs en faveur de la réduction de la pauvreté ne répondent pas aux pratiques optimales. On ne s'est pas suffisamment préoccupé de recenser et de diffuser des pratiques optimales, et moins encore de les appliquer systématiquement.

- *Stratégie et dialogue.* Le soutien apporté à la lutte contre la pauvreté dans tel ou tel pays partenaire par la plupart des donateurs ne s'inscrit pas dans une stratégie bien définie, et lorsqu'il existe une stratégie précise, celle-ci ne se prête guère aux applications concrètes. Les questions liées à la pauvreté ne sont guère abordées dans le dialogue avec les partenaires (pouvoirs publics ou société civile). Les donateurs ne coordonnent pas leurs efforts de réduction de la pauvreté et les échanges d'informations et de données d'expérience demeurent limités.
- *Problématique homme-femme.* Dans ce domaine, les performances sont variables. La plupart des donateurs admettent qu'il est important de tenir compte de la problématique homme-femme dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. Des progrès ont été accomplis : les sexes sont de plus en plus pris en considération à tous les stades du cycle des projets. Les intentions et les principes ne sont cependant, trop souvent, pas suivis d'effets et rares sont les évaluations ex post qui présentent une ventilation par sexe des retombées des interventions. »

En réalité, si la lutte contre la pauvreté a occupé une place importante dans le programme d'action de la plupart des donateurs au cours des années 90, les avantages concrets qui en ont résulté pour les populations pauvres demeurent on ne peut plus incertains.

La politique de la Banque mondiale

On peut distinguer trois grandes périodes. La première va de 1984 à 1987, où la protection des plus vulnérables a fonctionné en parallèle avec l'ajustement. Dans ces conditions, on a conçu les mesures d'ajustement sans nécessairement tenir compte de leur impact social et on a élaboré au même moment des programmes ciblés pour aider les pauvres en particulier. La seconde période s'étend de 1987 à 1997 où, avec l'arrivée des *Dimensions sociales de l'ajustement*, on a visé un programme intégré d'ajustement économique harmonisé avec une stratégie de lutte contre la pauvreté.

Toute la démarche de l'institution repose sur la stratégie en deux volets définie dans le *World Development report 1990*. Pour la Banque, les pays qui ont le mieux réussi à lutter contre la pauvreté ont misé sur un type de croissance basé sur une utilisation efficace de la main-d'œuvre et sur un investissement dans le capital humain des pauvres. Dans le raisonnement présenté par l'institution, une utilisation efficace de la main-d'œuvre dans les pays en développement suppose une utilisation extensive de celle-ci, créant des opportunités d'emplois -de courte durée et peu rémunérés- pour les pauvres. Investir dans le capital humain suppose l'existence de services sociaux appropriés pour les pauvres, c'est-à-dire basés sur l'éducation primaire, les soins de santé de base et l'aide à la planification familiale, qui leur permettent d'accroître leurs possibilités de tirer profit des nouvelles opportunités qu'offre l'ajustement.

La période récente se caractérise par une approche « à trois volets ». Il s'agit :

1. de rechercher un schéma de croissance qui permette aux pauvres de participer au processus et notamment de saisir les possibilités d'accroître leurs moyens de subsistance (on considère que cela dépend principalement du soutien apporté aux réformes macro-économiques et des marchés visant à supprimer le déséquilibre existant au détriment de la demande de main-d'œuvre non qualifiée, lesquelles lèvent la discrimination exercée sur les marchés à l'égard des producteurs pauvres -notamment des femmes- et améliorent les incitations qui leur sont offertes) ;

2. d'aider les populations défavorisées à améliorer leur productivité, notamment en investissant dans leur développement humain (les principaux objectifs opérationnels concernent l'amélioration de l'accès des pauvres aux services publics de développement du capital humain, notamment primaires, y compris la réorientation des dépenses publiques et la décentralisation des services publics dans les pays bénéficiaires) ;
3. d'offrir des filets de sécurité à ceux qui ne peuvent pas tirer profit des mesures susvisées, en particulier aux personnes âgées ou handicapées et aux individus victimes de chocs.

Cette vision des nombreuses facettes de la pauvreté implique nécessairement des stratégies de lutte d'une plus grande complexité, dans la mesure où elles doivent tenir compte d'un plus grand nombre de facteurs, tels que les forces sociales et culturelles.

De ce point de vue, l'action passe par l'insertion et la participation, au niveau local, national et international. Les gouvernements nationaux doivent rendre pleinement compte à leurs citoyens de la voie qu'ils ont choisie pour parvenir au développement. Les mécanismes participatifs peuvent donner la parole aux femmes et aux hommes, et surtout à ceux qui appartiennent à des catégories pauvres et marginales de la société. Les pauvres sont les principaux acteurs de la lutte contre la pauvreté et, à ce titre, ils doivent être au cœur des stratégies antipauvreté, que ce soit au stade de la conception, de l'exécution ou du suivi.

Une des premières mesures ayant pour but d'intégrer la lutte contre la pauvreté aux efforts d'ajustement fut mise en place au Ghana en 1987-1988 sous le nom de *Programme d'actions pour atténuer les coûts sociaux de l'ajustement (PAMSCAD)*. Cette mesure apparaît comme un modèle traduisant la volonté de la Banque d'*intégrer* la réduction de la pauvreté comme objectif fondamental de ses politiques, en plus d'inclure les pauvres au processus de croissance, comme l'expose un important rapport de la Banque : « En somme, les programmes d'ajustement devraient supporter des mesures qui aident les pauvres, plutôt que de les protéger à peine. Certaines de ces mesures, en particulier celles qui assurent une forme appropriée de croissance favorable aux pauvres, doivent être incorporées aux programmes d'ajustement structurel. »

Critique de la politique de la Banque mondiale

Depuis une quinzaine d'années, les politiques et programmes des Institutions financières internationales¹ (IFI) suscitent des critiques de plus en plus vives.

L'aggravation du niveau de vie dans plusieurs pays en développement à partir des années 1980 renvoie à la pertinence de ces critiques dénonçant les coûts sociaux engagés par les mesures d'ajustement et le poids que doivent supporter les pauvres dans ces conditions.

¹ Bien que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale jouent un rôle complémentaire, particulièrement dans le cadre de l'ajustement structurel, nous porterons essentiellement notre attention sur les activités de la Banque mondiale, étant donné qu'elle est la seule des institutions à posséder un mandat explicite de développement.

La critique identifie trois effets directs des mesures d'ajustement sur la pauvreté : les coupures opérées aveuglément dans les dépenses de santé, la réduction des subventions alimentaires résultant le plus souvent de l'annulation, suite à un effort global de réduction du déficit budgétaire, de programmes financés par les fonds publics. Enfin, de fortes hausses de prix des denrées alimentaires, le plus souvent dues à l'augmentation des prix à la production ou à la dévaluation monétaire, qui peuvent provoquer ou aggraver la malnutrition des pauvres. Dans l'ensemble, les programmes d'ajustement structurel sont donc identifiés comme une source d'accroissement de la pauvreté.

On peut également s'inquiéter du fait que la Banque fasse de la lutte contre la pauvreté un objectif de second ordre, bien après celui de la relance de la croissance, de la libéralisation de l'économie et de la promotion des exportations.

Nouveaux programmes : réponse à la critique

Pour répondre à ces critiques, en septembre 1999, la Banque mondiale, ainsi que le FMI, annoncent l'adoption d'un nouveau cadre régissant leurs programmes de prêts et d'allègement de la dette. Elles annoncent que tous leurs programmes de prêts aux quelques 80 pays les plus pauvres au monde doivent dorénavant s'appuyer sur des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP). Les CSLP doivent être élaborés par les pouvoirs publics nationaux, avec l'intervention de la société civile et sous la conduite de la Banque et du FMI. Ils doivent mesurer le degré de pauvreté d'un pays, définir des objectifs de lutte contre la pauvreté et dresser un programme politique et d'engagement financier axé sur ces objectifs.

D'après les IFI, le CSLP doit faire en sorte que les politiques macro-économiques, structurelles et sociales du pays soient compatibles avec les objectifs de résorption de la pauvreté et de développement social.

Tout CSLP doit comporter :

- un diagnostic complet de la pauvreté
- des priorités définies et évaluées avec précision en matière de politiques macroéconomiques, structurelles et sociales
- des cibles et indicateurs pertinents pour un suivi des résultats
- une description du processus participatif utilisé.

Une des particularités du CSLP est qu'il permet à la société civile -dont les travailleurs et leurs organisations syndicales- de participer à l'élaboration des stratégies de développement national. On peut y voir la reconnaissance par les IFI du droit du citoyen à influencer sur les décisions qui le concernent en matière économique.

Le cadre de la réduction de la pauvreté

Dans la nouvelle optique de la lutte contre la pauvreté, l'ensemble des stratégies, programmes de prêts et d'allègement de la dette du FMI et de la Banque mondiale vis-à-vis des pays en développement devront répondre à un CSLP avalisé ; cela comprend notamment :

PPTE L'initiative en faveur des pays pauvres très endettés est une démarche de la Banque mondiale et du FMI impliquant que les créanciers bilatéraux et multilatéraux acceptent d'apporter une nouvelle aide financière pour contribuer à réduire la dette des pays les plus pauvres et les plus endettés.

FRPC La facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance est un programme de prêts à faible intérêt du FMI aux pays les plus pauvres. Elle remplace la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR), bien qu'on retrouve dans la FRPC de nombreuses conditions et mesures d'ajustement structurel de la FASR.

IDA L'international Development Association est l'instrument de la Banque mondiale qui octroie des prêts de longue durée et à faible intérêt aux pays en développement les plus pauvres. Actuellement, 78 pays peuvent prétendre à l'aide de l'IDA.

SAP La stratégie d'aide-pays est, pour la Banque mondiale, le « plan d'entreprise » relatif au développement de chaque pays membre. Elle explique comment la Banque mondiale viendra en aide au pays pour l'aider à atteindre ses objectifs de résorption de la pauvreté.

La Banque répond donc aux critiques en « adaptant » ses programmes d'ajustement pour tenir compte davantage de leur impact sur les pauvres.

Dans l'ensemble, l'institution s'est en fait bornée à reconnaître que la lutte contre la pauvreté est un objectif fondamental à poursuivre et que les politiques d'ajustement n'entrent pas en contradiction avec cet objectif.

En fait, pour la Banque, la poursuite des mesures d'ajustement qui favorisent une relance de la croissance est une étape essentielle à une stratégie efficace de lutte contre la pauvreté.

Résultats des nouveaux programmes de la Banque mondiale

Malgré leur insistance sur la participation du citoyen et la lutte contre la pauvreté, jusqu'à présent, les IFI n'agissent pas sur les conditions macroéconomiques qui aggravent la pauvreté. Elles continuent d'imposer, sous un autre nom, les éléments fondamentaux des programmes d'ajustement structurel. Ce qui veut dire que les gouvernements des pays en développement doivent proposer des plans de lutte contre la pauvreté liés à des programmes dont on sait que les conditions aggravent la pauvreté.

Les IFI continuent à prôner :

- la privatisation des services publics et des entreprises de service public ;
- la mise en œuvre de mesures de « flexibilité du marché du travail » qui restreignent la liberté syndicale et le droit de négocier collectivement ;
- la libéralisation et la déréglementation des marchés intérieurs et des échanges, et
- la réforme ou la suppression des systèmes de fonction publique et des régimes publics de pension dans des conditions signifiant un abaissement du revenu et un recul de la sécurité d'emploi.

Dans le débat qui oppose la critique et la Banque mondiale, il semble que l'on assiste à un « dialogue de sourds » dans la mesure où le modèle néolibéral n'a pas été remis en cause par l'institution qui s'est au contraire appliquée à le placer comme unique solution au problème de la pauvreté.

En effet, les réponses proposées par la banque laissent entrevoir toujours la même perception conceptuelle basée sur l'importance de la croissance économique soutenue par l'application de « bonnes » politiques néolibérales qui serviront éventuellement les intérêts des plus pauvres.

Le cas du Ghana, avec le programme pour atténuer les coûts sociaux de l'ajustement, présente un exemple clé de cette situation où la Banque encourage un programme ciblé d'aide aux pauvres en cours d'ajustement sans pour autant changer la conception de son programme de relance économique qui s'inscrit pourtant comme une des causes possibles de la détérioration des conditions de vie dans ce pays.

Ces programmes d'ajustement structurel « sensibles » au phénomène de pauvreté n'ont en réalité rien de fondamentalement différents par rapport aux programmes traditionnels, si ce n'est qu'ils misent sur une réorientation des dépenses publiques au profit des secteurs qui affectent les pauvres en particulier (santé, éducation) et visent l'élimination des distorsions qui désavantagent principalement les pauvres tout en conservant les mêmes objectifs de relance économique basés sur la doctrine néolibérale.

Si la Banque mondiale introduit graduellement des objectifs de lutte contre la pauvreté à ses programmes d'ajustement structurel, ces objectifs restent largement vagues et généraux.

La reconnaissance plus ou moins explicite, par la Banque mondiale, que les mesures d'ajustement peuvent avoir un effet négatif à court terme sur les pauvres semble s'être traduite par une série de demi-mesures dont les objectifs à trop courte vue restent insuffisamment décisifs dans le recul de la pauvreté.

A ce jour, le processus du CSLP n'a été mené à bien que dans quelques pays et des carences se sont manifestées :

- la plupart n'ont pas associé les syndicats
- le gouvernement et les IFI n'ont pas fourni à temps les informations nécessaires
- le processus participatif est superficiel, certains gouvernements refusant de discuter certaines « questions macroéconomiques » telles que la rigueur budgétaire ou monétaire ou la dévaluation de la monnaie nationale
- le processus a été bâclé pour permettre à certains pays de bénéficier plus tôt d'un allègement de leur dette, au détriment de la qualité des consultations et des CSLP qui en sont sortis
- la Banque et le FMI ont avalisé des CSLP malgré ces carences.

Quelles propositions ?

La Banque doit agir concrètement pour faire de la réalisation des besoins humains une priorité de développement au moins égale au rétablissement des équilibres macroéconomique et budgétaire. A cette fin, le *Rapport mondial sur le développement humain 1994* du PNUD a proposé un programme de « développement humain » prévoyant que 20% de l'aide des budgets des pays en développement soient réservés aux services sociaux de base.

Le PNUD s'allie ainsi à L'UNESCO, à l'UNICEF, au FNUAP et à l'OMS pour lancer l'initiative 20-20. Le rapport de 1997 du PNUD, publié sur le thème de la pauvreté, va plus loin. Il offre une démarche conceptuelle novatrice sur la perception même de la pauvreté et présente une stratégie concrète d'amélioration des conditions de vie des pauvres basée sur une croissance « égalitaire ». Ces propositions doivent pouvoir être prises en considération.

Conclusion

Comment ne pas s'interroger sur la solidité des engagements favorables à la lutte contre la pauvreté alors que l'on constate l'érosion des flux publics, qui atteint la quasi-totalité des pays donateurs ?

Pour la première fois depuis le début des années 90, l'aide publique des pays membres de l'OCDE aux pays en développement a fléchi en 1997, tombant à 49,8 milliards de dollars contre 57,9 en 1996. Le budget américain d'aide de 1997 est le plus faible de l'histoire des Etats-Unis. Toujours en 1997, en dépit des engagements pris de conférence mondiale en conférence mondiale depuis le début des années 90, seuls 30 pays se sont fixés des objectifs quant à l'éradication de la pauvreté, moins nombreux encore étant ceux qui ont élaboré des stratégies sérieuses à cette fin.

Il n'existe pas de formule simple et universelle pour passer à l'action. Il demeure néanmoins qu'une solution durable passe par une redéfinition des relations économiques nationales et internationales qui exacerbent la concentration de la richesse.

Bibliographie

Bartoli H. « Repenser les développement. En finir avec la pauvreté », Editions Unesco Economica, Paris, 1999

Confédération Internationale des Syndicats Libres « Guide CISL du cadre stratégique de la lutte contre la pauvreté (CSLP), Novembre 2001.

De Schutter R. « Le new look du FMI et de la Banque mondiale », Gresea, Bruxelles, 2000.

Destremau B. « Approches et mesures de la pauvreté », CNRS/URBAMA/CFEY, 3 novembre 1999.

Halvorson-Quevedo R. et Schneider H., « Combattre la pauvreté dans le monde. Stratégies et études de cas », OCDE, Paris, 2000.

Sarrasin B. « Ajustement structurel et lutte contre la pauvreté en Afrique : la Banque mondiale face à la critique », L'Harmattan, Paris, 1999.

Sen A. « Repenser l'inégalité », Editions du Seuil, Paris, 2000.

World Bank, « Implementing the World Bank's strategy to reduce poverty : progress and challenges », Washington

World Bank « Globalization, growth, and poverty. Building an inclusive world economy », Oxford University Press, 2002.

Pauvreté, participation et bonne gouvernance

Marc Totté (COTA)

Cet article analyse les liens entre pauvreté, bonne gouvernance et participation. Ces trois dimensions peuvent être considérées comme les trois principaux piliers des nouveaux cadres de références des institutions financières internationales. Leurs contenus et leurs interrelations sont cependant fort peu explicités dans les discours. Il est généralement admis dans les IFI que « *la pauvreté a de multiples facettes, qui vont de l'insuffisance des revenus au manque d'accès aux services sociaux de base ou aux actifs. Une stratégie efficace de réduction de la pauvreté doit donc être aussi pluridimensionnelle, et non pas se concentrer sur la seule amélioration des services sociaux. Permettre aux pauvres d'accéder à l'emploi et aux sources de revenus est une condition primordiale de tout recul durable de la pauvreté. Qui plus est, les stratégies de réduction de la pauvreté doivent être prises en main par les pays concernés eux-mêmes, et reposer sur les principes «d'appropriation», de transparence et de bonne gouvernance. Leurs chances de succès seront accrues si elles sont issues d'une large participation des intéressés et bénéficient de ce fait du soutien de la société civile* ». (Elliott Harris (FMI) and Sharon White (BM) *Atténuation de la pauvreté : L'allègement de la pauvreté peut-il être la force motrice?*)

En l'absence d'une explicitation des concepts de participation et de bonne gouvernance - et d'une remise en contexte de leur(s) réalité(s) par rapport aux principales mécaniques qui conditionnent la pauvreté - ces « bons » principes risquent cependant de perdre leur pouvoir réformateur.

Le cadre de pensée dans lequel s'inscrit cette contribution peut être résumé dans la définition d'Amartya Sen : « *être pauvre c'est ne jamais pouvoir choisir* ».

Pauvreté ou inégalités ?

La définition de la pauvreté a considérablement évoluée avec les années. Actuellement un consensus apparent émerge sur le fait que la pauvreté ne se définit pas uniquement par l'absence de revenus et de ressources financières, mais doit être reconnue comme un phénomène multidimensionnel et dont les causes structurelles relèvent du politique. Être pauvre c'est aussi être dépourvu des moyens les plus élémentaires et cela implique des facteurs non monétaires tels que l'absence d'accès à l'éducation, à la santé, aux ressources naturelles, à l'emploi, à la terre, au crédit, aux services, aux infrastructures, à la participation à la vie sociale, à la participation politique.

Une récente expertise collective GRET-IRD, présentée au cours de la rencontre organisée à Paris par le ministère français des Affaires étrangères et la Banque mondiale pour discuter leur dernier rapport sur la pauvreté, vient de déposer ses conclusions après trois ans de recherche pour l'élaboration d'un cadre d'analyse des "politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités" (Lévy M. Février 2000²). Ces résultats aboutissent à deux propositions majeures:

² Lévy M. 2000 *Politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités* Résumé GRET/IRD
Pour des informations plus détaillées sur ce travail : Winter G. 2001 *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs*. Karthala - IRD

1. *La pauvreté n'est pas un état, une catégorie pour désigner les individus, c'est un processus d'exclusion largement déterminé par des inégalités structurelles. Il faut donc pour lutter contre la pauvreté, s'attaquer aux causes de ces inégalités sociales, une à une, sans se limiter à des mesures palliatives des situations individuelles ou locales.*
2. *Pour se faire, il convient d'appuyer certaines initiatives des groupes sociaux quand ils tentent de s'organiser pour lutter contre les inégalités structurelles facteurs d'appauvrissement. Cet appui prend la forme de politiques d'intérêt public, spécifiques, intermédiaires entre des réformes macroéconomiques et un ensemble de micro-interventions locales."*

Le constat - la pauvreté comme processus d'exclusion largement déterminé par des inégalités structurelles - s'il n'est pas nouveau pour les sciences sociales et politiques, est cependant encore peu et mal intégré dans les façons de penser et les pratiques de lutte contre la pauvreté.

De manière plus générale, on peut poser en hypothèse deux types de « raisons » idéologiques qui expliquent la force du mythe d'une relation entre croissance économique et diminution de la pauvreté :

- des raisons d'ordre « idéologique » liées à la pensée libérale
- des raisons « culturelles et religieuses »

En ce qui concerne la première catégorie de raison, elle ressort de la pensée libérale qui conçoit la pauvreté et les inégalités comme un état « anormal » de la société résultant de « dysfonctionnements ». Ce courant tend à associer question sociale et géographique (Daniel Béhar et Philippe Estebe³): « les poches de pauvreté concernent des populations précises et des zones urbaines délimitées ».

Une première relation avec la « bonne gouvernance » apparaît ici dans les facteurs d'explication de ces « poches » avec d'une part, les tenants de ce courant qui pointent du doigt les défaillances de l'Etat, et leurs opposants (Bourdieu, Jazouli) qui considèrent que les dysfonctionnements sont précisément dus à un retrait de l'Etat dans ces zones.

L'idée d'une corrélation entre croissance économique et réduction de la pauvreté reste fréquente dans ce courant de pensée. Or, l'on constate que si les indicateurs de pauvreté baissent quand l'économie nationale est en croissance, il n'en va pas de même de la réduction des inégalités qui peuvent augmenter et même avoir des effets de frein sur la croissance (Rapport 2000 de la Banque mondiale, cité par Lévy 2000). Les indicateurs classiques ne tiennent, en effet, pas compte des diversités de situations géographiques, sectorielles et catégorielles.

Selon Helenko et Fuentes (1999)⁴ une seconde catégorie de raisons explique pourquoi la pauvreté n'est pas perçue comme un processus d'exclusion déterminé par des inégalités structurelles ; elle relève de l'influence qu'ont eue et ont encore les doctrines religieuses sur la perception de la pauvreté.

Selon ces auteurs, les doctrines religieuses sont responsables du développement d'une double conception de la pauvreté, l'une *vertueuse*, permettant de témoigner des valeurs d'humilité et de résignation, et celle *vicieuse*, c'est-à-dire fruit du péché, dont se rendent coupables les riches.

³ Daniel Béhar et Philippe Estebe (ACADIE) Ville et pauvreté
<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/bibliographies/vilpauv/vilpau85.htm>

⁴ Helenko et Fuentes 1999 "La pauvreté : objet de suspicion" in *Comment se construit la Pauvreté*, Alternatives Sud, Cahiers trimestriels du CETRI Vol VI (1999) 4, Ed. L'Harmattan, pp. 63-80

"Au XVI^e siècle certains philosophes vont jusqu'à affirmer que l'accumulation de richesse, par la ruse, est à l'origine des carences des pauvres. C'est le gouvernement de la cité, qui est responsable de l'existence des pauvres et qui conduit ces derniers au vice, alors qu'en montrant de la compassion, ils pourraient aider les pauvres à pratiquer la vertu. Aujourd'hui les sciences sociales démontrent l'origine structurelle de la pauvreté. Mais le sens commun l'associe encore à la paresse ou la fainéantise. Le puritanisme accentue encore cette perspective. Dès le XIX^e siècle, on associe la pauvreté à une mauvaise gestion des fonds publics. (...) Plus tard, on associera les pauvres à la classe ouvrière."

Si les choses changent en matière de conception il reste que, bien souvent dans le quotidien des micro-actions de lutte contre la pauvreté, et comme le disent les mêmes auteurs, les agents chargés de l'action directe contre la pauvreté - même ceux formés dans des milieux universitaires - souffrent souvent de ce que ces auteurs appellent la **myopie assistantielle** et ne parviennent pas à faire le lien entre leur compréhension des déterminants politiques et leur pratique quotidienne.

Deux choses nous semblent importantes à retenir ici pour une approche plus complexe de la pauvreté :

- la nature fondamentalement **politique** des questions de pauvreté ;
- la dimension **idéologique** de la pauvreté⁵ qui explique l'extrême diversité des approches et mesures.

Qu'est ce que la « Bonne » gouvernance ?

Dans les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté, la « bonne gouvernance » est devenue une nouvelle conditionnalité forte, intimement liée aux processus de décentralisation.

Chacune des notions - qu'il s'agisse de la gouvernance ou de la décentralisation - se révèle cependant polysémique à souhait. Un effort de définition s'impose afin de comprendre les enjeux cachés derrière les acceptions normatives qu'en donnent les institutions financières internationales.

Cadre conceptuel de la décentralisation

La décentralisation politique et administrative prend plusieurs formes selon le degré de pouvoir qu'un gouvernement délègue aux entités de niveau subalterne (DDC, 1999)

- la **déconcentration** : certaines fonctions précises sont confiées à des services périphériques de l'Etat. Il y a par exemple des ministères dont les bureaux locaux accomplissent certaines tâches loin de l'administration centrale
- la **délégation** : correspond au transfert de certaines responsabilités à des unités administratives nationales ou régionales qui ont généralement un statut de semi-autonomie. Cette forme de décentralisation se rencontre fréquemment dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et des transports

⁵ Cette dimension renvoie aux normes et aux modèles de résolution des problèmes et de ré-interprétation plus qu'aux valeurs (culture) ou aux intérêts.

- la décentralisation/dévolution : indique un processus de reconnaissance d'entités politiques locales, ayant un pouvoir de décision propre. Les services locaux deviennent l'émanation des choix des électeurs locaux et sont responsables devant eux. La participation des populations locales et leur information deviennent des fins de la réforme. Ce processus est bien sûr celui qui permet le plus la participation, la transparence et la définition des responsabilités.
- la **décentralisation économique** : démantèlement du contrôle exercé par le pouvoir central, application de stratégies destinées à renforcer le secteur privé, encouragement de partenaires entre acteurs publics et privés

Les deux dernières définitions relativement restreintes, mais plus fréquemment appliquées dans la réalité, sont relatives à la **dimension verticale** des équilibres de compétences entre autorités centrales et locales.

On lui associe fréquemment, souvent implicitement, une autre acception, **horizontale**, liée à la recherche d'une plus grande responsabilisation des différentes familles d'acteurs et donc à une plus grande participation de la « société civile » (ONG, associations, syndicats, groupements ou organisations paysannes, commerçants, sociétés privées, églises ou confréries,...).

Les liens entre la dimension verticale et celle horizontale sont généralement implicites pour beaucoup : le transfert de pouvoir à des collectivités locales devrait faciliter une réelle participation citoyenne et un meilleur partage du pouvoir entre le public et la société civile au niveau local. Ce lien est cependant contredit par beaucoup de réalités et nécessite d'être considéré de manière extrêmement prudente. Nos propres modèles, basés sur une démocratie représentative, ne facilitent pas une véritable démocratie participative.

Apparemment étroitement liées, les deux dimensions de la décentralisation traduisent des façons de penser fondamentalement différentes.

La dimension verticale, la plus fréquente, est à la fois origine et conséquence d'une série de théories, les unes en faveur de la décentralisation les autres plutôt opposées. Les premières qualifiées de "théories normatives libérales", sont basées sur (Siddiquee 1997⁶) :

1. la conception démocratique libérale selon laquelle "la décentralisation rapproche les autorités du gouvernement des citoyens" (Tocqueville 1835, Mill 1961, Wilson 1948, Rondenilli et al; 1989),
2. la théorie du choix public (Russel et Nicholson 1961, Rondonilli 1989),
3. la théorie de la bonne gestion ("good governance" Handy 1985, Moris 1991).

Les critiques les plus fréquemment émises à l'encontre de ces théories portent essentiellement sur le fait, d'une part, qu'elles font une analyse relativement restreinte du pouvoir, le limitant au droit de vote conventionnel et à la politique des partis, d'autre part, qu'elles considèrent l'égalité des individus dans l'accès à l'information et l'inexistence de pouvoir de monopoles.

Plus proches de la réalité, les théories analytiques considèrent **la notion de pouvoir comme la question clé de toute analyse de la décentralisation**. Elles font ressortir le caractère fondamentalement inégalitaire du pouvoir dans la pratique et le fait que la décentralisation n'est pas un bien absolu, positif par nature. Selon ces théories, la décentralisation est même potentiellement inégalitaire (Fesler 1965, Smith 1985,

⁶ Noore Alam Siddiquee 1997 Théories de la décentralisation de l'Etat in Alternatives Sud. Pouvoirs locaux et décentralisation - Cahiers trimestriels du CETRI Vol IV (1997)3 , Edts L'Harmattan

Samoff 1990), créatrice de nouvelles élites (Mullard 1987, Griffin 1981), favorable à l'accumulation privée et au clientélisme (Rakodi 1988 et Slater 1990).

Si l'on peut reprocher à ces théories analytiques leur manque de vision prescriptive, il n'en reste pas moins qu'elles s'adaptent mieux aux réalités diverses vécues dans nombre de pays (Noore Alam Siddiquee 1997, op. cit.). Les théoriciens de l'économie politique ne proposent cependant aucun modèle alternatif qui puisse renforcer la participation populaire et le développement à la base.

Cadre conceptuel de la bonne gouvernance

La politique de la Banque reste attachée à une vision fort managériale de la gouvernance. L'historique des stratégies de la Banque montre que si les choses évoluent il reste d'importantes zones d'ombre dans la façon dont les liens entre Etat, gouvernance, société civile et pauvreté sont décrits.

L'historique du concept de bonne gouvernance est important à fixer afin de mieux mesurer les avancées et leurs limites (Dahou K.)⁷:

« Dans les années 80 début des années 90, l'échec des thérapies de choc (les PAS) va conduire à la redécouverte de la dimension institutionnelle du marché. Il s'agit alors pour la Banque de corriger le "tout au marché" et de mettre davantage l'accent sur l'environnement normatif et institutionnel.

L'enjeu consiste à trouver les moyens de faire fonctionner efficacement les mécanismes du marché en éliminant les dernières rigidités qui gênent l'ajustement de l'offre à la demande par les prix. L'origine de ces rigidités ne concerne qu'un seul acteur : l'Etat. A aucun moment ne sont posées les questions de transparence des marchés, de responsabilité des firmes dans la dégradation de l'environnement, de la concentration du capital aux mains de quelques firmes transnationales. C'est dans un tel contexte que la Banque recourt, pour la première fois, au concept de Bonne Gouvernance. Ce renforcement institutionnel consiste, à cette époque, ni plus ni moins qu'à "créer et renforcer les droits de la propriété largement définis" (WB 1992)⁸. Le schéma de bonne gouvernance s'articule autour de trois concepts clés : responsabilité, décentralisation et transparence. Les promoteurs veulent autant rapprocher les décisions du lieu de leur mise en œuvre qu'accroître le contrôle des autorités publiques et du pouvoir politique par le Droit. Ce faisant cette "Bonne Gouvernance" fait prévaloir les droits contre le Droit. Elle reproduit la distinction entre la loi, "the law", et les "entitlements", les prérogatives privées selon une conception qui n'est "ni occidentale, ni même anglo-américaine, mais spécifiquement américaine"⁹. D'une manière générale, cette approche pêche surtout par son excès de formalisme : on veut augmenter le contrôle sur les groupes de fonctionnaires et d'élus qui détiennent le quasi monopole de la production normative et économique, sans songer qu'ils pourraient d'autant plus facilement s'y soustraire que la majorité des populations resterait tenue à l'écart de ces instruments.

A partir de 1994 - alors qu'il apparaît de plus en plus manifeste que ni la situation macroéconomique, ni le fonctionnement des institutions publiques ne s'améliorent -, un enrichissement de la pratique de Bonne Gouvernance commence à poindre avec les notions de "participation" et de "développement de la société civile". Cependant, alors qu'on aurait pu croire que le recours à la notion de participation marquait une

⁷ Dahou Karim. Bonne gouvernance : au delà de l'habillage juridique - ENDA TM - Novembre 1999

⁸ "Efficient institutions emerge when there are built-incentives to create and reinforce property rights, defined in the broadest sense" World bank, Governance and Development, 1992, p.7.

⁹ Mick Moore 1993 "Declining to learn from the East ?" The World Bank on Governance and Development in IDS Bulletin vol 24, n° 1, pp. 39-49

évolution décisive, dans la politique de la Banque, force est de constater qu'il n'en est rien. Au lieu de figurer un élargissement de la base sociale du pouvoir, la participation se réduit à une rotation, au sein d'institutions chargées de promouvoir le secteur privé. Il s'agit d'une participation fonctionnelle dont la finalité est ainsi déterminée : "to provide an enabling environment for the private sector". World Bank Governance. The WB Experience; World Bank Publications, Washington, 1994, p. 56. Dans cette perspective le caractère démocratique d'un régime se mesure à l'aune du renouvellement qu'il autorise, à l'occasion des élections, des cadres non seulement politiques, mais administratifs du système. Sa finalité revient moins à favoriser l'expression de la volonté populaire qu'à limiter la capacité de nuisance de l'Etat. Dans le même ordre d'idée, l'émergence de la société civile - si étroitement liée à la Bonne Gouvernance- est utilisée comme conditionnalité politique. En opposant indûment "peuple" à "Etat" dans une dichotomie fautive il y a des risques considérables "d'affaiblir plutôt que de renforcer le travail de préparation en vue de la démocratie" (Cynthia HEWITT 1998)¹⁰.

Ces façons de concevoir participation et société civile s'accommodent mal des réalités africaines. Contrairement à l'histoire de l'Occident, le mouvement social n'a pas accompagné, en Afrique, la création d'institutions représentatives. Celles-ci ont généralement précédé la fédération de forces sociales composites. Si bien que l'urgence apparaît moins consister dans la structuration d'institutions dont nombre de personnes sont exclues que dans l'appui des individus, des familles ou des groupes à internaliser et se réapproprier les structures existantes¹¹. En d'autres termes, l'organisation du pouvoir, pour importante qu'elle soit ne saurait éluder l'enjeu primordial que constitue l'élargissement de sa base sociale. »

Si la notion de bonne gouvernance a permis à la Banque mondiale d'introduire indirectement la dimension politique, les débats qui ont précédé cette institutionnalisation du concept témoignent aussi de la difficulté pour cette institution à se positionner sur ce terrain.

Pour une partie des économistes de la Banque, des donateurs d'aide et des organisations non gouvernementales la "bonne gouvernance" est comprise comme l'alliance de la démocratie politique et de l'économie de marché (Solagral 1997 Réforme de l'Etat et nouvelle gouvernance Courrier de la Planète n° 41).

Son apparition est en effet consécutive à l'instauration de conditionnalités aux politiques d'aide, en faveur de la démocratie, des droits de l'Homme, de la gouvernance et de la réduction des dépenses militaires. Parmi ces conditionnalités, la gouvernance s'est le plus facilement imposée parce qu'elle apparaissait particulièrement neutre sur le plan politique et diplomatique (Solagral 1997).

Mais comme le dit Solagral, « *elle s'est imposée sous une définition qui en fait le parangon de l'idéal libéral d'une économie ouverte, où l'information circule librement, où le cadre législatif est favorable aux entrepreneurs et où tout déficit public doit être combattu. C'est dans ce sens que la gouvernance s'emploie désormais pour désigner le meilleur mode de gestion publique possible, non seulement dans les pays du tiers monde sous ajustement structurel mais dans l'ensemble du monde occidental. Elle apparaît comme une clé commune pour la régulation de sociétés différentes dans un cadre global. La réduction du concept de gouvernance à l'économie de marché et à la démocratie politique affaiblit néanmoins considérablement sa portée. En outre, la gouvernance souffre d'un manque de réflexion sur les implications pratiques et précises en termes de réforme de l'Etat. »*

¹⁰ HEWITT C. 1998 . "Du bon usage du concept de gouvernance", Revue internationale des Sciences sociales

¹¹ souligné par nous.

Certains auteurs (O. de Sardan) lui préfèrent la notion de « **gouvernementalité** » plus ouverte à la diversité culturelle des modes de gestion des hommes et des choses.

Au delà des polémiques sémantiques, nous rejoignons Solagral sur l'essentiel à retenir :

« La notion de gouvernance, cause de sa fluidité, permet de partir du seul postulat qui permette d'avancer : "Je ne sais pas ce qui organise, ni comment s'organisent effectivement les relations économiques et les relations de pouvoir dans une situation donnée. Il me faut donc accepter le réel comme il est, et construire dans des analyses fines comment on en est arrivé à des situations, toujours particulières". Loin d'évacuer les enjeux politiques et de pouvoir, la gouvernance est en train d'en redéfinir les contours. Ce n'est donc pas en tentant de systématiser cette notion pour lui donner un statut scientifique que progressera la réflexion, mais en admettant que le terme de gouvernance occupe tout l'espace qu'il peut dans la description des relations de pouvoir et des procédures de gouvernementalité »

En définitive, l'enjeu que pose cette nouvelle manière de coopérer est bien résumé par Lemarchand R. (1999) :

"La décentralisation est avant tout affaire de capital social, c'est-à-dire de ressource à la base ; c'est par la mise en place de réseaux de solidarités horizontales, fondées sur la confiance mutuelle, que doit s'étayer la vie communautaire dans le sens d'une participation plus active aux affaires des collectivités de base. Ceci vaut aussi bien pour l'Afrique que pour les Etats du Nord. Or cette action, pour être efficace, doit tenir compte et éventuellement se substituer au jeu des multiples solidarités de type vertical qui, partout en Afrique, sous une forme ou une autre, limitent la participation, détournent les financements, entravent l'allocation des ressources, et renforcent l'emprise de l'Etat. En bref, comment opérer le passage du clientélisme politique au capital social ?"

La coopération décentralisée de l'Union Européenne : une alternative ?

Un autre concept émerge depuis près d'une dizaine d'année au sein de l'Union européenne: celui de **coopération décentralisée**.

Il ne s'agit pas du concept français reposant sur la coopération instituée entre collectivités locales du Nord et du Sud sous forme de « jumelage ». La coopération décentralisée, telle que l'on peut la rencontrer dans certains programmes de l'UE (programmes spécifiques financés par la ligne « coopération décentralisée ») **consiste à organiser la concertation entre pouvoirs publics et société civile à tous les niveaux de la société, c'est-à-dire du local au national, autour de questions et d'instruments précis de planification** : les plans de développement local et les fonds de développement. L'apport d'une collectivité locale du Nord peut aider, mais n'est en soi pas indispensable, ni même nécessaire.

La **coopération décentralisée**, est le produit des dynamiques concrètes rencontrées sur le terrain plus que de conceptualisations académiques. Elle comble cependant un vide théorique : proche des théories analytiques sur la décentralisation, elle offre, en plus, une vision prescriptive dont les principes apparaissent particulièrement explicites. Selon la Note d'orientation de la Coopération Décentralisée (CE 1999), cinq principes la commandent :

- La participation active ("responsabilisation") de toutes les familles d'acteurs
- La recherche d'une concertation et d'une complémentarité entre différents acteurs
- Une gestion décentralisée

- L'adoption d'une «**approche-processus** »
- La priorité donnée au **renforcement des capacités et au développement institutionnel**.

L'opérationnalisation de ces principes reste cependant encore très imparfaite et entre en conflit avec les "cultures institutionnelles" actuelles, au sein de la Commission européenne, comme des autres institutions financières.

Anne Simon (ECDPM, 2000) relève différentes contraintes majeures, la plupart liées au passage d'une culture de défiance à une culture de confiance, qu'il nous semble important de retranscrire ici de manière extensive :

- Le passage de l'aide projet à l'aide processus

L'approche coopération décentralisée repose sur le passage de l'aide projet (composée de phases clairement séparées, limitées dans le temps et basées sur des objectifs, moyens et budgets définis avant le commencement du projet) à l'adoption d'une approche processus itérative adaptée à la logique du ou des partenaires selon un cadre de partenariat négocié avec lui. Cela nécessite une connaissance fine des équilibres et relations de pouvoir au niveau local, du paysage socio-politique, institutionnel, économique (...). Les missions trop courtes, le recours à des bureaux extérieurs au pays, la fin des relations avec les experts lorsque ceux-ci ont terminé « l'exécution de leur contrat » ne permettent en général pas de disposer d'une analyse suffisamment poussée et d'un système d'appui adapté à la dynamique locale.(...)

L'approche processus suppose une continuité dans la stratégie d'appui à un secteur ou un partenaire qui peut dépasser le cadre quinquennal de la programmation indicative nationale, en faisant appel aux différents instruments existants. La Commission ne peut pas juridiquement s'engager au delà d'une telle période. L'assurance de la continuité stratégique et opérationnelle repose alors sur la mémoire institutionnelle de l'Institution. D'autres bailleurs de fonds ont mis en place des programmations à plus long terme.

- Les contraintes liées à l'intermédiation financière

Lorsqu'il n'existe pas d'organisme ou de mécanismes financiers d'appui aux collectivités locales, les concepteurs des programmes font appel à une structure d'intermédiation financière sélectionnée par procédures d'appel d'offres (structures privées) ou d'appel à propositions (ONG). Un diagnostic¹² a montré que cette intermédiation pouvait conduire à des mécanismes de substitution et de déresponsabilisation des collectivités. Elle rend difficile par ailleurs l'apprentissage de la gestion financière d'un budget local de développement. De fait, les collectivités peuvent se trouver en position de sous-traitance du point de vue contractuel.

- Les contraintes budgétaires et du contrôle a priori

Le passage à l'approche processus suppose que soient mis en place des mécanismes en financement souples. Pour l'instant le mécanisme bien maîtrisé est le devis programme dans le cadre des PPMR (programmes pluriannuels de microréalisations), d'où le grand nombre de programmes d'appui au développement local dans lesquels un volet de microréalisations est prévu. Cependant, hors de ce cadre, la définition de

¹² Calame, P. 2000. Mettre la coopération européenne au service des acteurs et des processus de développement : un processus collectif de diagnostic et de propositions . (Document de travail, 11). Paris: Fondation Charles Léopold Mayer. (voir également les archives et fiches d'expérience sur le site <http://www.ue-acp.org>)

budgets trop contraignants où la bonne exécution annuelle du projet est jugée sur la base de l'exécution budgétaire prévue, rend difficile l'adaptation du projet à des processus évolutifs. Plusieurs programmes tels que le programme d'appui au développement urbain au Sénégal prévoient aujourd'hui la mise en place de contrats cadres d'audit, qui permettront un contrôle a posteriori sur l'utilisation d'enveloppes globales préaffectées et un appui ou conseil pour la gestion.

- Les confusions créées par la multiplication des règles de financement et des procédures de passation des marchés

Dans une proposition de charte de bonne conduite des partenaires de développement urbain, Bernard Lecomte décrit cette confusion¹³ « Il est difficile d'attendre davantage de rigueur de la part des collectivités locales tant que les règles du jeu apparaîtront comme imposées de l'extérieur, en fonction du bailleur de fonds et sujettes à remise en question. » (...) « Très souvent les collectivités locales ont le choix entre plusieurs guichets, plus ou moins favorables, y compris la subvention pure et simple sans contrepartie, pour les mêmes types de dépense. »

À ces distorsions induites par la variété des mécanismes de financement et de contrôle, il faut ajouter la multiplicité des procédures de passation de marchés imposées par les différents bailleurs. Les services instructeurs de la Commission sont régulièrement confrontés à ces contraintes. La convention de financement de plusieurs programmes d'appui à des communes prévoit le recours aux procédures du FED, et une contribution de 25% calculée sur les programmes de microréalisations, tandis que d'autres procèdent à des subventions ou mettent en place des fonds de crédit adaptés.

L'institutionnalisation de cette approche au sein de la Commission européenne apparaît d'ores et déjà compromise en dépit des réformes en cours. Le fait de maintenir une ligne spéciale « coopération décentralisée » désresponsabilise en effet les autres lignes budgétaires par rapport à l'intégration de cette approche. Après avoir fait la démonstration - à travers quelques programmes financés par cette ligne - qu'un tel rapprochement entre pouvoirs publics et société civile était non seulement possible mais fécond, on assiste aujourd'hui à un retour des programmes classiques de renforcement de capacités de chacun des principaux acteurs, société civile ou collectivités locales, séparément la plupart du temps, avec des moyens dérisoires et sans recherche réelle de concertation et d'apprentissage conjoint.

Par ailleurs, on ressent une forte difficulté au sein des Délégations de la Commission à comprendre dans cette nouvelle démarche, autre chose qu'un appui direct aux mairies. Or, en Afrique, l'enjeu est beaucoup plus large que cela. Il vise à un véritable ressourcement à la base pour une refondation de l'Etat (A. Sawadogo 2001 L'Etat africain face à la décentralisation, Karthala) non seulement par l'articulation des institutions publiques et institutions issues de la société civile, mais aussi par le dépassement des corporatismes religieux, ethniques, de classe, de statut, de genre. Le risque d'une intégration ou d'une participation partielle, niant un certain nombre de rôles régulateurs aux coutumiers ou aux religieux pourrait conduire à des replis identitaires et sectaires. Cette dimension est encore très peu prise en compte, pour ne pas dire ignorée, par les notions de Bonne Gouvernance et devrait, pour le moins, être discutée. Elle introduit aussi toute la complexité de la notion de « participation ».

¹³ Quelle pourrait être une charte de bonne conduite des partenaires concernés par le développement urbain, fiche d'expérience de Bernard Lecomte in Le Forum <http://www.ue-acp.org>, onglet archives: 11 avril 2000

De la participation... à la négociation pour la distribution de droits

La participation est comprise ici comme étant la part que l'on apporte volontairement et dont on négocie l'usage avec les autres participants (ROCHETTE, 1989).

La Banque mondiale définit la participation comme "un processus à travers lequel les différents acteurs influencent et partagent le contrôle sur des initiatives de développement, des décisions et des ressources qui les affectent".

Différentes études montrent cependant que la participation reste, dans l'esprit des institutions financières internationales, essentiellement utilitaire (voir notamment Campbell 2002, Mestrum 2002). Mestrum¹⁴ en particulier relève trois dimensions de cette participation proposée aux pauvres :

- La fourniture de connaissance sur les pauvres, leurs besoins, leurs capacités d'organisation.
- La fourniture de main-d'œuvre. Leur contribution en nature, celle des femmes en particulier, concerne les services de santé, l'éducation, la construction d'infrastructures et de logements.
- La création de revenu et la fourniture de protection sociale : les pauvres doivent avoir accès aux ressources nécessaires pour qu'ils puissent se prendre en charge. Pour se protéger contre les risques, les pauvres doivent pouvoir compter en premier lieu sur leur capital social, leurs mécanismes traditionnels de solidarité, leurs familles.

En d'autres termes, selon cette auteur, les logiques économiques dominent. Le marché reste le moteur essentiel voire unique des régulations. Tout est fait pour éviter que « *le pied invisible ... vienne piétiner le délicat travail façonné par la main* »¹⁵ car les pauvres « *ne font pas de contributions significatives à la croissance* »¹⁶ bien que ce soit des actifs productifs : « *People are assets* »¹⁷. « *Dans un contexte de mondialisation, (...) les privilèges à éliminer sont ceux de la citoyenneté sociale et de l'Etat-providence. De cette façon, les pauvres peuvent devenir les alliés des forces mondialisées, privées et publiques, qui visent à priver l'Etat de ses fonctions constitutives du lien social* » (Mestrum 2002 op. cit.).

Force est de constater que la façon dont la participation est mise en œuvre illustre fort bien cette thèse. Les limitations à une participation (autre que de façade) sont en effet de deux ordres :

La première concerne la façon dont les Etats organisent la participation pour l'élaboration des Programmes de lutte contre la pauvreté. Les exemples d'une véritable concertation sont rares et, en l'absence de moyens conséquents, restent limités sectoriellement et géographiquement à une consultation des acteurs les plus visibles et généralement les plus pourvus en moyens. Les institutions s'en contentent bien souvent et confondent en cela « engagement » de l'Etat et « participation »¹⁸. De nombreux exemples de terrain montrent que les processus de participation mis en place par la Commission européenne (dans le cadre de la préparation aux accords de

¹⁴ Mestrum Francine 2002 Mondialisation et pauvreté - De l'utilité de la pauvreté dans le nouvel ordre mondial L'Harmattan, p. 153

¹⁵ PNUD 1991 Rapport Mondial sur le développement humain Paris Economica cité par Mestrum op. Cit.

¹⁶ Mc Namara 1973 Adress to the board of Governors. Washington, the World Bank Cité et traduit par Mestrum, op. cit.

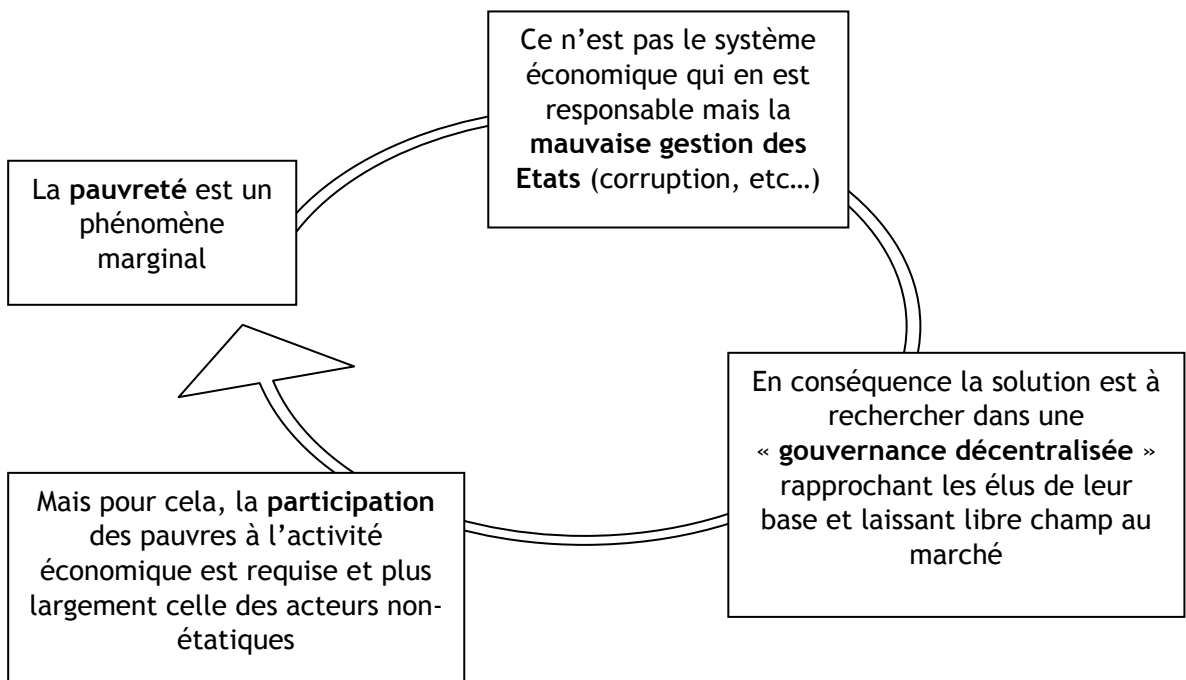
¹⁷ Wolfensohn J. 1999 Coalition for change. Adress to the board of governors of the World Bank and the IMF. Washington, 28 december 1999 cité par Mestrum.

¹⁸ R. Pinto 1994 Clarifier les concepts en prélude à l'action le Bulletin DPMN, 2(3) décembre 1994

Cotonou) ou de la Banque mondiale sont extrêmement limités et procèdent d'une sélection forte (mais non explicite), engendrant souvent même des tensions entre acteurs du Sud.

La deuxième limitation concerne la façon dont la culture développementiste instrumentalise la participation dans ces outils et méthodes. Les outils de diagnostic PIPO, MARP sont généralement basés sur l'animation de communautés (vastes de préférence) dont il s'agit de faire jaillir le consensus sans recherche préalable des tensions, rapports de force, intérêts divergents, inégalités structurelles qui divisent ou réunissent les groupes et individus. Fondamentalement, les différentes situations rencontrées, de même que les programme eux-mêmes, ne sont pas compris avant tout comme des enjeux de pouvoir. Dans ce cadre d'intervention, la communauté est souvent perçue comme monolithique et il est rare que l'on fasse la distinction entre communautés d'« appartenance » (personnes qui bénéficient d'un droit d'intégration du seul fait de leur naissance, du groupe ou de l'ethnie auxquels ils appartiennent) et communautés « d'adhésion » (individus qui entrent dans un collectif par un acte de libre consentement).

En d'autres termes, la participation, débarrassée des questions de pouvoir et des conflits pour la distribution des droits et des ressources, vient fermer la boucle d'une « bonne » gouvernance que l'on peut représenter schématiquement de la manière suivante :



Quelques commentaires en guise de conclusion

Cet article a tenté de montrer, à travers différents écrits, que :

- La pauvreté restait attachée à une conception réductrice fondée sur son caractère « anormal » et résultant de « dysfonctionnements ». C'est en quelque sorte une exception (plutôt qu'une conséquence), et qui confirme la règle de la nécessité d'une croissance économique. Dans ce cadre de pensée, les pratiques restent dominées par des logiques assistentielles et économiques.
- La bonne gouvernance, si elle a le mérite d'ouvrir le champ des interrogations sur l'Etat, reste - dans sa version normative - dominée par des logiques managériales qui limitent l'analyse du pouvoir au droit de vote et à la politique des partis. Le rôle de l'Etat comme arbitre et régulateur, notamment pour la redistribution et la gestion des inégalités, est érudé. Par ailleurs - en dépit d'avancées apparentes dans le discours de certaines institutions financières (UE, BM), pour plus de concertation - les pratiques institutionnelles restent le plus souvent en contradiction avec la nécessité d'une approche processuelle et d'une culture de confiance plutôt que de défiance.
- La participation en l'absence d'une véritable prise en compte des enjeux qui fondent les inégalités structurelles reste un prétexte à une contribution des acteurs les plus pauvres à la croissance.

Ces discours qui englobent un certain nombre de normes apparemment « positives » doivent évidemment être analysés dans la perspective d'une mondialisation de plus en plus libérale, et que l'on retrouve autant dans les stratégies de l'UE (voir Totté M. 2002¹⁹ à propos des accords de Cotonou) que dans celles des institutions de Bretton Woods. Elle fait dire à certains observateurs que cette ambiguïté devrait plus être analysée en termes de « coexistence » que d'opposition (Lévy M. 2002²⁰). En d'autres termes le système ne parvient à se perpétuer que parce qu'il internalise ses propres contradictions. Une façon de gérer ces contradictions consiste notamment à exporter les problèmes ailleurs : « la grande tendance actuelle, partout à l'œuvre, est de voir reculer cette exigence de solidarité de citoyenneté au profit d'une solidarité d'humanité moins dispendieuse économiquement et plus spectaculaire médiatiquement. Le sentiment de solidarité se mondialise, mais le contenu de celle-ci s'amenuise : c'est la face cachée et tue de la globalisation » (Rosanvallon 2000²¹ cité par Lévy M. 2002). C'est donc, selon certains, d'une véritable « comédie de la solidarité » qu'il faut parler (Lévy M. 2002, op.cit.).

Les nouvelles rhétoriques conduisent donc à une dépolitisation du développement ou selon certains une « informalisation du politique » (B. Campbell, sans date²²).

Pour autant, il importe de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. L'évolution des cadres de références et en particulier les nouvelles rhétoriques en matière de pauvreté et de gouvernance ouvrent certains espaces importants de réflexion. En témoignent les nombreux ouvrages recensés dans le cadre de la présente étude.

¹⁹ Totté M. 2003 « La bonne gouvernance selon l'UE : entre accords commerciaux et coopération décentralisée » Totté, Dahou, Billaz *Désengagement de l'Etat, décentralisation et développement* COTA-ENDA-KARTHALA à paraître

²⁰ Lévy Marc 2002 dans Stéphane Hessel *Dix pas dans le nouveau siècle* Seuil, p. 206

²¹ Rosanvallon P. *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple de la France*, Paris, Gallimard, 2000.

²² Campbell B. *Gouvernance, réformes institutionnelles et redéfinition du rôle de l'État : quelques enjeux conceptuels et politiques soulevés par le projet de gouvernance décentralisée de la Banque mondiale* (<http://cedim.uqam.ca/Gouver1.htm>)

De plus, « une fois énoncé, le discours des organisations internationales cesse d'être leur propriété exclusive » (Mestrum 2002, op. cit.). Les ONG comme les autres acteurs du développement ont alors un rôle important de déconstruction, d'interprétation et de resignification du discours en fonction des situations concrètes. Cette lutte « au moyen et au sein du discours » est importante. Elle suppose une posture intellectuelle critique mais non intransigeante par rapport aux théories dominantes. Comme le dit encore Mestrum, se référant à Hirschmann ou Habermas, c'est dans la confrontation des idées que se manifeste la dynamique sémantique et que de nouvelles voies peuvent s'ouvrir à la résistance.

Les discours et statistiques produits par les institutions internationales offrent des éléments importants pour la critique, tant les contradictions sont fréquentes. Mestrum montre combien les promesses non tenues du discours fournissent des matériaux utiles pour la recherche d'alternatives.

En définitive, et pour reprendre la question posée en introduction à la présente recherche, l'engouement général pour cette « nouvelle » « urgence » ne peut se comprendre que si l'on convient que poser le problème dans ces termes permet d'éviter de le poser en des termes qui questionneraient les enjeux de justice redistributive et de lutte contre les inégalités et l'exclusion. Pour autant la pauvreté n'est ni une construction européocentriste (comme auraient tendance à le faire croire certaines thèses relativistes) ni une exception à la règle néolibérale dominante. La pauvreté est une réalité qui a tendance à augmenter comme le montrent différentes références présentées dans le présent travail²³. Certains effets statistiques (phénomènes d'agrégation, changement d'échelles et « ecological fallacy ») limitent la pertinence des mesures quelles qu'elles soient (voir fiche n°4). C'est donc à une compréhension plus fine et complexe qu'il faut s'astreindre (voir fiches 2, 3, 5).

²³ voir en particulier l'article suivant de R. Billaz relatif au milieu rural.

Bibliographie

- Calame P., 2000, "Mettre la coopération européenne au service des acteurs et des processus de développement : un processus collectif de diagnostic et de propositions" . (Document de travail, 11). Paris : Fondation Charles Léopold Mayer
- Campbell B., Gouvernance, réformes institutionnelles et redéfinition du rôle de l'État : quelques enjeux conceptuels et politiques soulevés par le projet de gouvernance décentralisée de la Banque mondiale", <http://cedim.uqam.ca/Gouver1.htm>
- Helenko et Fuentes, 1999, "La pauvreté : objet de suspicion" in Comment se construit la Pauvreté, Alternatives Sud, Cahiers trimestriels du CETRI Vol VI (1999) 4, L'Harmattan, pp. 63-80
- Hewitt C., 1998, "Du bon usage du concept de gouvernance", Revue internationale des Sciences sociales
- Lemarchand R., 1998, "La face cachée de la décentralisation : réseaux, clientèles et capital social" in Décentralisation, pouvoirs sociaux et réseaux sociaux, APAD, Bulletin n°16, LIT, pp. 9-18
- Levy M., 2002, dans Stéphane Hessel "Dix pas dans le nouveau siècle, Seuil, p. 206
- Mestrum Fr., 2002, "Mondialisation et pauvreté. De l'utilité de la pauvreté dans le nouvel ordre mondial", L'Harmattan
- Moore M., 1993, "Declining to learn from the east ?" The World Bank on Governance and Development" in *IDS Bulletin*, vol 24, n°1, pp. 39-49
- Noore Alam Siddiquee, 1997, "Théories de la décentralisation de l'Etat" in Alternatives Sud. Pouvoirs locaux et décentralisation - Cahiers trimestriels du CETRI, Vol IV (1997)3, L'Harmattan
- Pinto R., 1994, "Clarifier les concepts en prélude à l'action" Le Bulletin DPMN, 2(3) décembre 1994
- Solagral, 1997, "Réforme de l'Etat et nouvelle gouvernance" Courrier de la Planète n° 41
- Winter G., 2001, "Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs", KARTHALA-IRD
- World Bank, 1993, "Efficient institutions emerge when there are built-incentives to create and reinforce property rights, defined in the broadest sense" World bank, Governance and Development, 1992, p.7

La sous-alimentation rurale dans les PED : comment arrêter l'hécatombe ?

René Billaz²⁴

Introduction

Trois faits majeurs illustrent l'extrême gravité de la sous-alimentation dans les zones rurales des PED : elle affecte actuellement un quart de la population rurale, le nombre des sous-alimentés s'est considérablement accru (en Asie du Sud et en Afrique au Sud du Sahara en particulier) et elle cause une mortalité infantile très élevée.

Le premier point ressort des estimations faites par la FAO²⁵ : en 1988/90, 781 millions des 3 milliards 905 millions d'habitants des 93 pays en développement souffraient de sous-alimentation, soit un sur cinq environ. Dans le secteur rural, ils seraient environ 600 millions, soit un sur quatre de ceux qui vivent à la campagne, dont le plus grand nombre sont des agriculteurs.

Cette même étude montre toutefois qu'au dessous d'un seuil²⁶ de 1.760 calories/jour/habitant pour l'Asie et de 1.985 pour l'Amérique latine les effectifs ont sensiblement baissé au cours de ces vingt dernières années (941 millions en 1969/71, 843 en 1979/81 et 781 en 1988/90), principalement en Asie de l'Est (en Chine continentale en particulier, mais aussi en Indonésie ces vingt dernières années) ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (grâce, il faut le souligner, à des importations massives qui peuvent représenter plus de la moitié de la disponibilité en céréales, dans le cas des pays exportateurs de pétrole). Les formes les plus sévères de sous-alimentation seraient donc en voie de régression. Mais cette baisse récente des effectifs des plus mal nourris ne peut pas motiver un optimisme exagéré, car elle est encore très localisée géographiquement, et surtout son rythme (90 millions par décennie), ne permettrait pas d'éradiquer complètement la sous-nutrition avant 80 ans, à supposer que les nouvelles générations ne viennent pas ruiner ces progrès.

Le deuxième ressort des données de cette même étude : pour 37 au moins des 93 pays en développement, les variations d'effectifs de populations rurales sous-alimentées entre 1950²⁷ et 1990 y seraient de + 46 millions en Asie de l'Est (soit + 72 %), + 352 en Asie du Sud (+ 92 %, dont les trois quarts pour la seule Inde), + 10 en Amérique latine et Caraïbes (+ 84 %) et + 140 en Afrique au Sud du Sahara (+ 134 %), soit un total de + 548 millions d'habitants (voir détail en annexe).

L'estimation rapportée ci-dessus des effectifs des sous-alimentés dans les zones rurales résulte de l'intérêt qu'il y a à prendre en compte (i) : des seuils de disponibilité énergétique moins sévères (pour simplifier : entre 2.000 et 2.300 calories/jour/habitant - valeur moyenne des statistiques nationales - au lieu de 1.760 à 1.940), (ii) une période historique plus large (1950/1990), (iii) les régions dans lesquelles les progrès alimentaires sont moins importants, voire nuls, et (iv) la spécificité de la sous-alimentation rurale.

²⁴ Ancien directeur scientifique du CIRAD

²⁵ Nikos ALEXANDRATOS (1995) : « Agriculture mondiale, horizon 2001 » Polytechnica Paris

²⁶ Le critère retenu par la FAO pour caractériser la sous-alimentation est en effet le maintien du poids corporel et la capacité à exercer une activité physique légère, soit 1,54 fois le taux de métabolisme basal ;

²⁷ Les données démographiques de 1950 sont celles du « World Population Prospects : The 2000 Revision » United Nations Population Division

Tout porte à penser en effet que, paradoxalement, la sous-alimentation peut prendre à la campagne des formes plus sévères qu'en ville. Kate BIRD²⁸, à partir de données du FIDA²⁹, issues de très nombreuses études conduites dans des PED des trois continents, montre que les formes de pauvreté sont encore plus sévères en zones rurales (particulièrement les plus isolées) qu'en zone urbaine. Notre hypothèse est que c'est également vrai de l'alimentation, sœur siamoise de la pauvreté, en raison du manque de ressources financières des agriculteurs pauvres et de l'éloignement des marchés. Les paysanneries pauvres des zones marginales seraient ainsi particulièrement exposées à la sous-alimentation.

En quarante ans, selon notre estimation, et malgré les progrès réalisés en Asie de l'Est et au Moyen-Orient, le nombre de mal nourris des zones rurales d'Asie, d'Afrique au Sud du Sahara et d'Amérique latine³⁰ s'est accru de plus de 500 millions. Cette très préoccupante augmentation résulte bien entendu de l'accroissement démographique dans les PED, qui a été de l'ordre de 3,5 milliards d'habitants entre 1950 et 2000. Qu'en sera-t-il en 2025 (+ 1,9 milliard) et en 2050 (+ 1,4 milliard) ?

Comme on sait, cette sous-alimentation chronique frappe particulièrement les groupes sensibles (les femmes gestantes et allaitantes, les enfants après le sevrage). Dans la plupart des PED, la croissance des enfants se ralentit à partir de l'âge d'environ six mois et continue à décliner jusqu'à environ deux ans : elle s'accompagne de retard de développement physique et cognitif (provoquant des tares physiologiques et intellectuelles irrémédiables) et d'un accroissement de la morbidité et de la mortalité (GRANTHAM- Mac GREGOR³¹). Natacha WILBEAUX³² rappelle que 35.000 enfants (en grande majorité des ruraux) meurent ainsi chaque jour de malnutrition et de maladie, soit près de 13 millions de morts par an : n'est-on pas fondé à parler d'une hécatombe silencieuse ?

Cette hécatombe n'est toutefois ni fortuite, ni inexplicable : elle est la conséquence de mécanismes d'exclusion, dont les causes sont structurelles. Ce sont en effet des options foncières, technologiques et commerciales qui ont conduit à la création de structures agraires, agroindustrielles et financières actuelles : privilégiant les objectifs de production marchande, elles ont délibérément délaissé une paysannerie vivant d'autosubsistance, initialement utilisée comme main d'œuvre temporaire, mais progressivement de plus en plus inutile au fur et à mesure des progrès du machinisme agricole et agroindustriel. La croissance démographique aidant, ces paysans pauvres constituent aujourd'hui la grande majorité des sous-alimentés des zones rurales des PED. En l'absence de mesures susceptibles de contrecarrer ces effets structurels, les agricultures marginales seront exclues *de facto* du progrès technologique.

Il faut donc aller au-delà du constat, par ailleurs exact, que la majorité des pauvres du monde vivent en produisant de la nourriture, et, comme l'a affirmé A.Sen³³ que la pénurie d'aliments masque en fait une pénurie de revenus. On est en outre amené à douter que la mise en œuvre généralisée des principes de l' « agriculture durable »

²⁸ Kate BIRD *et alii* (2002) : "Chronic Poverty and Remote Rural Areas" CPRC Working Paper n° 19. IDD University of Birmingham UK

²⁹ Fonds international de développement agricole

³⁰ Et sans doute plus en Amérique latine : il convient enfin de rappeler les biais susceptibles d'être introduits par les moyennes nationales de disponibilité énergétique dans les pays où le pourcentage de population urbaine est déjà élevé. Au Brésil par exemple, où la proportion d'actifs agricoles ne dépasse pas 12,5 % de la population active totale, il existe des zones de grave sous-alimentation rurale (dans les Etats du Nordeste par exemple), alors que les valeurs moyennes nationales de la disponibilité énergétique étaient déjà de 2.321 en 1961/62 et sont passées à 2.730 en 1988/90. Des données statistiques « confortables » peuvent donc masquer des réalités alimentaires locales critiques.

³¹ GRANTHAM- Mac GREGOR *et alii* (1996) : « Stunting and mental development in children » Nutr.Res. 16. 1821-28

³² Dans ce même ouvrage

³³ A. Sen (1987) : « Hunger and Entitlement » World Institute for Development Economics Research. Helsinki, cite par N. Alexandratos (op.cité).

(Jules Pretty³⁴) suffise à permettre aux agriculteurs les plus pauvres, vivant dans des zones marginales, de produire les aliments dont ils ont besoin et de fournir un surplus commercialisable pour approvisionner les villes.

Dans cet article nous essayerons de répondre aux questions suivantes :

- Qui sont ces paysans marginaux ?
- En quoi consistent les mécanismes d'exclusion ?
- Quelles en sont les conséquences macroéconomiques et écologiques ?
- Quelles mesures seraient susceptibles d'y mettre fin ?
- De quels savoirs agronomiques et technologiques ont besoin ces paysanneries marginales ? Comment peut-on les aider à les acquérir ?

Ces paysans marginaux : qui sont-ils ? Où vivent-ils ? Que produisent-ils ?

D'une façon très générale, ce sont de petits agriculteurs et éleveurs d'autosubsistance, vivant dans des zones marginales (par rapport à celles de production marchande) dont les maigres revenus monétaires proviennent quelquefois de cultures de rentes, mais principalement d'activités extra-agricoles exercées fréquemment loin du foyer et pour de longues périodes. Les hommes travaillent ainsi à l'exploitation durant la saison des cultures, et s'absentent au cours de la saison sèche, à la recherche de revenus salariaux dans les plantations des zones plus favorables, ou d'activités de l'économie informelle dans les grandes villes. Les femmes, quand à elles, assurent la permanence des activités domestiques et familiales.

Donnons-en quelques exemples, bien entendu non exhaustifs :

- Des paysans sahéliens, cultivateurs de mil et de sorgho, voire de maïs et de coton, propriétaires d'un maigre cheptel ovin et caprin, rarement bovin. Les conditions climatiques (longues saisons sèches, risques élevés de périodes sèches au cours de la saison des pluies), la pauvreté chimique et biologique des sols, leur fragilité à l'érosion limitent très sévèrement les rendements en grains, fourrages et produits animaux.
- Des « *fellahs* » maghrébins ou moyen-orientaux cultivateurs principalement de blé et de légumes secs, éleveurs de quelques ovins et caprins, rarement de bovins. Ce type d'exploitation, qui se retrouve jusqu'au Pakistan, se situe principalement dans les collines et zones montagneuses de climat semi-aride à hiver froid.
- Des petits riziculteurs des plaines irriguées d'Asie de l'Est et du Sud, disposant de très modestes superficies et d'un cheptel de buffles de trait et de porcs réduit à son strict minimum : de l'Inde aux Philippines en passant par la Thaïlande, la péninsule indochinoise et l'Indonésie, ils représentent la plus grande partie des paysanneries marginales des PED.

³⁴ Jules PRETTY (2000) : « Food Security through Sustainable Agriculture » Paper for Novartis Foundation for Sustainable Development Symposium "Nutrition and Development"

- Des paysans montagnards des massifs périphériques de la chaîne de l'Himalaya : appartenant fréquemment à des minorités ethniques historiquement refoulées des zones les plus fertiles, ils pratiquent - là où subsistent des espaces forestiers - une agriculture itinérante sur brûlis, centrée sur le riz pluvial, particulièrement peu productive et très dommageable pour l'environnement. Eloignés des pouvoirs centraux et des services de l'Etat, nombreux sont ceux qui pratiquent des cultures illicites.
- Des paysans des massifs andins sud et centro-américains et des collines qui les bordent, du Mexique au Chili : ils cultivent le maïs et les haricots (le blé plus au Sud), quelquefois du café ou du coton, et ne disposent que d'un maigre cheptel mal alimenté et peu productif. Un grand nombre d'entre eux a des origines indigènes (aztèques ou autres minorités ethniques du Mexique, mayas, incas, mapuches). L'exiguïté croissante de leurs exploitations conduit à des pratiques agricoles érosives de plus en plus dommageables pour l'environnement.
- Les misérables populations paysannes du Nordeste brésilien, dont les famines défrayent périodiquement la chronique. Victimes de structures agraires particulièrement injustes, leur misère physiologique est telle qu'elle a créé un type racial spécifique, caractérisé par une taille modeste et des retards de croissance accentués. Le maïs et les haricots constituent leurs principales cultures, complétées quelquefois par le coton.
- Les agriculteurs amazoniens, de la Bolivie au Venezuela en passant par le Pérou, l'Equateur et le Brésil : tribus amérindiennes vivant principalement de chasse, de pêche et de cueillette, métis « *caboclos* » récolteurs de caoutchouc naturel, et des « colons » installés depuis quelques décennies à l'occasion des programmes de colonisation³⁵, ils vivent dans un grand isolement (les voies d'accès sont impraticables plusieurs mois par an) et ne bénéficient que très peu des services de l'Etat (écoles, dispensaires, hôpitaux...).
- N'oublions pas enfin les innombrables paysans sans terre, sans aucun doute les plus déshérités des déshérités : en Inde, au Brésil mais aussi dans de nombreux pays latino américains et asiatiques, ils représentent en tout plusieurs millions de personnes.

Ce rapide survol de la pauvreté et de la sous-alimentation rurales confirme donc la marginalité des espaces correspondants (inaptes à des productions marchandes rentables), ainsi que la modicité et la précarité des productions agricoles : les superficies cultivées sont toujours faibles, par manque de terre ou de moyens mécaniques, les rendements médiocres et marqués par une forte variabilité interannuelle, et les productions ne dépassent que rarement les besoins alimentaires de la famille. Les revenus monétaires des éventuelles productions de rente sont toujours insuffisants, obligeant à recourir aux activités salariées saisonnières.

Plusieurs siècles après la création des *latifundia* et souvent à des centaines de kilomètres des domaines et plantations modernes, le *minifundium* s'est pérennisé dans le temps et étendu à des espaces inattendus.

³⁵ Ils cultivent alors principalement du riz pluvial, auquel succèdent de médiocres pâturages, et plus rarement des plantes pérennes, dont le cacao, quelques fruitiers et fréquemment (en Bolivie, au Pérou et en Colombie) des cultures illicites (coca).

En quoi consistent les mécanismes d'exclusion ?

Ils sont de quatre ordres différents : fonciers, technologiques, commerciaux et scolaires.

L'exclusion foncière, comme l'esclavage et ses conséquences³⁶, est d'origine coloniale : les colonies de peuplement (espagnoles et portugaises, allemandes, françaises, hollandaises ou anglaises en Amérique latine, en Afrique et en Asie) ont favorisé la constitution d'exploitations agricoles marchandes (fournissant dès le XVIème siècle les villes naissantes en blé, sucre, viande et suif, puis à partir du XIXème les industries métropolitaines en huile, caoutchouc, vin et viande). En l'absence de mécanisation agricole (qui n'apparaîtra qu'au XXème siècle), beaucoup de travaux agricoles (semis, entretien, récolte) étaient exécutés par de la main d'œuvre temporaire, qui était fournie par des paysans vivant à proximité, en autosubsistance. Les colons espagnols, à travers le régime de *l'encomienda*, créèrent ainsi sous la contrainte un statut de semi-servage copié directement des pratiques féodales européennes. Ainsi constitué à l'origine, le *minifundium*, corollaire indispensable du *latifundium*, s'est perpétré à travers les âges et les continents, même une fois disparu le statut de semi-servage (remplacé par le salariat saisonnier dans le cas des domaines et plantations capitalistes).

La preuve de sa pérennité nous est fournie par les statistiques agricoles de nombreux pays (dont plusieurs indépendants depuis plus d'un siècle). Ainsi :

- En Inde, en 1969, 47 % des exploitants agricoles disposaient de moins de 0,4 ha³⁷
- En Algérie, en 1954, 445.000 exploitations « musulmanes » (70 % du total) disposaient de moins de 10 has, dont 106.000 de moins de 1 ha³⁸.
- En 1967, la CEPAL³⁹ rapportait les chiffres suivants : en Argentine, 43 % des exploitations disposaient de 3,4 % des terres, au Brésil : 22,5 % et 0,5 %, au Guatemala : 88,4 % et 14,3 %, au Pérou : 88 % et 7,4 %. Au Chili, où ces valeurs étaient en 1965 de 36,9 % et 0,2 %, les 257.000 exploitations minifundistes avaient une superficie moyenne de 4 has⁴⁰.

Dans tous ces cas, comme dans tous ceux où s'est constituée une structure agraire où coexistent des exploitations minifundières et à vocation marchande⁴¹ (qu'elles aient un caractère latifundiaire ou capitaliste) on assiste à des dynamiques de différenciation dont les conséquences, sur de longues durées (plusieurs dizaines d'années) conduisent les premières à une exclusion progressive du marché et les secondes à d'importantes possibilités d'accumulation (voir encadré). On peut s'en rendre compte à partir de la modélisation simplifiée présentée ci-après⁴².

³⁶ Rappelons qu'au cours de la deuxième moitié du XIXème siècle, la fin de l'esclavage, au Brésil comme en Amérique du Nord, s'est traduite par l'expulsion de centaines de milliers de personnes, qui se sont retrouvées sans foyer, sans emploi et sans revenus.

³⁷ Et 22 % des familles rurales étaient sans terre (Transnational Institute : « World Hunger » op. cité)

³⁸ Source : « Croissance des Jeunes Nations, supplément algérien, avril 1963)

³⁹ CEPAL : « Evolución y situación actual y futura de la agricultura latinoamericana » Documento CEPAL Mars 1967. Voir aussi J. CHONCHOL (1994) : "Sistemas agrarios en América latina" Fondo de Cultura Economica Mexico

⁴⁰ R.BILLAZ (1970) «La reforma agraria chilena y el camino al socialismo » Cuadernos del CEREN Santiago Chili

⁴¹ Ce qui n'est pas le cas des exploitations paysannes de type familial marchand, qui combinent des objectifs d'autoconsommation et de production pour le marché.

⁴² Inspirée de données algériennes entre les années 1930 et 1970, et d'une modélisation proposée par S. BARRACLOUGH et J. SCHATAN (1970) : « Política tecnológica y desarrollo agrícola » CEREN Universidad Católica de Chile, Septiembre 70, pp. 91-117

Modélisation de l'évolution des exploitations sur 40 ans

Comparons l'évolution différentielle de deux systèmes d'exploitation d'un millier d'has chacun, l'un de caractère capitaliste et l'autre minifundiaire, situés dans des zones à potentialité contrastée (p.ex. sur terres alluviales de vallées pour le premier et de sols de collines pour le deuxième).

Le premier (A) est une exploitation unique, employant 20 actifs permanents, ayant au départ des rendements en céréales de 3 T/ha. Les emplois sont maintenus constants, mais les rendements croissent en moyenne de 2 % par an.

Le deuxième système (B) est constitué de 200 exploitations de 5 has, chacune comptant au départ 2 actifs dont la croissance démographique est de 3 % par an ; les rendements sont de 1 T/ha et restent constants tout au long de la période (aucun progrès agronomique).

Dans les deux cas, chaque actif doit assurer la nourriture d'un non actif (la consommation annuelle de céréales par personne et par an est de 300 kgs), et il faut utiliser 100 kgs par ha et par an pour les semis.

Les paramètres d'évolution sont la superficie par actif, la productivité par ha (en l'occurrence de céréales) et par actif, ainsi que la production commercialisable par actif (une fois déduits les besoins pour l'alimentation et les semences)

Les résultats, sur quarante ans, sont les suivants :

Années		N	N + 10	n + 20	n + 30	n + 40
Superficie par actifs (has)	A	50	50	50	50	50
	B	2,5	1,9	1,5	1,1	0,9
Productivité par ha (T)	A	3	3,6	4,3	5,2	6,2
	B	1	1	1	1	1
Productivité par actifs (T)	A	150	180	215	260	310
	B	2,5	1,9	1,5	1,1	0,9
Production marchande par actif (T)	A	144	174	209	254	304
	B	1,7	1,1	0,8	0,4	0,2

Pendant que l'exploitation A (à vocation marchande) progresse économiquement (la production marchande par actif double en quarante ans), le minifundium B régresse jusqu'à disparaître quasi complètement du marché (la production marchande par actif est divisée par huit, pour arriver à une valeur quasi nulle). L'exclusion foncière conduit inévitablement à la marginalisation économique.

L'Algérie en fournit un exemple particulièrement illustratif : Germaine TILLION⁴³, constatant en 1958 la misère de la grande masse des musulmans (elle avait travaillé comme anthropologue dans les Aurès au cours des années 30), a qualifié de « clochardisation » le processus d'appauvrissement qui s'était déroulé au cours de ces vingt années. On a vu qu'en 1954 les petites exploitations musulmanes étaient déjà les plus nombreuses, et de loin.

⁴³ G. TILLION (2000) : « Il était une fois l'ethnographie » Le Seuil. Paris

Et, depuis, la population musulmane, qui était de 2 millions d'habitants en 1872⁴⁴, est passée à 9 en 1960 et 30 en 2000, sans que les structures agraires aient été modifiées⁴⁵.

C'est effectivement un processus de clochardisation qui a affecté les paysanneries minifundiaires, partout où la croissance démographique galopante, amorcée entre les deux guerres mondiales, n'a pas été accompagnée d'une modification radicale des structures agraires.

L'exclusion technologique se présente aussi bien dans le choix des techniques agricoles elles-mêmes (on peut alors parler d'exclusion agronomique) que dans celui des activités en amont et en aval de la production (il s'agit alors d'exclusion agroindustrielle).

Après la deuxième guerre mondiale et plus particulièrement à partir des années 70⁴⁶, les institutions internationales ont promu un puissant processus de modernisation technique agricole, la « révolution verte ». Il s'agissait pour l'essentiel de nouvelles variétés dont le potentiel productif s'exprimait grâce à l'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires appropriés, en ayant éventuellement recours à l'irrigation et à la mécanisation agricole. La révolution verte a effectivement permis une forte augmentation de la production : elle aurait en particulier permis d'éviter la famine qui menaçait dans les grands pays asiatiques au début des années 70. Toutefois, dans les pays à structure agraire gravement inégalitaire, elle n'a été mise en œuvre que par les exploitations disposant de ressources foncières importantes et/ou de bon potentiel productif (sols alluviaux de vallées, irrigables ou irrigués). C'est ainsi qu'en Inde ce sont les exploitations de taille moyenne et grande qui l'ont appliquée, et non les paysans pauvres, ce qui a conduit à une aggravation des tensions sociales à la campagne⁴⁷. En Amérique latine, Jacques CHONCHOL⁴⁸ souligne que la « modernisation conservatrice » intervenue à partir des années 50 n'a concerné que certaines régions (à plus forte potentialité agricole et disposant d'un meilleur accès au marché), certains produits (destinés aux marchés urbains - en forte expansion - et internationaux), et types d'exploitations (principalement de type capitaliste, voire familial marchand) : là encore, les exploitations minifundiaires, de loin les plus nombreuses, sont restées à l'écart de ce processus de modernisation. En Afrique sahélienne, autre importante zone d'agriculteurs marginaux, le « message technique » de la recherche agronomique n'a jamais été appliqué par tous ni dans son intégralité, de sorte que les conditions d'une agriculture productive et durable n'ont jamais été remplies : la pauvreté rurale n'a pas été profondément altérée, et les ressources naturelles ont souffert de graves dégradations⁴⁹. On est donc fondé à conclure que, dans leur immense majorité, les paysanneries pauvres des PED sont restées à l'écart de la révolution verte : les recommandations techniques n'étaient pas adaptées à leurs conditions. Rappelons toutefois que l'objectif principal de cette modernisation n'était pas de contribuer à la résolution des problèmes sociaux des campagnes, mais d'augmenter la disponibilité de produits alimentaires.

⁴⁴ Atlas des colonies françaises (1934) Editions géographiques, maritimes et coloniales Paris

⁴⁵ L'expropriation des propriétés coloniales et leur transformation en domaines autogérés n'a en effet altéré en rien la structure agraire initiale.

⁴⁶ Avec la création des Centres Internationaux de Recherche Agronomique pour les principales cultures vivrières (riz, blé, maïs, haricots, pommes de terre..) et l'élevage.

⁴⁷ Moham RAM (1974) : «Les contradictions de la révolution verte en Inde » Le Monde Diplomatique. Octobre 1974. Paris.

⁴⁸ J. CHONCHOL « Sistemas agrarios en América latina » *opus cité*

⁴⁹ P.M. BOSC *et alii* (1992), éditeurs : « Le développement agricole au Sahel » Tome 3 « Terrains et innovation » CIRAD Montpellier France

On doit aussi prendre en compte le cas des paysanneries qui ont « fait les frais » des échecs de grands projets de développement agricole, comme l'arachide au Sénégal ou l'élevage du porc à Madagascar. Basés sur des hypothèses agronomiques qui se sont avérées irréalistes, et des présupposés économiques (rapports de prix) non vérifiés dans la pratique, ils ont fragilisé les systèmes de production (dégradation de la fertilité des sols, baisse des productions vivrières) et paupérisé les paysanneries qui s'y étaient engagées.

L'exclusion technologique agroindustrielle, quant à elle, résulte du choix de modèles industriels pour l'approvisionnement des exploitations agricoles en intrants et équipements d'une part et la conservation, le stockage et la transformation des produits agricoles d'autre part. Initié dans les pays industrialisés dès la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle⁵⁰, le développement agroindustriel a pris dans les PED, après la deuxième guerre mondiale, la forme de complexes agroindustriels⁵¹ en association avec des entreprises internationales des pays industrialisés, assurant à la fois la conception et le suivi des processus technologiques et la commercialisation des produits. S. MICHAÏLOF⁵² a fait une révision critique des alternatives industrielles et artisanales de plusieurs filières de production, et montré que pour plusieurs d'entre elles, en Amérique latine comme en Asie, des alternatives artisanales avaient fait la preuve de leur viabilité : c'est en particulier le cas du sucre en Inde, du manioc en Amérique latine⁵³, du coton dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est⁵⁴. Il en existe ainsi de nombreux exemples, dont les origines remontent aux périodes antérieures à la constitution des complexes agroindustriels, laquelle a fréquemment eu pour conséquence de les éliminer du marché⁵⁵. Rappelons que les choix entre des technologies industrielles et artisanales ont donné lieu à des débats très animés, en URSS et en Chine dès l'arrivée au pouvoir des communistes⁵⁶, en Algérie après l'indépendance⁵⁷, et en Inde, où GHANDI a vigoureusement défendu l'option de l'artisanat rural, seul capable d'offrir des emplois aux masses rurales sous-employées. On lui prête la formule suivante, qui illustre la gravité des choix correspondants : « *Imaginez quelle calamité cela peut être que d'avoir trois cent millions de semi-chômeurs (...), pour eux Dieu ne peut prendre que l'aspect de pain et de beurre* ». S. MICHAÏLOF montre en outre que certaines options industrielles, en Afrique au Sud du Sahara en particulier, ont conduit à des échecs retentissants, tout en contribuant à aggraver sensiblement l'endettement des pays correspondants.

L'exclusion commerciale s'est accélérée récemment, suite à la mise en œuvre des politiques libérales imposées à partir des années 80 par le FMI et la Banque Mondiale ; leurs principales composantes ont été, comme on sait, la suppression des barrières douanières et le démantèlement des offices publics de régularisation des cours (caisses de stabilisation). La concurrence ainsi instituée entre des systèmes de production dont les productivités varient du simple au centuple (cas des céréales), ceux du Nord bénéficiant en outre d'importantes subventions à l'exportation a empêché nombre de petits producteurs du Sud de faire face à leurs engagements

⁵⁰ Sur l'âge agroindustriel des systèmes alimentaires, voir L. MALASSIS (1994) : « Nourrir les hommes » Dominos / Flammarion Paris

⁵¹ ç.à.d. d'usines de transformation de grande capacité, sises à proximité des plantations ou au sein de bassins de production

⁵² S. MICHAÏLOF (1984) : « Les apprentis sorciers du développement : mythes technocratiques face à la pauvreté rurale » Ecomica Paris

⁵³ F. BOUCHE *et alii*, éditeurs (1998) : « Les agro-industries rurales en Amérique latine » CIRAD Montpellier

⁵⁴ J.C. FOLLIN, communication personnelle

⁵⁵ J. CHONCHOL « Sistemas agrarios en América latina » *opus cité*

⁵⁶ A. ZAUBERMAN (1962) : « Soviet and Chinese strategy for economic growth » International Affairs vol XXXVIII n° 3 juillet 1962. Cité par S. MICHAÏLOF

⁵⁷ Où l'option de l' « Industrie industrialisante » connaîtra des échecs cuisants.

financiers, les excluant ainsi du marché⁵⁸. Rappelons en outre que la suppression des organismes de régulation des cours a conduit dans certains cas, comme dans celui du café, à une baisse drastique des prix d'achat aux producteurs (de l'ordre de quatre à un dans les années récentes).

L'exclusion sociale, culturelle et scolaire se manifeste principalement à travers deux mécanismes. L'exclusion sociale résulte de l'incapacité croissante des Etats du Sud (particulièrement depuis la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel) à fournir les services de base (éducation et santé) à leurs citoyens, singulièrement les plus démunis, et à apporter une aide aux exclus (chômeurs et paysans ruinés). Pour eux, l'exclusion économique se double ainsi d'une exclusion sociale.

L'exclusion scolaire frappe non seulement les illettrés (encore très nombreux dans la majorité des pays du Sud) mais aussi ceux des anciens scolarisés qui n'ont pu poursuivre leurs études au-delà de l'enseignement primaire supérieur. On constate en effet que le niveau de connaissances techniques requis pour accéder à des emplois « modernes » est de plus en plus élevé : il correspond fréquemment à celui d'une seconde ou d'un baccalauréat technique. S'est ainsi instituée une sorte de « barrière culturelle » que le plus grand nombre des enfants issus des milieux défavorisés est incapable de franchir : ils sont alors condamnés aux emplois les moins qualifiés et les plus précaires, en marge de la société moderne.

Quelles en sont les conséquences macroéconomiques et écologiques ?

Les conséquences macroéconomiques sont bien connues : il s'agit en premier lieu de la contraction du marché intérieur résultant de la marginalisation économique d'un nombre croissant de producteurs, mais aussi un exode rural massif alimentant une croissance urbaine démesurée, fréquemment supérieure à 4 % par an. Bien entendu aucune des cités des pays du Sud n'a été en mesure de créer à un rythme comparable les emplois et les infrastructures nécessaires : la marginalisation urbaine a donc accompagné la marginalisation rurale. Il faut également souligner les conséquences de cette croissance urbaine sur les importations alimentaires. On constate que dans beaucoup de pays du Sud la population rurale, qui représentait 90 % de la population totale il y a encore quelques décennies n'en représente plus maintenant que 50 %. Dans ces conditions, le nombre d'urbains que devait alimenter chaque actif rural est passé de 0,2 à 2, soit une multiplication par un facteur 10. Un tel défi, en termes d'accroissement de la productivité du travail dans un délai aussi court n'a été relevé qu'après la seconde guerre mondiale par les agricultures européennes et nord-américaines, au prix d'ailleurs d'une politique agricole très volontariste et particulièrement coûteuse dont les pays du Sud n'avaient bien entendu ni les moyens, ni les bases agronomiques.

La croissance de la demande urbaine ne pouvant être satisfaite par les progrès de l'agriculture nationale, les importations alimentaires n'ont cessé de croître, au détriment de la balance commerciale et des capacités d'investissement productif : les retards du développement agricole constituent un handicap de plus en plus lourd pour l'économie nationale.

⁵⁸ Dans le cas de l'Afrique, voir : P.M. BOSC *et alii*, (2002) : « Le grand saut des organisations de producteurs agricoles africaines : de la production sous tutelle à la mondialisation » RECMA Revue internationale de l'économie sociale. N° 285 juillet 2002, pp. 47-62

Les conséquences écologiques

En milieu rural, le formidable accroissement démographique a bien entendu provoqué une augmentation considérable de la pression foncière. Dans les plaines asiatiques surpeuplées comme dans tous les espaces déjà complètement utilisés (c'est-à-dire sans jachère), elle s'est traduite par une fragmentation des propriétés agricoles : en l'absence de modifications substantielles des techniques productives, la pression sur les ressources naturelles (sols et eaux) a sensiblement augmenté, avec des risques notoires de dégradation et d'épuisement. Ailleurs, là où les densités rurales étaient encore faibles, c'est la durée de la jachère qui en a fait les frais : on peut évaluer par exemple que si la capacité de travail d'un actif agricole est de deux hectares, un accroissement de la densité rurale de 5 à 30 habitants par km² (évolution couramment constatée dans les savanes africaines au cours des quarante dernières années) se traduit par un raccourcissement du temps de jachère de 15 à 2 ans. C'est un véritable bouleversement agronomique et agraire qui est alors en cours : la fertilité des sols est gravement obérée, les ressources fourragères et arbustives réduites, les règles d'attribution des droits d'usage (cultures, pacages, prélèvements de bois et de fruits) doivent être révisées⁵⁹. Dans les savanes africaines, la réduction du temps de jachère s'est accompagnée d'une forte dégradation des ressources naturelles (épuisement des sols, érosion, épuisement des ressources herbacées et arbustives, altération des ressources hydriques...). Ailleurs enfin, dans les espaces encore vierges des savanes et forêts tropicales, y compris dans des espaces fragiles comme les zones montagneuses (périphérie de l'Himalaya, Madagascar, escarpements andins...) des fronts pionniers très actifs ont défriché des superficies considérables, de l'ordre de plusieurs millions d'hectares. Dans quelques cas, comme les fronts pionniers liés aux programmes agraires gouvernementaux (brésiliens ou boliviens par exemple), des dispositions ont été prises (mais pas toujours respectées) en matière d'aménagement et de gestion des ressources naturelles. Dans tous les autres, les défrichements ont été anarchiques, avec des conséquences fréquemment dramatiques en matière de dégradation des ressources naturelles⁶⁰.

On constate donc que l'accroissement du nombre d'exploitations s'est effectué le plus généralement au détriment des ressources naturelles : en l'absence de modifications drastiques des techniques d'exploitation, il s'agit donc d'un système non durable, dont l'avenir est limité dans le temps comme dans l'espace.

Quelles mesures seraient susceptibles de mettre fin aux processus d'exclusion ?

S'attaquer aux causes de l'exclusion rurale dans les PED, c'est se fixer comme objectif de restaurer les capacités économiques des familles rurales y compris les plus défavorisées, autrement dit de ramener dans le marché ceux qui en ont été exclus : cette stratégie tourne délibérément le dos à celles qui consistent à confier à l'actuel secteur marchand le soin de combler les déficits alimentaires globaux, et aux instances publiques et privées « d'assistanat social » la responsabilité de faire parvenir aux familles nécessiteuses l'aide alimentaire dont elles ont besoin pour survivre (« aliments contre prestations de travail », « aide aux groupes sensibles »).

⁵⁹ C. FLORET et R. PONTANIER (2001) : « La jachère en Afrique tropicale, de la jachère naturelle à la jachère améliorée » deux tomes . John Libbey Eurotext Paris.

⁶⁰ R. BILLAZ et V. PALMA (1996) : " L'expansion de l'agriculture et de l'élevage dans les savanes tropicales d'Amérique du Sud : 1. Les limites de la révolution verte. 2. L'émergence d'alternatives agroécologiquement durables" In *Les limites de la révolution verte* Séminaire CIRAD Montpellier septembre 1995 43 p.

Pour ce faire, il convient de concevoir et mettre en œuvre des stratégies alternatives, tant au niveau international (politiques macroéconomiques) que national (réformes foncières, administratives, fiscales et éducatives) et local (approches du développement rural).

Les politiques macroéconomiques alternatives partent de deux principes : (i) la mise en concurrence sur un marché unique sans barrières douanières d'exploitations de productivité très différentes ruine les plus faibles et bloque toute possibilité de développement rural dans les pays correspondants ; (ii) la crise actuelle n'est pas due à une surproduction globale, mais à une sous-consommation dramatique.

Partant de ces postulats, Marcel MAZOYER⁶¹ propose d'organiser et de réguler les échanges agricoles internationaux de manière viable pour tout le monde, sur la base de grands ensembles économiques régionaux regroupant des pays de niveau de productivité comparable (p.ex. : pays européens, pays africains tropicaux, pays du Sud-Est asiatique...) définissant une politique commerciale commune vis-à-vis du marché international, et, à l'intérieur, de relèvement progressif des prix des produits agricoles. Les politiques tarifaires mondiales pour les principaux produits seraient élaborées par les organisations professionnelles du Nord et du Sud avant d'être proposées aux instances politiques nationales et régionales : l'objectif est de permettre aux agriculteurs de définir ensemble les bases commerciales de leur développement.

Vaste chantier, en rupture complète avec les règles néolibérales actuelles. Utopique, diront certains ? Il faut pourtant se convaincre que l'hécatombe silencieuse au sein des masses déshéritées des pays du Sud ne sera pas enrayée sans un sursaut politique majeur. N'oublions pas que l'Union européenne est issue d'un sursaut de même nature, quand, après la deuxième guerre mondiale, le « plus jamais ça » de DE GAULLE, ADENAUER et CHURCHILL a effectivement ouvert la porte à une paix durable en Europe, après des siècles de conflits meurtriers.

Des politiques nationales novatrices s'imposent, tant en matière foncière qu'administrative (décentralisation), technologique, fiscale et éducative.

Les politiques foncières doivent répondre à la nécessité d'une plus juste répartition des terres, éviter les errements de nombreux programmes de réforme agraire⁶², et prendre en compte des risques politiques liés aux réactions des propriétaires dépossédés⁶³. Rappelons, à grands traits, les principales mesures constituant les bases d'une politique foncière :

- La taxation (lourde) des terres insuffisamment productives⁶⁴ ;
- La création d'un Office foncier, gérant les ressources issues de cet impôt, disposant d'un droit de préemption (à l'occasion des ventes et successions) et d'expropriation (partielle ou totale), et de la capacité d'attribution (par cession onéreuse) du patrimoine ainsi constitué, selon des critères et des modalités définis par une loi foncière ;

⁶¹ M. MAZOYER et L. ROUDART (1997) : « Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise actuelle » Seuil Paris ; M. MAZOYER (2002) : « La croissance mondiale dépend des prix agricoles » Grain Magazine, n° spécial « Qui seront les agriculteurs du troisième millénaire ? »

⁶² Dont beaucoup, coûteuses, fortement politisées et bureaucratisées, n'ont apporté que des solutions très marginales à la grande masse des paysanneries marginales sans contribuer significativement à la production nationale.

⁶³ Dont les coups d'Etat au Brésil (1964) et au Chili (1973) ont donné de tragiques illustrations. Cf J. CHONCHOL, *op.cité*

⁶⁴ Les propriétaires disposant d'un droit de recours contre les évaluations correspondantes auprès de « tribunaux agraires », à l'exemple de ceux dont la constitution et le fonctionnement avaient été établis, au Chili, par la loi de réforme agraire de 1965.

- La définition, par voie légale, de statuts ruraux favorables aux producteurs (fermages, métayages, organisation des marchés ruraux, gestion associative d'exploitations et d'ateliers productifs, régime successoral, modalités de départ à la retraite des agriculteurs âgés...);
- Les modalités d'élaboration, d'exécution et d'évaluation d'une politique foncière régionale dans le cadre d'instances décentralisées représentatives.

Les politiques de décentralisation doivent confier à des collectivités locales et territoriales démocratiquement élues la responsabilité de la mise en œuvre locale des politiques agraires nationales, avec transfert de compétences et de ressources⁶⁵.

Les choix technologiques revêtent, comme on l'a vu, une importance décisive en matière d'emploi rural : des évaluations rigoureuses des filières actuelles s'imposent, à l'issue desquelles des alternatives réalistes doivent être choisies, en fonction des gammes très larges de disponibilités existantes. Dans cet esprit, le rôle, la structure et le fonctionnement des actuels instituts nationaux de technologie agroindustrielle sont certainement à redéfinir.

Les politiques fiscales doivent donc définir les règles de répartition des recettes fiscales dans le cadre des politiques de décentralisation, ainsi que celles relatives aux marchés ruraux et aux régimes successoraux.

Enfin, les politiques éducatives doivent s'attacher à évaluer et moderniser les filières de formation technique pour faciliter une meilleure insertion professionnelle des jeunes ruraux, tout en créant un fonds pour l'attribution de bourses d'études aux enfants des familles défavorisées⁶⁶

De nouvelles stratégies de développement rural s'imposent également, pour prendre en compte les nécessaires complémentarités entre les zones à forte potentialité économique (ressources naturelles, infrastructures, localisation par rapport au marché..) et celles qui sont défavorisées, où sont localisées les paysanneries marginales⁶⁷. L'approche régionale peut ainsi largement déborder les frontières nationales, ce qui renforce la nécessité d'une démarche multinationale.

S'il convient bien entendu d'accorder à la production agricole une place centrale, il faut également reconnaître que les agriculteurs des zones défavorisées ne pourront pendant longtemps prétendre à en tirer l'essentiel de leurs ressources. C'est pourquoi les expériences actuelles de développement local méritent une attention toute particulière, de façon à en évaluer les résultats et les méthodes. On retiendra, dans cet esprit, les concepts suivants :

- Celui d'autosuffisance alimentaire locale : l'approvisionnement non marchand des groupes sensibles en légumes, fruits et produits animaux doit constituer une préoccupation prioritaire si l'on veut éliminer les déficits nutritionnels dont ils souffrent chroniquement. De larges marges de progrès sont en effet possibles à partir des ressources locales, particulièrement dans les bas fonds, qui peuvent être aménagés avec des techniques simples et peu coûteuses.
- Celui de Système agroalimentaire local (SIAL), qui accorde une importance particulière aux spécificités locales des produits agricoles, résultant de la nature des ressources naturelles locales (terroirs), des techniques productives (choix des

⁶⁵ Voir, dans le cas de l'Afrique de l'Ouest francophone : M.TOTTE, T.DAHOU, R. BILLAZ (éditeurs) : « Décentralisation et Développement en Afrique de l'Ouest francophone » Khartala Paris (à paraître)

⁶⁶ Voir par exemple : Agraria (2002) « las becas Marcel L'AOT » sur le site web de cette ONG chilienne www.agraria.cl et R. BILLAZ (2002) : « Les perspectives professionnelles des enfants de paysans *chilotes* » Association Douar Nevez. miméo.

⁶⁷ Sur le développement et la région, voir L. CAMBREZY *et alii* (1984) : « La région, territoire de recherche » in « Le développement rural en question » ORSTOM Paris

variétés végétales ou espèces animales, conditions d'entretien et de récolte...) et des processus de transformation et conservation locale (dont la valorisation culinaire). La possibilité d'une inscription au catalogue des Appellations d'origine contrôlée (AOC) permet en effet de labelliser des identités territoriales (terroir / produit / processus) et de bénéficier ainsi de « niches » commerciales spécifiques.

- Celui de filières « équitables » (au sens des conditions sociales de la production), qui tend à rencontrer un écho de plus en plus favorable chez les consommateurs et une place spécifique dans les filières commerciales.
- Celui de ressources patrimoniales locales, qu'elles soient d'ordre écologique (valorisation des ressources naturelles et paysagères), historique (patrimoine architectural, histoire sociale..) ou culturel (littérature, musique, danse, arts plastiques..). Leur valorisation est déjà amorcée dans certains cas, en particulier pour l'artisanat d'art, mais des trésors restent à redécouvrir. De nouvelles relations ville campagne peuvent ainsi être rêvées, imaginées et mises en oeuvre, facilitées par l'amélioration des infrastructures de transport et de communication, sur la base d'un tourisme rural organisé en conséquence.
- Celui d'une démarche à la fois participative (mobilisation des différents acteurs locaux), prospective (prenant en compte les projections démographiques et économiques disponibles), expérimentale (pour valider localement, voire créer, les alternatives technologiques et culturelles) et contractuelle (formalisation des engagements réciproques des différents acteurs, dont l'Etat et les collectivités territoriales).

De quels savoirs agronomiques et technologiques ont besoin ces paysanneries marginales ? Comment peut on les aider à les acquérir ?

Jusqu'à un passé récent (les années 70 environ), les institutions de recherche agronomique ont travaillé en priorité sur les productions marchandes (y compris vivrières). Les connaissances sur les exploitations elles-mêmes n'ont donc concerné que les exploitations marchandes. Ce n'est qu'avec le développement des recherches dites « systèmes », privilégiant une approche horizontale (systèmes de cultures, d'élevage, de production, terroirs et régions, organisations paysannes...) qu'on a pu disposer de connaissances sur les agricultures marginales.

Ces connaissances se sont hélas fréquemment limitées au stade du diagnostic, à l'exception de quelques travaux expérimentaux visant à valider avec les paysans les technologies proposées par la recherche. Dans la grande majorité des cas, on s'est contenté de souhaiter que les services de vulgarisation agricole prennent en compte les résultats de ces diagnostics. Outre les difficultés qu'ont rencontré ces services à valoriser utilement les connaissances ainsi acquises, leur démantèlement ou affaiblissement consécutifs aux programmes d'ajustement structurel ont limité considérablement leurs capacités d'intervention⁶⁸.

Au titre des acquis importants de ces programmes « horizontaux », retenons en particulier ceux qui concernent le semis direct dans des couvertures végétales permanentes⁶⁹, qui ouvre des voies originales pour une gestion durable de la fertilité

⁶⁸ F. RIBEIRO *et alii* (2002) : « Du transfert de technologie à l'expérimentation paysanne » Echos du Cota n° 96 septembre 2002 pp 7-13. Bruxelles

⁶⁹ F. GUIMARAES, C. CONTI, R. BILLAZ (2002) : « SAVANAS : la gestion durable des savanes périamazoniennes » CD ROM interactif CIRAD Montpellier UEL Londrina (Brésil)

des sols tropicaux, et les alternatives pour l'amélioration des jachères⁷⁰. La poursuite de travaux dans ces deux domaines est susceptible de fournir aux paysanneries marginales des modalités peu onéreuses de restaurer et maintenir la fertilité des sols.

Ceci étant, on ne peut que constater un grave déficit de connaissances pour l'optimisation de la gestion des ressources territoriales aux différentes échelles géographiques (parcelles, exploitations, terroirs) et de décisions (exploitants, collectivités territoriales). Outre la modicité des efforts consentis par les institutions de recherche dans les zones marginales, on regrette que des variables aussi importantes que le foncier (conditions d'accès aux ressources, droits d'usage...) ou les technologies de conservation et transformation des produits agricoles ne figurent encore qu'aussi rarement dans les études agronomiques consacrées aux zones marginales.

Conclusion

La sous-alimentation dans les zones rurales de très nombreux PED a évolué de façon très préoccupante depuis 1950, malgré la baisse constatée depuis 1970 du nombre d'habitants les plus sous-alimentés en Asie de l'Est et au Moyen-Orient : les chiffres fournis par la FAO montrent en effet une augmentation très importante des mal nourris (à des seuils moins critiques) dans les autres régions, dont principalement l'Asie du Sud et l'Afrique au Sud du Sahara.

La mortalité infantile très élevée associée à ces déficiences nutritionnelles (et aux autres éléments du mode de vie liés à la pauvreté) amène à considérer cette situation comme de toute première importance pour l'humanité dans son ensemble. Malheureusement, les efforts déployés jusqu'à présent n'ont pas été en mesure d'enrayer cette hécatombe silencieuse, pas plus que l'augmentation du nombre des mal nourris.

Dans le cas des populations rurales sous-alimentées, constituées pour leur plus grande part par des paysanneries pauvres des zones marginales, on est ainsi amené à considérer que les mécanismes macroéconomiques mis en œuvre par les PED concernés et par la communauté internationale se heurtent à des obstacles structurels, d'ordre foncier, technologique, commerciaux et éducatifs qui tendent à accumuler les excédents de population (non employés dans les entreprises du secteur marchand) dans les zones marginales où prédominent les exploitations marginales, d'autosubsistance, du secteur non marchand.

La lutte contre la sous-alimentation rurale appelle donc des mesures d'ordre macroéconomique visant à constituer des ensembles régionaux susceptibles d'adopter des stratégies de développement (dont des barèmes douaniers) communes et de promouvoir des politiques foncières, technologiques et éducatives permettant d'incorporer les zones marginales dans le secteur marchand. Les recherches d'ordre technologique et agronomique devraient être évaluées et réorientées en conséquence.

⁷⁰ C. FLORET et R. PONTANIER *opus cité*

Annexe : estimation de l'évolution du nombre de ruraux sous-alimentés des PED entre 1950 et 1990.

Rappelons que le choix d'un seuil de disponibilité énergétique supérieur à celui retenu par l'étude FAO « Agriculture mondiale : horizon 2010 » pour caractériser la sous-alimentation chronique (qui est situé entre 1760 et 1985 calories/jour/habitant) est justifié par les considérations suivantes :

- Il faut prendre en compte un taux de pertes entre les disponibilités « statistiques » et « réelles », au niveau des consommateurs, au cours de la commercialisation (dans le cas des produits achetés) et, ajoutons-nous, du stockage (pour les produits autoconsommés). Dans l'étude en question, ce taux est estimé à 10 %.
- D'une façon très générale (voir Kate BIRD, opus cité), la pauvreté rurale - et donc la sous-alimentation - est sensiblement pire à la campagne qu'en ville, dans les PED.

Nous avons donc choisi le seuil « statistique » national de 2.400 calories/jour/personne, qui correspond donc à un seuil « réel » de 2.160, sensiblement inférieur à la norme nutritionnelle de 2.400. Les tableaux ci-dessous montrent d'ailleurs que les pays que nous avons retenus pour avoir, en 1990, une valeur « statistique » inférieure à 2.400 ont en fait, dans leur très grande majorité, des valeurs sensiblement inférieures à 2.300 cal/j/hab, à la seule exception des Philippines (2.454 - mais 1.722 en 61/63). La disponibilité « réelle » serait donc inférieure à 1.900 cal/j/hab.

Enfin, rappelons également que d'une façon très générale, une faible disponibilité en aliments glucidiques (céréales, tubercules) est étroitement associée à une alimentation très déficitaire en protéines animales et à des régimes alimentaires pauvres en fruits et légumes : la sous-alimentation ne porte donc pas que sur les disponibilités énergétiques. Citons par exemple le cas du Bangladesh : 1.995 cal/j/hab dont 3 % de calories animales : le modèle alimentaire est basé quasi exclusivement sur le riz et les légumes secs, avec de très modestes apports de poissons. Ou encore celui du Rwanda : 1.821 cal/j/hab dont 3 % de calories animales : le régime alimentaire est constitué quasi exclusivement de racines et de haricots⁷¹.

Les données utilisées dans les tableaux qui suivent sont issues de l'annexe statistique de l'étude FAO citée, à l'exception de la population totale 1950, qui provient de « World Population Prospects : the 2000 Revision » United Nations Population Division, et du pourcentage de ruraux dans la population totale en 1950, estimée à partir des valeurs connues pour les années suivantes.

Les tableaux qui suivent présentent l'estimation de l'évolution du nombre des ruraux sous alimentés pour les PED dont la disponibilité énergétique par jour et par habitant était inférieure à 2.400 en 1990. Ces données ne doivent pas être considérées autrement que comme des ordres de grandeur.

⁷¹ Données : Louis MALASSIS « Le banquet de l'humanité » Agropolis Museum

Estimation de l'évolution du nombre de ruraux sous-alimentés des PED entre 1950 et 1990

Régions	Pays	Cal/jour/hab en 1961/63 et 1988/90	Population totale 1950 1990	Pop. Rurale/ Pop.T 1950 (%) 1990 (%)	Population rurale 1950 1990	Δ Population Rurale (millions)
Asie de l'Est	Cambodge	2.150	4,3	90	3,9	+ 1,8
		2.126	8,2	70	5,7	
	Philippines	1.722	20	85	17	+ 12
		2.454	62,4	47	29	
	Thaïlande	2.029	19,6	90	17,6	+ 16,9
		2.280	53,7	64	34,5	
	Vietnam	2.053	27,4	90	24,7	+ 15,3
2.216		66,7	61	40		
Ss Total						+ 46
Régions	Pays	Cal/jour/hab en 1961/63 et 1988/90	Population totale 1950 1990	Pop. Rurale/ Pop.T 1950 (%) 1990 (%)	Population rurale 1950 1990	Δ Population Rurale (millions)
Asie du Sud	Bangladesh	1.976	41,8	90	37,6	+ 41,6
		2.038	115,6	62	79,2	
	Inde	1.992	357,6	85	304	+ 263
		2.229	853,1	63	568	
	Népal	1.914	8,5	98	8,1	+ 9,4
		2.206	19,1	92	17,5	
	Pakistan	1.803	39,6	70	27,7	+ 33,2
		2.283	122,6	50	60,9	
	Sri Lanka	2.111	7,5	60	4,5	+ 4,4
		2.247	17,2	52	8,9	
Ss Total						+ 351,6

Régions	Pays	Cal/jour/hab en 1961/63 et 1988/90	Population totale 1950 1990	Pop. Rurale/ Pop.T 1950 (%) 1990 (%)	Population rurale 1950 1990	Δ Population Rurale (millions)	
Amérique latine et Caraïbes	Guatemala	1.928	3	75	2,3	+ 2,4	
		2.255	9,2	51	4,7		
	Honduras	1.926	1,4	80	1,1	+ 1,7	
		2.211	5,1	55	2,8		
	Bolivie	1.799	2,7	60	1,6	+ 1,4	
		2.013	7,3	42	3		
	Pérou	2.222	7,6	55	4,2	+ 3,3	
		2.035	21,6	35	7,5		
	Haïti	1.967	3,3	85	2,8	+ 1,3	
		2.005	6,5	65	4,1		
République Dominicaine	1.852	?	70	?	?		
	2.310	7,2	35	2,5			
Ss Total						+ 10,1	
Régions	Pays	Cal/jour/hab en 1961/63 et 1988/90	Population totale 1950 1990	Pop. Rurale/ Pop.T 1950 (%) 1990 (%)	Population rurale 1950 1990	Δ Population Rurale (millions)	
Afrique au Sud du Sahara	Sénégal, Burkina, Mali, Niger, Tchad	2.153	15,1	90	13,6	+ 15,8	
		2.126	38,9	76	29,4		
	Rwanda et Burundi	2.064	18,1	85	15,4	+ 17,9	
		1.959	51,3	65	33,3		
	Nigéria, Ghana, S. L.	2.130	40,0	75	30	+ 52,8	
		2.149	135,8	61	82,2		
	Libéria, Guinée	Ethiopie, Somalie, Kenya	1.892	26,9	90	24,2	+ 32,3
			1.878	80,7	70	56,5	
	Angola, Moz., Zambie, Zimbabwe	1.975	15,5	90	14	+ 16,7	
		2.030	43,9	70	30,7		
	Madagascar	2.366	4,2	95	4	+ 5,2	
		2.157	12	77	9,2		
	Ss Total						+ 140,4

Effets des nouveaux ajustements et des nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté sur les relations de genre⁷²

H. Ryckmans⁷³

Cette contribution s'interroge sur les effets des nouveaux ajustements sur les relations de genre - c'est-à-dire les relations de pouvoir, construites socialement, entre les hommes et les femmes.

Notre réflexion part tout d'abord de questions méthodologiques d'appréhension du phénomène selon l'échelle et les agrégats utilisés. Elle montre en particulier que la notion de ménage a longtemps empêché une appréciation des inégalités internes à la cellule familiale.

Différentes études conduisent pourtant à considérer que le phénomène de paupérisation des femmes est bien réel et s'accroît.

Ces divers éléments forcent à analyser les principaux axes des nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté à travers un certain nombre de questions-clés.

L'appréhension du phénomène : questions d'échelles et de lunettes !

Au niveau micro c'est-à-dire au niveau des ménages

Pendant longtemps, le ménage (ou l'entité familiale) est resté une boîte noire, aussi bien pour les économistes que pour les démographes qui étudient toute une série d'indicateurs socio-sanitaires. Les économistes ne voulaient pas savoir ce qui se passait à l'intérieur : ils en analysaient uniquement les intrants et les extrants. Les démographes eux voyaient les individus qui le composaient (les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux) mais sans analyser leurs interactions ni le vécu des relations qui déterminent la natalité, la nuptialité, la mortalité.

Depuis peu, et grâce à l'analyse de genre, on développe des cadres explicatifs en partant de la répartition des ressources et des responsabilités entre les hommes et les femmes ; entre le mari et sa ou ses épouses au sein des ménages, en analysant les relations de pouvoir entre hommes et femmes.

Au sein d'un même ménage, il est évident que tous les individus ne sont pas égaux.

Il y a une non-visibilité de la pauvreté féminine et même une non-visibilité des femmes comme sujets sociaux. Dans la plupart des études sur la pauvreté publiées jusqu'à présent, l'unité d'analyse était le ménage. Les ménages étaient pauvres ou ne l'étaient pas ; ils s'alignaient le long d'un continuum relatif au revenu et au bien-être. Toutefois, des études diverses et importantes à propos de la distribution des revenus dans les unités domestiques et notamment les tenants de la Nouvelle économie des ménages ont rendu insoutenable le point de vue selon lequel une seule

⁷² Ce texte a fait l'objet d'une communication lors du séminaire, sur « Réduire la pauvreté des femmes, une approche de genre de la Banque mondiale » organisé le 9 mars 2001 par le Monde selon les femmes

⁷³ Chargée de mission au Monde selon les Femmes

fonction de bien-être s'appliquerait sans problèmes à tous les membres de n'importe quel foyer. A cet égard, le rôle du père de famille gagne-pain et redistributeur équitable des ressources familiales (le « dictateur bienveillant ») est largement contredit par les faits. L'augmentation forte du nombre de ménages dirigés *de facto* par une femme, indique la perte de responsabilités de l'homme et sa profonde instabilité devant une fonction qui lui est assignée avec beaucoup de force. Dans le Sine Saloum sénégalais par exemple, les femmes n'attendent plus rien de l'homme, absent⁷⁴.

Les règles qui régissent la (re)distribution interne dans une unité domestique varient largement selon les sociétés et les cultures. Elles présentent également de grandes différences selon les systèmes légaux en vigueur dans différents pays, dans la mesure où la loi prévoit et traite de ce problème. La gestion du foyer, la répartition des budgets et des ressources, la gestion du patrimoine individuel et commun dans les ménages et les familles sont extrêmement variables d'un pays à l'autre, d'une région ou d'une ethnie à l'autre. Les règles, les pratiques coutumières et les législations nationales définissent un cadre de redistribution des ressources qui est extrêmement mouvant. Dans la mesure où hommes et femmes supportent différemment les impacts des politiques économiques et sociales, la mondialisation et l'ouverture des économies peuvent en changer rapidement la configuration.

Le membre d'une unité domestique peut être plus pauvre qu'un autre dans beaucoup de sens : la quantité ou la qualité de son alimentation, son accès à la santé et à l'éducation, son habillement, son logement, ses loisirs (ou son temps libre) et le contrôle sur les achats qui sont effectués avec les revenus réunis par le groupe familial. Les analyses des sexo-spécificités ont mis en évidence les nombreux domaines dans lesquels les fillettes et les femmes ont moins accès aux ressources, ou à des ressources de moindre qualité.

Au niveau macro, au niveau national

Assez rapidement après leur mise en œuvre, les politiques d'ajustement structurel ont été analysées et on a tenté d'en mesurer les impacts.

Durant quelques années, la question a été de savoir si on pouvait même "isoler" les effets des programmes d'ajustement structurel et mettre en évidence d'éventuels effets négatifs sur les femmes. Il a fallu les recherches des économistes féministes pour mettre à nu les conséquences des ajustements structurels sur les femmes. Les études de cas l'ont cependant assez vite démontré (et l'Unicef l'a fait dans son ajustement à visage humain) :

- dans le secteur de l'éducation, les ajustements structurels ont renvoyé des écoles un nombre très élevé de fillettes, accaparées par les tâches domestiques qu'elles devaient assumer pour aider leurs mères
- dans le secteur de la santé, en évitant pas mortalité maternelle et infantile. En suscitant même, notamment pour des raisons financières, des risques spécifiques : avortement sélectif pour éviter de payer la dot dans certains pays.
- dans le cadre économique, les femmes ont peut-être été moins touchées dans un premier temps. En effet, elles jouent le rôle tampon dans la production invisible de l'agriculture de subsistance, et dans le secteur informel urbain. Mais dans un deuxième temps, ces secteurs eux-mêmes ont été investis par les hommes "déflatés", conjoncturés... qui ont augmenté la concurrence et ont fait pression sur les femmes. Par ricochet aussi, les femmes ont eu à assumer des charges beaucoup

⁷⁴ Ryckmans H, Rapport de mission Sénégal, recherche *Femmes, revenus et emplois dans les pays du Sud*, RAP, CIUF, 1997, en collaboration avec I. Yopez del Castillo.

plus fortes dans le ménage, du fait de l'impossibilité des hommes de jouer le gagne pain.

L'articulation entre local, méso- et global

Enfin, la question se pose de l'articulation entre ces deux niveaux, et de la nécessité de travailler à un niveau intermédiaire, le niveau méso- de la communauté. Car l'articulation des rapports de genre entre hommes et femmes au sein des communautés est centrale. En effet bon nombre de décisions dans l'affectation des ressources, en particulier le foncier (la terre) et l'eau, sont du ressort de ce niveau communal ou municipal. C'est particulièrement vrai dans la définition et l'utilisation du budget communal.

Femme et pauvreté : une paupérisation qui s'accroît

La paupérisation des femmes est évidente .

La féminisation de la pauvreté fait référence, du point de vue technique, à une présence disproportionnée de femmes parmi les pauvres, comparée à celle des hommes. Si les femmes constituent 51% de la population globale, mais 70% des pauvres, cela veut dire que la pauvreté affecte de manière disproportionnée le secteur féminin de la population.

Un deuxième élément est important : c'est la tendance selon laquelle la représentation disproportionnée des femmes parmi les pauvres augmente progressivement. Dans ce sens, la féminisation de la pauvreté n'est pas simplement un état de fait dans une conjoncture historique particulière, mais un processus.

Cependant ce qui importe, encore une fois, pour apprécier le phénomène, c'est de disposer d'un cadre théorique plus global de la pauvreté et notamment de savoir :

- quelles formes spécifiques la pauvreté prend-elle pour les femmes ? Elle n'est pas seulement financière ou économique, elle considère aussi l'absence de ressources, l'absence de contrôle sur les conditions de son existence, l'exclusion sociale. C'est toute la notion d' « empowerment » (qui a d'ailleurs dépassé le cadre de l'analyse Genre pour s'appliquer à toutes les catégories d'exclus sociaux)

La pauvreté est définie différemment pour les hommes et les femmes. Les hommes vont parler du manque de biens matériels, alors que les femmes vont évoquer la dépendance, le manque d'autonomie, l'isolement social, voire la violence conjugale⁷⁵.

- quelles causes attribuer à la pauvreté des femmes ?

Ce dernier point est important. Classiquement on attribue cette pauvreté à l'absence d'un homme adulte (une force de travail) dans le ménage - puisque la plus grande part des ménages vivant sous le seuil de pauvreté sont dirigés par une femme ? Mais alors précisément, si la présence d'un homme change les choses, pourquoi ? Une première réponse est que les femmes doivent concilier rôle reproductif et rôle productif. En l'absence de prise en charge collective des enfants, ce sont les femmes qui assument ; elles ont, de ce fait, moins accès à des emplois rémunérés, elles doivent concilier, vivre dans un temps morcelé, dans la pluriactivité permanente. Une autre série de

⁷⁵ Ndiaye T., Johnson D., Bliss F, et Ryckmans H., *Evaluation Thématique Genre et pauvreté du PIM Maradi (Niger)*, Evaluation FSB, octobre 2000

causes à la pauvreté est évidemment la question du statut des femmes, des discriminations qu'elles vivent dans l'accès à la propriété, au crédit, à la formation...

Ce qui est central, c'est donc bien la question du pouvoir insérée au cœur des relations de genre et celle des droits humains. Le statut des femmes est le reflet des volontés politiques et juridiques des Etats, et le reflet des mentalités des hommes qui les dirigent.

Analyse des nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté en relation avec les questions de genre

Les nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté à travers les PRSP (Poverty Reduction Strategic Papers) se présentent selon deux caractéristiques majeures :

- 1^{ère} caractéristique : ces stratégies sont aujourd'hui définies par les pays eux-mêmes. Quel aveu d'ingérence pour les Institutions financières internationales !
- 2^{ème} caractéristique : elles sont définies selon un processus ouvert et participatif associant le gouvernement, la société civile et le secteur privé - ce qui était déjà le cas, en principe, dans les PAS.

Les questions sont alors ici, et spécifiquement si on se penche sur la question des femmes :

- Quelle est la place accordée aux femmes - et quelle sera la place que pourront et voudront prendre les femmes dans ces différents institutions : l'Etat, la société civile, les entreprises et les IFI ?
- Sur quoi portera la négociation dans la définition des priorités pour lutter contre la pauvreté ?

Quelle est la place accordée aux femmes - et quelle sera la place que voudront prendre les femmes dans ce jeu complexe entre acteurs ?

L'Etat : le nombre de femmes dans les parlements ne dépasse guère les 10 % en moyenne, et les femmes représentent plus de 30 % des parlementaires dans seulement 6 pays, à moins de 5 % dans 31 pays, et 0 % dans certains pays (surtout des pays du Golfe) ne reconnaissent pas encore le droit de votes aux femmes et leur prise de parole est muselée par la religion ou le régime politique

La société civile : les femmes et leurs réseaux, ont des expériences de concertation et de coordination depuis plus de 15 ans, depuis la Conférence de Nairobi. Mais la démocratisation des grandes structures de concertation des ONG n'a pas encore touché partout la question de la parité ; beaucoup de mouvements sociaux ne sont toujours pas sensibles au genre au point de garantir en leur sein une représentation équilibrée des femmes. Les syndicats sont particulièrement en retard dans cette démocratisation-là...

Les entreprises : les femmes y sont largement invisibles, malgré les efforts faits pour développer le secteur de l'entrepreneuriat féminin. La CNUCED fait bien des tentatives alléchantes pour faire croire aux femmes que l'opportunité du E commerce va résoudre les difficultés et abattre les barrières qui empêchent les femmes d'avoir accès aux créneaux porteurs, aux marchés publics et aux crédits

Les institutions internationales : enfin, il reste des acteurs dont les IFI parlent peu : ce sont leurs propres instances et leur propre fonctionnement.

Là aussi, de nombreuses voix (notamment celles de la campagne « Regarder la Banque avec des yeux de femmes - la banque en point de mire ») se sont élevées pour demander une représentation accrue des femmes dans les instances dirigeantes de la Banque, en particulier au Bureau, qui regroupe les gouverneurs des banques nationales et les ministres des Finances, exemples typiques de secteurs dans lesquels les femmes ont du mal à pénétrer et à s'imposer.

Sur quoi va porter la négociation dans ce processus d'allocations des ressources, pour définir les priorités ?

Il est important de casser le mythe selon lequel les politiques sociales seraient soi-disant neutres en termes de genre. De nombreuses études⁷⁶ ont mis en évidence l'effet négatif pour les femmes de politiques soi-disant neutres mais qui n'auraient pas tenu compte de la répartition inégale des tâches entre hommes et femmes.

Le premier principe à rappeler est que les populations ne sont pas des entités homogènes : les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes besoins, ni les mêmes intérêts que les hommes. Les femmes elles-mêmes ne sont pas un groupe homogène ; les différenciations sociales existent bien évidemment entre femmes.

Les femmes ont donc des besoins spécifiques, tout au long de leur cycle de vie.

Dans l'accomplissement de leurs rôles reproductifs, productifs et sociaux, femmes et hommes prennent en charge des activités spécifiques, à travers une division sexuelle du travail fort segmentée et rigide. Le poids le plus lourd du travail repose largement sur les épaules des femmes. Ce poids est mesuré en termes d'emploi du temps : le temps dédié par les femmes aux activités "obligatoires" de production et de reproduction est, dans tous les pays du monde, plus important que celui des hommes.

Ce poids est aussi mesuré en termes d'allocation de ressources : les femmes disposent de moins de ressources ou de bénéfices de leur travail, mais elles le dédient davantage à leurs enfants et à la survie de la famille. Quand on dit que ce poids est mesuré, on commet une erreur, car le plus souvent le travail des femmes est invisible. Il faut le débusquer, l'étudier et mener des enquêtes pour le faire apparaître au grand jour.

C'est cette invisibilité que les travaux du PNUD, notamment, avec leurs indicateurs sexo-spécifiques ont permis de dévoiler, depuis la Conférence de Beijing en 1995.

⁷⁶ Notamment Lingen A. et M. Nugteren, *Evaluation thématique de l'intégration des femmes dans le développement rural ; Evaluation de neuf projets financés par le Fonds européen de développement*, rapport de synthèse pour la CEE, février 1986 ; Gosh Jayati, *Assessing poverty alleviation strategies for their impact on poor women*, UNRISD, octobre 1998, DP 97 et Razavi Shakra, *Gendered poverty and social change. An issues paper*, UNRISD, septembre 1998, DP 94, 35 p.

En conclusion : les stratégies de réduction de la pauvreté ne peuvent être couronnées de succès que si elles répondent aux besoins et aux potentiels des femmes

Il y a une reconnaissance de plus en plus générale du fait que dans toute société, les femmes et les hommes ont des problèmes, des besoins, des intérêts et des contraintes différents et qu'ils/elles ne jouissent pas d'un accès et d'un contrôle égal sur diverses ressources. Dès lors, tout effort entrepris pour la réduction de la pauvreté doit identifier et prendre ces différences en considération.

Les stratégies privilégiées par les femmes sont celles de la cohésion sociale. Malgré la pauvreté et parfois à cause de la pauvreté, les femmes privilégient les réseaux sociaux, renforcent les contacts entre femmes, dans les associations, les groupements, les villages et les quartiers.

Les activités économiques et sociales qu'elles y développent (les activités génératrices de revenus, la formation...) leur assurent l'acquisition et le renforcement de la confiance en soi (l'empowerment).

Bibliographie

ALTERNATIVE SUD, « Rapport de genre et mondialisation des marchés », cahiers Trimestriels vol.V, CETRI, Bruxelles, L'Harmattan. 1999

Charlier S. et H. Ryckmans, « Les mouvements de femmes pour une autre mondialisation », in S. Amin et F. Houtart (Ed), *Mondialisation des Résistances. L'Etat des luttes 2002*, pp. 245-256, Forum Mondial des Alternatives, L'Harmattan, 2002

De Schutter R., Charlier S. et Ryckmans H. « Ajustement elles en parlent. La cause des femmes et le FMI », Gresea, Entraide et Fraternité, *Le Monde selon les femmes* Octobre 2000

Eurostep, "Poverty Eradication and Gender Equality". A Benchmark for the Successor Agreement between the EU and the ACP, Eurostep, Bruxelles

Ndiaye T., Johnson D., Bliss F, et Ryckmans H., « Evaluation Thématique Genre et pauvreté du PIM » Maradi (Niger), Evaluation FSB, octobre 2000

Razavi Shakra, « Pauvreté et genre », RISS, 162, décembre 1999, pp. 543 553

Ryckmans H et Isabel Yopez del Castillo, Femmes, revenus et emplois. « Recherche en appui à la politique de coopération au développement », avec AGCD/CIUF, janvier 1997, 149 p. (+ annexes et bibliographie)

Unifem, « Le progrès des femmes à travers le monde », 2000

Sait Ruhi and Harris White Barbara, Gender sensitivity of well being indicators, UNRISD, september 1998, DP 95, 43 p.

Yopez del Castillo I., S. Charlier, « Les logiques plurielles des acteurs dans les initiatives économiques populaires », in, DEFOURNY J., DEVELTERE P., FONTENEAU B., *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck, Bruxelles. 1998

Exemples dans le secteur de la santé : conditions de vie et stratégies d'acteurs

Extraits de Claude Raynaut, Tatiana Engel Gerhardt, Eleusis R. Nazareno :
« Pauvreté, inégalités économiques et disparités de santé :
conditions de vie et stratégies d'acteurs »

http://www.ssd.u-bordeaux2.fr/faf/derniere_ed/articles/condition_vie_strategie.htm

Ces auteurs ont réalisé des études épidémiologiques au Brésil et au Niger afin de tester une hypothèse apparemment banale : celle d'une correspondance entre l'état de santé des enfants et le niveau économique des parents. Ces deux études ont apporté, cependant, des résultats paradoxaux. Dans les deux cas, si les disparités de santé étaient incontestables dans le cas de plusieurs pathologies - en particulier celles qui avaient un caractère infectieux et dont le traitement dépendait de l'accès à des soins nécessairement coûteux - c'était beaucoup moins vrai pour celles qui étaient liées à des pratiques d'hygiène et encore moins en ce qui concerne le statut nutritionnel. Les auteurs en arrivent à ce constat paradoxal que les enfants des franges misérables de la ville africaine ou des favelas de la ville brésilienne ne présentaient pas un état nutritionnel significativement plus mauvais que celui des catégories sociales aisées de ces deux villes⁷⁷. Elles ont mis en évidence le fait que, au Niger comme au Brésil, l'accès à la nourriture des familles pauvres s'opère dans le cadre de stratégies complexes qui reposent sur l'existence de réseaux élargis de circulation des biens et de la nourriture.

Les conclusions de ces auteurs sont à portée générale :

- Pour prendre la juste mesure tant d'une réalité sociale que d'une situation de santé on ne peut se contenter d'une analyse qui se bornerait à travailler à partir de grands indicateurs descriptifs. Il faut descendre au niveau d'une observation fine des représentations et pratiques des populations concernées. C'est ici que l'Anthropologie peut offrir une démarche complémentaire de celles de l'Épidémiologie et de la Santé Publique, dont les outils n'autorisent qu'une catégorisation distante et statique du réel. Le concept de situation de vie, dans la mesure où il désigne la quotidienneté qui prend corps dans une négociation constante entre le singulier et le général, entre l'action individuelle et les contraintes collectives, entre l'exigence de penser le monde et l'inscription dans sa matérialité fournit un outil conceptuel et méthodologique pertinent pour appréhender dans ses dimensions vécues la relation mouvante et complexe qui s'établit entre les membres d'un système social et les conditions d'existence inégales qui leur sont faites au sein de celui-ci.
- Une politique publique de santé ne peut se centrer exclusivement sur l'offre de moyens et de services conçus à partir d'un savoir " expert ". Elle doit tenir compte des capacités de réponse et d'innovation dont témoigne - à un niveau individuel aussi bien que collectif - les populations dont elle veut promouvoir le mieux être.

⁷⁷ Les auteurs précisent, toutefois, que ce qui est en jeu dans ces comparaisons ce n'est pas l'état nutritionnel des enfants évalué dans l'absolu, mais bien la situation relative de cet état en fonction du niveau économique des parents, dans le contexte spécifique à chaque localité. En effet, globalement considéré, toutes catégories confondues, l'état nutritionnel moyen de l'ensemble des enfants sahéliens (observés durant une année de fort déficit vivrier dans le pays) était beaucoup plus préoccupant que celui des enfants de Paranaguá.

Cet appui aux initiatives et aux innovations locales est devenu aujourd'hui une des lignes de force de bien des projets de développement. Il est temps de prendre conscience du fait que cette perspective est tout aussi pertinente dans le champ de la santé.

NIGER

A Maradi, ville de grande homogénéité culturelle du fait de la composition de sa population massivement dominée par les membres de l'ethnie haoussa environnante, trois sources concourent à l'approvisionnement alimentaire de la famille : la cuisine du foyer, la " nourriture de rue ", les plats circulant le long de réseaux non marchands d'échange (Raynaut, *ibid.*). Globalement considérées, elles contribuent à parts égales à l'alimentation des ménages mais, si l'on examine les choses dans le détail, on constate que leurs proportions respectives varient selon le niveau économique des familles. Chez les plus modestes, l'achat de plats tout préparés et, surtout, les dons reçus de l'extérieur du foyer représentent la part la plus importante. Dans une culture qui se caractérise non seulement par l'importance des notions islamiques d'aumône mais aussi par une conception qui mesure la valeur sociale de la richesse matérielle à l'aune de la prodigalité de ceux qui la détiennent, ces circuits fonctionnent souvent comme des canaux de redistribution en provenance des plus riches et au bénéfice des plus pauvres. Toutefois, la signification des échanges de nourriture est loin de se limiter à une perspective utilitaire : les dons circulent aussi entre personnes de statut économique identique, même entre pauvres et ils se font, le plus souvent, sur une base qui est indépendante de la recherche d'une réponse à une situation de pénurie. Des réseaux féminins se constituent, basés sur le voisinage, la parenté et l'affinité, au sein desquels les plats préparés circulent au quotidien. On y participe avant tout pour s'affirmer socialement, s'intégrer dans la société urbaine, établir ou conforter son statut social. Il s'agit de pratiques institutionnalisées dont la fonction première est de créer du lien social. Ils ont cependant aussi une utilité pratique, qui se traduit notamment par le fait que, lorsque les mères participent activement à ces réseaux, leurs enfants présentent un statut nutritionnel meilleur que dans le cas où elles en sont plus éloignées. Des familles dans le besoin peuvent mener, vis-à-vis des réseaux d'échange à finalité sociale, des stratégies destinées à leur permettre de bénéficier au mieux de la sécurité matérielle qu'ils peuvent apporter : cherchant à s'introduire dans ceux où des personnes aisées occupent une position dominante et utilisent les dons de nourriture pour asseoir leur prestige et se créer une clientèle d'obligés. Ce faisant, ces familles se livrent à un effort de positionnement individuel au sein d'une réalité de nature collective sur laquelle elles n'ont pas de prise directe : une conception culturelle de la richesse, des formes de langage social reposant sur la circulation de biens et de valeurs, une disparité dans la répartition des richesses au sein de la société locale.

BRESIL

Cette dimension de stratégies individuelles est encore plus apparente dans l'exemple brésilien (Engels-Gerhardt, op. cit.). Dans ce cas également, les familles pauvres cherchent des solutions à leurs problèmes alimentaires en mobilisant des ressources qui circulent par d'autres circuits que celui des échanges marchands. Elles le font avec un succès qui se manifeste dans l'état nutritionnel de leurs enfants. Néanmoins, elles n'ont pas à leur disposition des réseaux d'échanges aussi nettement institutionnalisés que ceux que l'on observe dans la société haoussa. Le don remplit certes dans la société locale les fonctions d'expression sociale qu'on lui retrouve dans la plupart des sociétés humaines, mais il ne constitue pas un instrument privilégié de circulation du sens. En revanche, dans une culture brésilienne fortement marquée par la diversité culturelle, la migration et le déracinement, les valeurs de solidarité et d'entraide, les relations de protection et d'allégeance fonctionnent comme des modèles forts pour la construction d'un lien d'appartenance local. Elles sont toutefois indissociables de la forte valorisation de l'image du pionnier, de l'individu prêt à se battre pour forger son destin. Dans ce contexte, c'est une véritable démarche individuelle de " bricolage " qui préside à la création des réseaux de mobilisation de la nourriture : soutien familial, solidarité de voisinage, recherche de protection auprès de notables locaux, recours à des circuits institutionnels d'aide (organisations caritatives et/ou actions sociales municipales). S'agissant des enfants, et dans un contexte où l'instabilité conjugale est très forte, ce sont essentiellement aux femmes qu'en revient l'initiative. Les configurations de recours qui se dessinent ainsi sont éminemment flexibles et changeantes : elles varient au gré des alliances éphémères que l'on tisse autour de soi, des services que l'on aura su rendre pour attirer la bienveillance d'un puissant, des chemins que l'on aura su ouvrir pour bénéficier de l'aide des services sociaux, du dynamisme de l'église ou de la secte à laquelle on aura adhéré. Contrairement à ce qui se passe dans la culture haoussa, on n'est pas ici dans un contexte où des formes institutionnelles sociales stables ordonnent les relations interindividuelles et font médiation, fût-ce de façon partielle, entre le corps de la personne et son environnement matériel. En revanche, les stratégies d'acteurs deviennent des facteurs essentiels de recomposition du quotidien.

Bibliographie sélective pour aller plus loin

Engels Gerhardt T., « Anthropologie et Santé Publique : approche interdisciplinaire ». Pauvreté, situations de vie et santé au quotidien à Paranaguá, Paraná, Brésil, Thèse de doctorat en Anthropologie, Université de Bordeaux 2, UMR 5036, Bordeaux, 2000.

Fassin D., « Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux Etats-Unis et en Amérique latine », Revue Française de Sociologie, XXXVII, 1996 : 37-75.

Nazareno E., « Condições de vida e saúde infantil : Heterogeneidades espaciais e desigualdades sociais na cidade de Paranaguá, Thèse de doctorat, Doutorado em Desenvolvimento e Meio Ambiente », Université Fédérale du Paraná, Curitiba, 1999.

Raynaud Cl., « Disparités économiques et inégalités devant la santé » in G. Salem E. Jannée (éds.) Urbanisation et santé dans le Tiers Monde, Colloques et séminaires, Paris, ORSTOM, 1989 : 477-503.

Raynaud Cl., « Se nourrir en ville : stratégies économiques et pratiques sociales (le cas de Maradi, Niger) », in : Ch. Blanc-Pamard (éd.) *La santé en société. Regards et remèdes*, Colloques et séminaires, Paris, ORSTOM, 1993 : 141-198.

DEUXIEME PARTIE : CADRES ET OUTILS D'ANALYSE

CADRES ET OUTILS D'ANALYSE

Cette partie est composée de fiches synthétisant trois dimensions essentielles de la problématique : la pauvreté en elle-même, les inégalités et les stratégies d'acteurs

- Fiche 1 : Les principales familles d'approche de la pauvreté
- Fiche 2 : Les quatre temps de l'appréhension des inégalités
- Fiche 3 : Les cadres d'appréhension des stratégies d'acteurs
- Fiche 4 : Contraintes sur les mesures de pauvreté
- Fiche 5 : L'analyse de l'exclusion sociale d'ACORD

FICHE 1

Les principales familles d'approches de la pauvreté

Blandine DESTREMAU 1999 *Approches et mesures de la pauvreté* CNRS / URBAMA / CFEY <http://www.univ-aix.fr/cfey/biblio/destremau.html>

Failles	Instigateurs	Logique	Indicateurs
Pauvreté économique	BM-FMI	Dans sa version la plus réductrice, l'approche en termes de pauvreté monétaire suppose que les besoins sont satisfaits essentiellement sur une base privée (individus ou ménages) et sur les marchés du travail, des biens et des services. Le principal moyen d'accès aux ressources nécessaires est l'emploi. Celui-ci commande en effet l'accès à un revenu et, selon le contexte, le droit à une assurance de santé, à une retraite..., et permet de mettre en œuvre certains <u>fonctionnements sociaux</u> . Les transferts sociaux sont organisés sur une base publique, privée ou associative, pour ceux qui n'ont pas la capacité d'acquérir leurs moyens de subsistance sur ces marchés (les « inemployables »)	Pourcentage de personnes vivant en dessous d'un certain seuil de revenu
Pauvreté sociale	PNUD	Les êtres humains ne sont pas simplement des moyens de production, mais la justification ultime de la croissance; <u>ainsi, les capacités humaines sont un moyen non seulement d'accroître la production économique (comme l'affirme la théorie du capital humain), mais aussi d'amener un développement et un changement social.</u> Intègre dans les besoins fondamentaux non seulement l'alimentation, le vêtement et l'habitat, mais aussi la santé, l'éducation, l'accès à l'eau, c'est-à-dire des biens et services qui sont fournis sur une base collective	L'indice de Pauvreté Humaine (IPH) du PNUD, créé au cours des dernières années, sur la base de la théorie des capacités développée par Amartya Sen (prix Nobel d'économie 1998), est probablement l'un des indicateurs les plus élaborés parmi ceux utilisés dans ces approches. Il repose sur trois sous-indicateurs, chacun ayant ses propres critères, seuil et échelle : la possibilité de mourir avant 40 ans, le taux d'analphabétisme parmi les adultes, et le déficit en termes de conditions de vie qui recoupe à la fois l'accès aux services sanitaires, l'accès à l'eau potable et la sous-nutrition chez les enfants de moins de cinq ans (+ taux de chômage de longue durée dans les pays développés). L'indicateur de Sen combine en un indicateur unique trois éléments : l'incidence (le nombre ou la part des personnes qui se situent en dessous d'un seuil de bas revenu), l'intensité (mesurée par l'écart moyen des bas revenus), l'inégalité des bas revenu (distribution des revenus au sein de la population à bas revenu). C'est une somme pondérée des écarts de pauvreté des pauvres. Autres indicateurs : coefficient de GINI, indicateur de Theil
Pauvreté politique (exclusion)		Encore peu empruntées pour analyser les situations de déprivation dans les pays du Sud, les approches en termes d'exclusion invitent à considérer la question de la pauvreté comme encastrée dans des processus, des identités, des représentations, des pratiques institutionnelles qui contribuent, tout autant que les facteurs économiques, à la produire, à la reproduire, et à la gérer.	Les approches en termes d'exclusion ne cherchent pas en premier lieu à mesurer la pauvreté, mais plutôt à comprendre à la fois en quoi celle-ci est un processus dynamique qui se produit et se reproduit, comment s'effectue l'entrée ou la sortie d'un état de déprivation et de marginalisation sociale, et quelles sont les institutions qui régulent l'exclusion.

D'après Lévy M. GRET; IRD Pour des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités (id: 13742)

<http://www.hcci.gouv.fr/lecture/note/nl057.html>

1

Identifier les inégalités structurelles, leurs enjeux et les acteurs sociaux impliqués

- A quelles **inégalités structurelles** se rapporte le processus de pauvreté ?
- Quels **enjeux** ces inégalités provoquent-elles en termes de distinctions et de rapprochements entre les acteurs ?

2

Caractériser la diversité et la complexité des comportements des acteurs sociaux

- Quelles **pratiques** les **acteurs** mettent-ils en jeu ?
- En fonction de quelles **normes** ?
- Comment ces normes s'affrontent, s'entremêlent et traversent les groupes d'acteurs et les individus ?

4

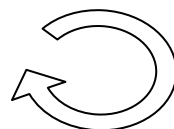
Concevoir des instances de négociation et de régulation contractuelle entre l'Etat et les groupes d'acteurs

- Quelles **instances de négociation**, d'arbitrage, de régulation contractuelle mettre en place entre pouvoirs publics centraux et locaux, parfois avec les bailleurs, permettant à ces groupes d'acteurs de contribuer aux décisions politiques et à la gestion locale ?

3

Prendre en compte les groupes d'acteurs susceptibles d'assurer des fonctions d'intérêt collectif

- Quels sont les **groupes d'acteurs** prenant en charge des fonctions potentiellement liées à la réduction des inégalités ; gérant la pluralité des normes qui les traversent et les mettent en confrontation avec les autres acteurs ?
- Quels **types de soutien** apporter à ces « leviers de changement » pour les accompagner dans un tel rôle d'acteur collectif reconnu ?



Inspiré de D. Desjeux *Le sens de l'autre - Stratégies, réseaux et cultures en situation interculturelle* Coll. Logiques sociales L'Harmattan
Ces approches concernent le niveau local comme le national ou l'international

L'approche systémique

Sans tomber dans un systémisme qui donne une vision trop mécaniste des comportements humains, elle aide à mieux penser les relations entre les acteurs sociaux, leur pratique et leur culture.

L'approche stratégique

Elle permet de rendre compte de la dynamique des acteurs sociaux, de leurs calculs conscients et rationnels, même si elle surestime la rationalité des comportements humains. Son avantage est de faire ressortir la rationalité culturelle et sociale des comportements de l'acteur, par exemple, là où un ingénieur ou un technicien n'aurait tendance à voir que de l'irrationnel.

L'approche réseaux

Elle favorise la compréhension des deux faces formelles et informelles de toute relation sociale. Elle élucide comment s'organise la communication, et donc l'apprentissage culturel dans un village, un projet de développement, une administration.

L'approche de l'anthropologie politique

Elle questionne les normes et modèles de résolution des problèmes et de réinterprétation des choses et reconnaît surtout l'importance des processus de nature politique dans le fonctionnement de l'économie, c'est-à-dire « les formes ordinaires et quotidiennes de la compétition pour le pouvoir et la conquête des ressources ».

Trois types d'erreurs limitent l'efficacité des statistiques sur la pauvreté

Les erreurs d'échelle

Au plus l'échelle est grossière
(pays par exemple, ou continent)
au plus les indicateurs
statistiques apparaissent
artificiellement significatifs

Ex. : corrélation élevée entre PNB/hab et
diminution de la pauvreté

Les erreurs d'agrégation

La forme et les limites des unités de
référence, par exemple les limites
administratives, ne sont pas en
rapport avec l'objet de la recherche

Ex. : Variation ville-campagne ;
Variation entre zones excédentaires et
déficitaires au sein d'une même entité

L'erreur 'écologique'

Survient lorsqu'on infère, à partir de
mesures sur données agrégées, des
conclusions sur la forme et l'intensité
des relations individuelles

Ex. : mesure au niveau des ménages qui infèrent
sur la pauvreté des femmes et leur relation dans le
ménage

Comment faire ?

Le problème ne peut être évité dans
l'idéal que par l'étude des données
élémentaires sans aucune
agrégation, mais il peut être
minimisé en définissant au mieux
(de manière raisonnée) un type de
stratification et de catégorisation
répondant à l'objectif spécifique

FICHE 5 Un exemple d'outil développé par une ONG : L'analyse de l'exclusion sociale d'ACORD

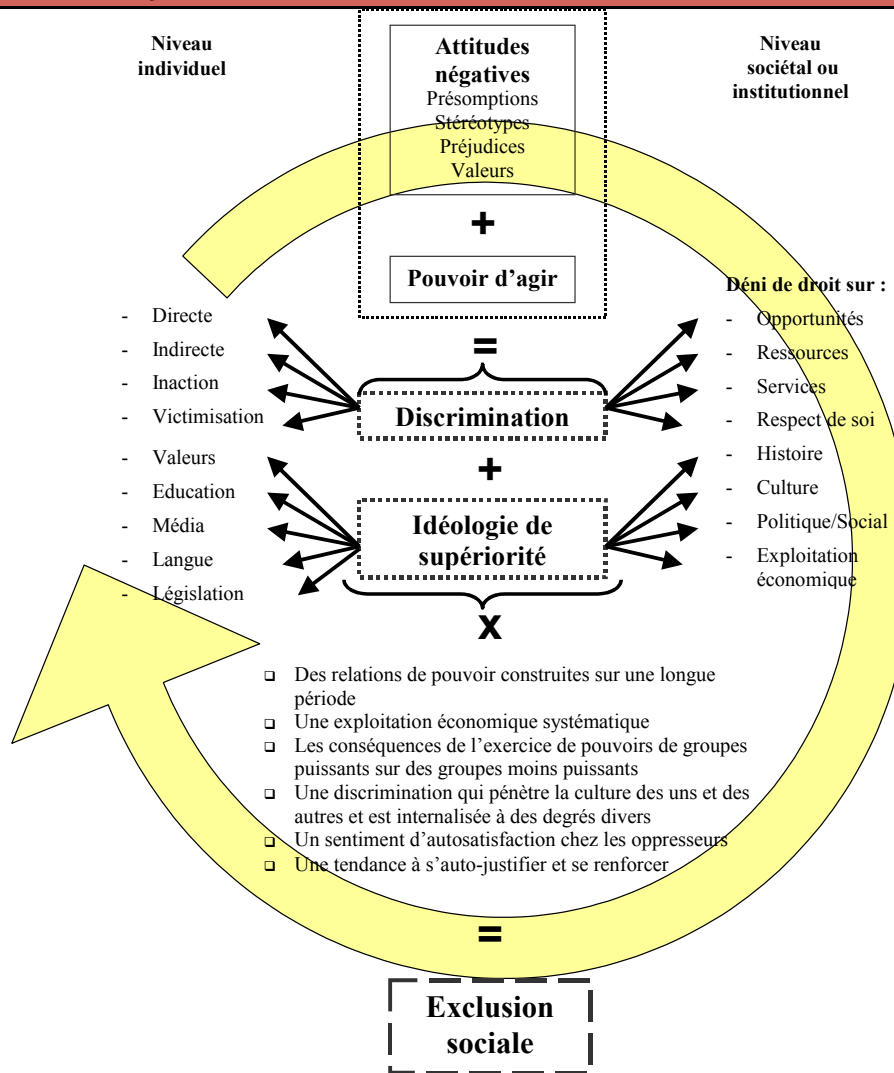
L'Analyse de l'Exclusion Sociale (SEA) : un puissant outil pour examiner les processus qui causent la pauvreté et aider à développer des stratégies appropriées avec ceux qui veulent changer ces processus
DAVID WALLER, Executive Director, ACORD

<http://www.acord.org.uk/inacord/inAcord2/InAcord2Art7.htm>

La SEA démarre à travers un certain nombre d'exercices permettant aux participants de comprendre leur attitudes, telles qu'elles sont révélées par les assomptions, stéréotypes, préjugés, valeurs qu'ils adoptent dans leur vie. Lorsque ces attitudes sont combinées avec un pouvoir d'action, elles deviennent discriminatoires. Les participants continuent l'analyse en s'interrogeant sur ceux qui ont le pouvoir d'agir et sur les conséquences qui en résultent.

La SEA identifie quatre types principaux de discrimination. La discrimination directe est perpétrée par un individu ou une organisation sur un(e) autre, de telle sorte qu'il (elle) ne soit pas autorisé(e) à faire quelque chose, par exemple, avoir accès aux bonnes terres ou se marier à l'extérieur du clan ou de la religion. La discrimination indirecte implique des populations dont les droits sont déniés par certaines structures de la société telles que les lois d'allocation des ressources favorisant un groupe au détriment d'un autre à cause de leur localisation ou de leur capacité à utiliser le système. La discrimination due à une inaction se réfère à ceux qui ont le pouvoir d'agir mais qui ne l'utilise pas pour prévenir la discrimination. La victimisation quant à elle, invoque le fait que des « victimes » sont accusées d'une discrimination, par exemple lorsque, vivant en ghetto, on leur reproche de vouloir vivre ensemble et de ne pas s'intégrer, sans chercher à comprendre si la société ne les a pas obligées à en arriver là.

Les conséquences de la discrimination, provenant d'exemples tirés de l'expérience des participants, incluent le déni d'opportunités, de ressources, de services et, de manière plus critique, de respect de soi. Ces éléments interagissent pour construire une idéologie de supériorité qui étaye et maintient les attitudes et relations de pouvoir permettant aux principaux impliqués de justifier un statu quo. Ce type d'idéologie peut-être décliné selon ses racines historiques, culturelles, socio-politiques et économiques que ses valeurs, son système éducatif, son langage et sa législation renforcent et perpétuent. Développer une compréhension, ne fut-ce que partielle, des processus se cachant derrière l'exclusion sociale peut être accablant. Il est donc essentiel que l'étape finale d'un atelier "SEA" considère les opportunités révélées par l'analyse pour provoquer le changement. Beaucoup d'ONG ont traditionnellement orienté leur action vers une compensation aux zones "marginalisées" de leur « déni » d'opportunité, ressource, service et respect de soi. Cet outil aide à considérer d'autres points d'entrée pour confronter la discrimination et l'exclusion sociale, telle que l'influence des médias, la législation et l'éducation. Ce qui est critique pour ACORD – et pour ceux avec qui ACORD a utilisé cet outil – c'est qu'il révèle les stratégies que les participants peuvent adopter pour assumer leur responsabilité à titre personnel, dans le cadre de leur organisation ou dans leur société. Il se révèle donc très puissant comme outil de planification et comme moyen pour effectivement focaliser les énergies et les engagements à amener les changements que l'on recherche.



Source: "Understanding Racism and Developing Good Practice"
 Organisational and Social Development Consultant (OSDC)

TROISIEME PARTIE : REFERENCES INTERNET ET SUDOC

Principaux sites sur la pauvreté et les inégalités

Site de l'ECDPM



<http://www.oneworld.org/ecdpm/index.html> ou www.ecdpm.org

Probablement le site le plus complet et qui présente beaucoup d'articles d'autres sites tels que DES, ODI, FMI,...

Site DES



<http://www.dse.de/dse-f.htm>

Atténuation de la pauvreté: L'allégement de la dette peut-il être la force motrice?

Un Dialogue Politique International de Haut Niveau. Banque mondiale, FMI, BMZ, DSE Forum. (Berlin, 15 - 16 juin 2000) - Français

Nombreux articles et comptes rendus des discussions menées dans le cadre du Forum de la Politique du Développement organisé par:

la Fondation Allemande pour le Développement International (DSE),
le Fonds monétaire international (FMI),
La Banque mondiale
et le ministère fédéral de la Coopération économique
et du Développement

Site Groupe de la BM sur la pauvreté



<http://www.worldbank.org/poverty/french/strategies/frqanda.htm>

Site du Monde

Le Monde.fr

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3220--183105-,00.html>

Quelques articles intéressants sur la pauvreté avec des interviews de Nielson (UE), Chirac (F)

Site du PNUD



[Promotion des stratégies de lutte contre la pauvreté](#)

Site d'une revue consacrée à la pauvreté



<http://www.unesco.org/most/povissj2.htm>

Site UE sur une « Etude comparative des aides européennes à la réduction de la pauvreté »

http://www.oneworld.net/euforic/projects/eupov_fr.htm

Site ODI



<http://www.odi.org.uk/pppg/poverty.html>

Focus Group consacré à la pauvreté.

Divers articles dont notamment un volumineux rapport (en pdf) sur la coopération au développement de la Suède en Tanzanie entre 1997 et 2000

Site de l'UE sur les politiques rurales



<http://europa.eu.int/comm/development/rurpol/>

Site du FMI sur les politiques en matière de pauvreté



<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2000/12/robb.htm>

et [Le cadre de la nouvelle démarche FMI et BM](#)

Site du Centre de Recherche sur la Pauvreté Chronique



<http://chronicpoverty.org/>

Chronic Poverty Research Centre est un centre international de partenariat entre universités, instituts de recherche et ONG qui existe pour :

- attirer l'attention sur la Pauvreté chronique
- stimuler un débat national et international
- approfondir la compréhension des causes de la pauvreté chronique
- permettre la recherche, l'analyse et la guidance politique afin de contribuer à sa réduction.

Ce site propose des démarches et des outils d'appréhension de la pauvreté

AUTRES SITES

- **ATTAC**

Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens
www.attac.org/

- **EAPN**

Réseau européen des Associations de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale
www.eapn.org/orga/eapn

- **ELAND**

Réseau européen d'information sur le développement
www.eadi.org/eland/fr/index.html

- **ELDIS**

Système d'information électronique sur le développement et l'environnement (UK)
www.ids.ac.uk:80/eldis

- **Oneworld**

Site portail comprenant le monde des ONG menant des campagnes politiques, les mouvements anti-mondialisation, des études, ...

www.oneworld.net

Les articles "en ligne"

Approches de la pauvreté

Zomer, H.

Poverty

http://www.oneworld.org/owe/news/owns/hz8_en.htm

Rights, claims and capture: understanding the politics of pro-poor policy

<http://www.odi.org.uk/publications/wp145.pdf>

Dubois

IRD

Les différences approches de la pauvreté -

<http://mapage.noos.fr/RDV/Pauvret.htm>

Blandine DESTREMAU

CNRS / URBAMA / CFEY

Approches et mesures de la pauvreté (1)

<http://www.univ-aix.fr/cfey/biblio/destremau.html>

Lautier Bruno

Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté

<http://matisse.univ-paris1.fr/doc2/ID0118b.PDF>

Rodrik, D

Growth versus poverty: a hollow debate (id: 13878)

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2000/12/rodrik.htm>

Laryea, G

Une éradication efficace (id: 13089)

http://europa.eu.int/comm/development/publicat/courier/courier181/fr/fr_014.pdf

ID21

For richer, for fairer: Poverty reduction and income distribution (id: 11565)

<http://www.id21.org/insights/insights31/insights-iss31-art00.html>

Mangenot, M.

Lectures dissonantes des nouvelles pauvretés (id: 11530)

<http://www.monde-diplomatique.fr/1999/09/MANGENOT/12450.html>

Guide de la CISL du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), novembre 2001; 45 p. + annexes

www.icftu.org/displaydocument.asp?Index=991214534&Language=FR

Le Rue, S

Sommet du P7 - Propositions alternatives pour un développement durable (id: 130)

http://www.euforic.org/p7/p7_00.htm

OCDE: pauvreté, inégalités et développement, documentation...

www.oecd.org/oecd/pages/home/displaygeneral/0,3380,FR-documentation-259-7-no-no-no-no-,FF.html

Pauvreté, économie et croissance

Capital punishment: Making international finance work for the world's poor (id: 11876)
Green, D

<http://www.cafod.org.uk/policy/capitalpunishment-doc.shtml>

Trade liberalisation and poverty (id: 11951)

Bussolo, M; Solognac Lecomte, H.-B

<http://www.odi.org.uk/briefing/pov6.pdf>

Trade, income disparity and poverty (id: 12862)

Ben-David, D; Winters, L.A

http://www.wto.org/english/news_e/pres00_e/pr181_e.htm

Economic policy and poverty reduction: a high-level policy dialogue in preparation of the UN General Assembly (id: 12704)

DSE

<http://www.dse.de/ef/kop5/index.htm>

Making adjustment work for the poor (id: 11172)

Killick, T

<http://www.odi.org.uk/briefing/pov5.html>

Growth with Equity: An Agenda for Poverty Reduction (id: 386)

Oxfam International

<http://www.oxfam.org.uk/policy/papers/equity/exec.htm>

Effective poverty eradication (id: 13073)

Laryea, G

http://europa.eu.int/comm/development/publicat/courier/courier181/en/en_014_ni.pdf

Will growth halve global poverty by 2015? (id: 13068)

Hanmer, L; Healey, J; Naschold, F

<http://www.odi.org.uk/briefing/pov8.html>

Economic policy, distribution and poverty: the nature of disagreements/ Ravi KANBUR, Cornell University, January 2001; 16 pages

www.people.cornell.edu/pages/sk145/

Pauvreté, décentralisation et gouvernance

Anne Simon

ECDPM

Coopération décentralisée : Comment institutionnaliser une nouvelle approche de lutte contre la pauvreté et de développement local dans les systèmes de gestion de la Commission européenne?

http://www.oneworld.org/ecdpm/pubs/dp17_fr.htm

Schneider, H

Gouvernance participative : le chaînon manquant dans la lutte contre la pauvreté? (id: 13835)

<http://www.oecd.org/dev/PUBLICATION/cahiers/cahier17.pdf>

Moore, M

Polity qualities: how governance affects poverty (id: 13765)

<http://server.ntd.co.uk/ids/bookshop/details.asp?id=537>

Bossuyt, J; Gould, J

Decentralisation and poverty reduction: elaborating the linkages (id: 13452)

<http://www.ecdpm.org/webECDPM/Web/content/content.nsf/0/EF3D6C8AFD034800C1>

Schneider, H

Participatory governance: the missing link for poverty reduction (id: 10554)

<http://www.oecd.org/dev/ENGLISH/PUBLICATION/Policy-B/pb17a.pdf>

OECD

Le partenariat au service de la lutte contre la pauvreté : des principes à la pratique (id: 13033)

<http://www.oecd.org/dac/pdf/HLM2000st-fr.pdf>

OECD

Partnership for poverty reduction : from commitment to implementation (id: 13032)

<http://www.oecd.org/dac/pdf/HLM2000st-eng.pdf>

McGee, R; Norton, A

Participation in poverty reduction strategies : a synthesis of experience with participatory approaches to policy design, implementation and monitoring (id: 12789)

<http://www.ids.ac.uk/ids/particip/research/pprs.html>

Camdessus, M

Une nouvelle question internationale : quand la pauvreté menace la paix (id: 7612)

<http://www.solagral.org/publications/cdp/cdp38/article3.htm>

Pauvreté sociale, développement humain

Components of a future development strategy: the importance of human development (id: 12105)

Streeten, P

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/1999/12/streeten.htm>

Partnership 2000 : Eurostep's proposals on Social Development : Investing in Social Development for the Eradication of Poverty (id: 305)

EUROSTEP

http://www.eurostep.org/pubs/position/social_development/socdev.htm

Pauvreté et urbanités

Daniel Béhar et Philippe Estebe (ACADIE)

Ville et pauvreté

<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/bibliographies/vilpauv/vilpau85.htm>

Nick Devas

Who Runs Cities? The Relationship between Urban Governance, Service Delivery and Poverty

http://www.bham.ac.uk/IDD/activities/urban/theme_papers/theme4.pdf

Pauvreté et travail

OIT- INST

Pauvreté et marché du travail à Ouagadougou (Burkina-Faso)

Identification de la pauvreté : incidence et profil

<http://www.ilo.org/public/french/bureau/inst/papers/1993/dp57/ch2.htm>

Les normes du travail et de la réduction de la pauvreté: stratégies internationales/ Heather GIBB, Institut Nord-Sud (Québec), décembre 2000

www.nsi-ins.ca/download/labour_fre.pdf

Pauvreté : indicateurs et statistiques

Conférence AISO 2000

"Statistique, développement et droits de l'Homme" Programme scientifique détaillé 4-8 septembre 2000, Montreux, Suisse

http://www.statistics.admin.ch/about/international/03iaosf_det07.htm

La pauvreté augmente en chiffres absolus (id: 13622)

Nielson, P

http://europa.eu.int/comm/development/publicat/courier/courier182/fr/fr_002_ni.pdf

The meaning and measurement of poverty (id: 11622)

Maxwell, S

<http://www.odi.org.uk/briefing/pov3.html>

Improving poverty reduction (id: 10399)

Webster, N

<http://www.cdr.dk/newsletter/nw199-1.htm>

Pauvreté et démographie

The Malthus factor: poverty, politics and population in capitalist development/ The CornerHouse Briefing Paper 20, July 2000

<http://cornerhouse.icaap.org/briefings/20.html>

Pauvreté et UE

Hugo-Maria Chally

EU seeking 'common solutions' to poverty challenge

http://europa.eu.int/comm/development/publicat/courier/courier186/en/en_017_ni.pdf

Etude comparative des aides européennes à la réduction de la pauvreté (id: 8609)

ECDPM

http://www.euforic.org/projects/eupov_fr.htm

Promises to the poor : the record of European development agencies (id: 10039)

Cox, A; Healey, J

<http://www.odi.org.uk/briefing/pov1.html>

Revitalising EU-ACP Cooperation : How Decentralised Cooperation Can Contribute to Poverty Eradication in Africa (id: 536)

Vashee, B

http://www.oneworld.org/ecdpm/pubs/wp44_gb.htm

Poverty reduction in aid organizations : Danish policies and experiences (id: 1338)

Madsen, B.S

http://www.euforic.org/cdr/cdr_mad.htm

German aid for poverty reduction (id: 5223)

Weidnitzer, E

<http://www.euforic.org/projects/povcasde.htm>

Etude comparative sur l'aide à la réduction de la pauvreté : le cas de la France (id: 5224)

Boisdeffre, L. de

<http://www.euforic.org/projects/povcasfr.htm>

Towards a poverty focus in EU development policy: critical analysis of the financial perspective 2000 - 2006 (id: 10330)

Liaison Committee

http://www.cidse.org/pubs/financial_sum.htm

Partnership in poverty reduction (id: 11341)

Finnish NGDO Platform

<http://www.kepa.fi/eu/english/position.html>

The poor and their money : what have we learned? (id: 10321)

Marr, A

<http://www.odi.org.uk/briefing/pov4.html>

Donors focus on poverty reduction at Paris meet (id: 12803)

Jaura, R

http://www.nscentre.org/tvmonthly/dossier/dossier40_7.htm

Poverty reduction in Danish development assistance (id: 7431)

DANIDA

<http://www.euforic.org/dk/evsu9614.htm>

Europe and the campaign against world poverty/ Martin HUGHES; War on Want, London, 1995; 25 pages

www.waronwant.org

L'élimination de la pauvreté dans le monde: faire de la mondialisation un succès pour les pauvres. Livre blanc sur le développement international présenté au Parlement par le ministre au Développement international à la requête de sa Majesté, décembre 2000; 108 p.

www.globalisation.gov.uk

Profits or poverty reduction? The European union's new Asia strategy/ Andy Rutherford; Briefing from One World Action, London, 1995; 5 pages

www.oneworldaction.org

Pauvreté et NTIC

Makondo Choongo, W

The role of information and information technology in poverty alleviation in Zambia: how NGOCC can benefit from Internet (id: 14265)

<http://www.unsystem.org/ngls/documents/publications.en/voices.africa/number9/a11choo ngo.htm>

Village pay phones and poverty reduction: insights from a Grameen Bank initiative in Bangladesh (id: 11571)

Bayes, A; Braun, J. von; Akhter, R

http://www.zef.de/download/zef_dp/zef_dp8-99.pdf

DAC Informal Network on Poverty Reduction scoping study: Luxembourg (id: 11387)

Golooba-Mutebi, F

<http://www.lux-development.lu/f/revpress/LUXAIDFI.htm>

Pauvreté et dette

Atténuation de la pauvreté: l'allègement de la dette peut-il être la force motrice? (id: 14255)

DSE

<http://www.dse.de/ef/debtrlf/ind3000f.htm>

Poverty reduction: can debt relief be the driving force? (id: 14253)

DSE

<http://www.dse.de/ef/debtrlf/ind3000e.htm>

Debt relief for poor countries (id: 13885)

Powell, R

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2000/12/powell.htm>

Proclaim Jubilee: an urgent appeal for debt relief for the world's poor by the year 2000 (id: 11878) CIDSE

<http://www.cidse.org/en/news/hipc.htm>

Debt relief and poverty reduction: Meeting the Challenge (id: 11640)

Oxfam International

http://www.jubilee2000uk.org/jubilee2000/policy_papers/oxfampov.htm

Pauvreté et dialogue politique

Building coalitions against poverty: report of an International Policy Dialogue (id: 14246)

DSE

<http://www.dse.de/ef/wdr2000/>

Pauvreté et équité

Growth with equity is good for the poor (id: 14226)

Oxfam

<http://www.oxfam.org.uk/policy/papers/equity/equity00.htm>

New thinking on poverty in the UK: any lessons for the South? (id: 14191)

Maxwell, S; Kenway, P

<http://www.odi.org.uk/briefing/pov9.html>

Politiques publiques et pauvreté

AFD

L'Afd et la réduction de la pauvreté et des inégalités

<http://www.rppmed.prd.mg/pdf/afdpauv.pdf>

- Robb, C.M
Can the Poor Influence Policy? Participatory Poverty Assessments in the Developing World (id: 12056)
<http://www.worldbank.org/html/extpb/canpoor.htm>
- Lévy M. GRET; IRD
Pour des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités (id: 13742)
<http://www.hcci.gouv.fr/lecture/note/nl057.html>
- Guillaumont, P
Reducing poverty by aid reallocation: uncertainties and alternative assumptions (id: 13492)
<http://www.rcp.net.pe/cti/pobreza/BMredpov.pdf>
- Towards national public expenditure strategies for poverty reduction (id: 14190)
Healey, J
<http://www.odi.org.uk/briefing/pov7.html>
- How the poor can have a voice in government policy (id: 13882)
Robb, C.M
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2000/12/robb.htm>
- Poverty is powerlessness and voicenessless (id: 13881)
Narayan, D
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2000/12/narayan.htm>
- Protection sociale et lutte contre la pauvreté dans les PVD (id: 13971)
Commission européenne
http://europa.eu.int/comm/development/briefing/briefing20_fr.pdf
- Services sociaux de base, réduction de la pauvreté et ajustement structurel dans les pays ACP (id: 13983)
Commission européenne
http://europa.eu.int/comm/development/briefing/briefing16_fr.pdf
- Economic policy, distribution and poverty: the nature of disagreements (id: 14174)
Kanbur, R
<http://www.people.cornell.edu/pages/sk145/papers/Disagreements.pdf>
- DAC scoping study of donor poverty reduction policies and practices (id: 12055)
Cox, A
http://www.oecd.org/dac/html/pubs/pov_scop.htm
- Nouvelles orientations dans la lutte contre la pauvreté: expériences acquises et perspectives pour la coopération publique au développement (id: 7806)
Jentsch, G
<http://www.rppmed.prd.mg/pdf/luart01.pdf>
- Poverty: development ministers issue call for action (id: 11186)
United Nations
<http://www.unfoundation.org/unwire/unwire.cfm#17>

Pauvreté et ruralité

- Rural policy (id: 14143)
European Commission
<http://europa.eu.int/comm/development/rurpol/>
- Politique et approche communautaires pour le développement rural: lutte contre la pauvreté en milieu rural (id: 14137)

Commission européenne

http://europa.eu.int/comm/developent/rurpol/outputs/fightingruralpoverty/luttepauvrete_milieurural_fr.pdf

Poverty alleviation: the role of rural institutions and participation (id: 11679)

Baas, S; Rouse, J

<ftp://ftp.fao.org/sd/sda/sdaa/LR97/ART7.pdf>

Approaches to sustainable livelihoods for the rural poor (id: 11623)

Carney, D

<http://www.odi.org.uk/briefing/pov2.html>

Reaching the poor? Developing a poverty screen for agricultural research proposals (id: 11615)

Cox, A; Farrington, J; Gilling, J

<http://www.odi.org.uk/publications/abswp112.html>

Sustainable livelihoods in practice: early applications of concepts in rural areas (id: 11170)

Farrington, J

<http://www.odi.org.uk/nrp/42.html>

Pauvreté, finances et microfinances

Campagne mondiale pour fournir des crédits aux pauvres : le microcrédit ou l'une des nombreuses solutions à la pauvreté (id: 221) Banque mondiale

http://www.eurofic.org/dandc/97f_bm.htm

Tax havens: releasing the hidden billions for poverty eradication/ Oxfam UK, 1999

www.oxfam.org.uk/policy/papers/taxhvn/tax.htm

Capital punishment: Making international finance work for the world's poor/ Duncan GREEN, CAFOD, September 1999

www.cafod.org.uk/POLICY/capitalpunishment-doc.shtml

Pauvreté et santé

Programme d'action: accélération de la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose dans le cadre de la réduction de la pauvreté (id: 14126)

Commission européenne

http://europa.eu.int/eur-lex/fr/com/cnc/2001/com2001_0096fr01.pdf

Programme for action: accelerated action on HIV/AIDS, malaria and tuberculosis in the context of poverty reduction (id: 14125)

European Commission

http://europa.eu.int/eur-lex/en/com/cnc/2001/com2001_0096en01.pdf

Illicit drugs and the poor in the Caribbean and Southern Africa (id: 13982)

European Commission

http://europa.eu.int/comm/development/briefing/briefing17_en.pdf

Sida documents in a poverty perspective: a review of how poverty is addressed in Sida's country strategy papers, assessment memoranda and evaluations (id: 13674)

Peck, L; Widmark, C

<http://www.sida.se/Sida/articles/5400-5499/5453/stud00-2.pdf>

Rapport de la table ronde sur l'accélération de la lutte contre les principales maladies transmissibles dans le cadre de la réduction de la pauvreté (id: 13629)

Commission européenne

http://europa.eu.int/comm/development/sector/social/rapport_fr.htm

Report of the High Level Round Table on accelerated action targeted at major communicable diseases within the context of poverty reduction (id: 13628)

European Commission

http://europa.eu.int/comm/development/sector/social/rapport_en.htm

Pauvreté, inégalités économiques et disparités de santé : conditions de vie et stratégies d'acteurs

Claude Raynaut, Tatiana Engel Gerhardt, Eleusis R. Nazareno

http://www.ssd.u-bordeaux2.fr/faf/derniere_ed/articles/condition_vie_strategie.htm

Evaluation de la pauvreté

Poverty assessments: what? why? (id: 13985)

European Commission

http://europa.eu.int/comm/development/briefing/briefing14_en.pdf

Une estimation de la pauvreté en Afrique subsaharienne d'après les données anthropométriques (id: 13840)

Morrisson, C

<http://www.oecd.org/dev/PUBLICATION/tp/TP158.pdf>

Evaluating the impact of development projects on poverty : a handbook for practitioners (id: 13690)

Baker, J.L

<http://www.worldbank.org/poverty/library/impact.htm>

Pauvreté et environnement

Environment and poverty (id: 13970)

European Commission

http://europa.eu.int/comm/development/briefing/briefing21_en.pdf

Progress toward the International Development Goals (id: 13880)

Gupta, S

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2000/12/gupta.htm>

Supporting poverty reduction in low-income developing countries : the international community's response (id: 13879)

Ahmed, M; Bredenkamp, H

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2000/12/ahmed.htm>

Global warming, unnatural disasters and the world's poor (id: 12961)

Christian Aid

<http://www.christian-aid.org.uk/indepth/0005warm/warming.htm>

Broadening the agenda for poverty reduction : opportunity, empowerment, security (id: 13877)

Lustig, N; Stern, N

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2000/12/lustig.htm>

Pauvreté, éducation et enseignement

Dépenses d'éducation, qualité de l'éducation et pauvreté : l'exemple de cinq pays d'Afrique francophone (id: 13841)

Michaelowa, K

<http://www.oecd.org/dev/PUBLICATION/tp/tp157.pdf>

Dépenses d'éducation, qualité de l'éducation et pauvreté : l'exemple de cinq pays d'Afrique francophone/ Katharina MICHAELOWA, avril 2000 (Documents techniques OCDE n° 157;

www.oecd.org/pdf/M00006000/M0000601.pdf

Pauvreté et institutions internationales (Bretton Woods, OMC,...)

Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté

Lautier Bruno

<http://matisse.univ-paris1.fr/doc2/ID0118b.PDF>

New development tools or empty acronyms? The reality behind the Comprehensive Development Framework and Poverty Reduction Strategy Papers (id: 13820)

Wood, A

<http://www.brettonwoodsproject.org/topic/adjustment/prague.html>

What role for the multilateral institutions, donors, and NGOs in the new framework for poverty eradication? (id: 13819)

Wood, A

<http://www.brettonwoodsproject.org/topic/adjustment/npf.html>

The ABC of the PRSP: an introduction to the new Bank and Fund Poverty Reduction Strategy Papers (id: 13818)

Wood, A

<http://www.brettonwoodsproject.org/topic/adjustment/abcprsp.html>

Dialogue global de l'EXPO 2000 : lutte contre la pauvreté (id: 13759)

Röben, B

<http://www.dse.de/zeitschr/df600-5.htm>

United Nations Development Programme : towards the elimination of poverty (id: 13476)

UNDP

<http://www.undp.org/poverty/>

PRS : poverty reduction or public relations strategies? (id: 13429)

Northover, H

<http://www.cidse.org/pubs/prspbcon.htm>

Growth is good for the poor (id: 13331)

Dollar, D; Kraay, A

<http://www.worldbank.org/research/growth/pdffiles/growthgoodforpoor.pdf>

Overcoming human poverty: UNDP poverty report 2000 (id: 12979)

UNDP

<http://www.undp.org/povertyreport/>

Poverty reduction strategy papers (PRSP) (id: 12928)

European Commission

<http://www.imf.org/external/np/prsp/prsp.asp>

World Bank PovertyNet (id: 12185)

World Bank

<http://www.worldbank.org/poverty/index.htm>

UNDP-EC Poverty and Environment Initiative (PEI) (id: 11693)

European Commission; UNDP

<http://www.undp.org/seed/pei/index.htm>

Loaded against the poor: World Trade Organisation (id: 11641)

Oxfam

<http://www.oxfam.org.uk/policy/papers/wto/wto2a.htm>

World Development Report 2000/2001: attacking poverty (id: 11471)

World Bank

<http://www.worldbank.org/poverty/wdrpoverty/>

Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté : questions d'ordre opérationnel élaboré par les services du FMI et de la Banque mondiale approuvé par Jack BOORMAN et Ahmed MASSOD; Fonds Monétaire International et Association internationale pour le développement, Washington DC, 10 décembre 1999; 37 page

www.imf.org/external/np/pdr/prsp/fre/poverty1.htm

Un nouveau cycle de négociations à l'OMC: un outil pour la réduction de la pauvreté? Un document d'analyse; L'Institut Nord-Sud, Canada, 2001; 14 p.

www.nsi-ins.ca/download/Qatar_fre.pdf

Pauvreté et approche projets

New ways towards poverty alleviation: institutional development to supersede the conventional project approach (id: 13754)

Kochendörfer-Lucius, G; Sand, K. van der

<http://www.dse.de/zeitschr/de600-8.htm>

Pauvreté et genre

Poverty reduction and gender equality: an assessment of Sida's country reports and evaluations in 1995-96 (id: 13682)

Tobisson, E; Vyllder, S. de

<http://www.sida.se/Sida/articles/5400-5499/5452/STUD97-2.PDF>

Strategies for achieving the international development targets : poverty eradication and the empowerment of women (id: 13123)

DFID

http://www.dfid.gov.uk/public/what/pdf/tsp_gender.pdf

Poverty Eradication and Gender Equality - A Benchmark for the Successor Agreement between the EU and the ACP (id: 10942)

EUROSTEP

<http://www.eurostep.org/pubs/position/gender/genbench.htm>

Pauvreté et Afrique

Planning for poverty reduction: lessons from Africa (id: 14156)
Chissano, J; Short, C; Bevan, D
<http://www.economics.ox.ac.uk/CSAAdmin/chissano/main.html>

Afrique : de la dépendance à la marginalisation
Brahim LAHOUEL
<http://www.oneworld.org/gresea/frame-copdev.html>

INADES CI
La Pauvreté en Afrique
<http://www.inades.ci.refer.org/bibliopauvete.htm>

Afrique: illusions sur le développement
<http://www.dse.de/zeitschr/df301-3.htm>
(D+C Développement et Coopération, mai/juin 2001)

Economic report on Africa 99: The challenges of poverty reduction and sustainability (ECREP99)
www.un.org/Depts/eca/divis/espd/ecrep99.htm

Dr Paul Bennell et alii
Improving policy analysis and management for poverty reduction in sub-saharan africa: creating an effective learning community
<http://www.ids.ac.uk/prln/DPAM%20Final%20Report%20Nov%202000.doc>

Pauvreté en Zambie

Poverty and European aid in Zambia: a study of the poverty orientation of European aid to Zambia (id: 13482)
Carlsson, J
<http://www.odi.org.uk/publications/wp138.pdf>

A better world for all: reducing the proportion of people living in extreme poverty by half between 1990 and 2015 as an international development goal (id: 13471)
Browne, S
<http://www.oecdobserver.org/news/fullstory.php/aid/369>

Pauvreté au Mali

Pauvreté et conflits locaux: le cas du Sahel occidental, Mali (id: 13345)
Diallo, A.A
http://www.ecdpm.org/Web_ECDPM/Web/Content/fileStruc.nsf/index.htm?Readform&oda9f534A9671A3EC1256C8B003E736D

Pauvreté en Inde

An assessment of European-aided watershed development projects in India from the perspective of poverty reduction and the poor (id: 7484)
Ninan, K.N
http://www.cdr.dk/working_papers/98-3-abs.htm

Danish development cooperation with India in a poverty reduction perspective (id: 7483)
Folke, S
<http://www.eldis.org/static/DOS5320.htm>

Swedish development cooperation with India in a poverty reduction perspective (id: 7482)
Folke, S
<http://www.eldis.org/static/DOC5321.htm>

Pauvreté au Honduras

In debt to disaster: what happened to Honduras after Hurricane Mitch (id: 11812)
Rodgers, M
<http://www.christian-aid.org.uk/indepth/9910inde/indebt1.htm>

Pauvreté en Côte d'Ivoire

Côte d'Ivoire: l'enjeu des chiffres (id: 7610)
Boizo, O
http://www.rio.net/solagral/pub/cdp/n38/38_a15.htm

Pauvreté au Burkina Faso

La pauvreté au Burkina Faso: une analyse critique des politiques et des stratégies d'intervention locales (id: 7342)
Sawadogo, K
http://www.oneworld.org/ecdpm/pubs/wp51_fr.htm

Raffinot 1997
Stratégies nationales de réduction de la pauvreté
Étude de cas du Burkina Faso
<http://mapage.noos.fr/RDV/raffinot.htm>

Pauvreté en Haïti

Coopération UE-Haïti: lutte contre la pauvreté et affermissement de la démocratie en Haïti (id: 72)
Costello, N
http://www.oneworld.org/euforic/courier/ht97_fr.htm

PRINCIPAUX OUVRAGES DU RESEAU SUDOC

SUDOC - bibliographie Inégalités & pauvreté

CETRI

La famine au Rwanda

IN : Dialogue (Rwanda), 2000, n° 216, p. 83.

Géo: Afrique; Rwanda.

Mots clés: Pauvreté/ Besoins fondamentaux/ Défavorisés/ Justice sociale/ Inégalité sociale/ Famine/ Pénurie alimentaire/ Guerre/ Violence/ Conflits ethniques.

Bib/Cote: Cetri

CNCD

Gouvernance internationale II : Inégalités et marchés du travail dossier

IN : Courrier de la planète, n° 53.

Mots clés: Pauvreté/ Lutte contre la pauvreté/ Travail/ Normes sociales/ Syndicats.

Bib/Cote: cncd.

Bretton Woods and Co. Exclusions, inégalités, pauvretés...

IN : Demain le monde, n° 1, janvier.

Banque mondiale/ FMI.

Bib/Cote: cncd.

COTA

Faim et misère des paysans

Raimbeau, Cécile, IN : Faim Développement Magazine (anc. Les Cahiers Faim Développement), n° 175, mars 2002, p.9-11.

Géo: Nicaragua; Amérique latine.

Mots clés: Famine/ Population agricole/ Conditions économiques/ Pauvreté/ Dépenses sociales/ Crise/ Café/ Sécheresse.

Bib/Cote: Cetri Cota.

Social exclusion: concept, application, and scrutiny

Amartya Sen, Social Development Papers, n° 1, 54 p.

Mots clés: Pauvreté/ Défavorisés/ Evaluation/ Problèmes sociaux/ Besoins fondamentaux/ Chômage/ Répartition du revenu/ Démocratie/ Participation politique.

Bib/Cote: Cota.

Social exclusion : an ilo perspective

Figueiredo J. B., De Hann A., Ilo, Genève, Suisse, 1998, n° 111, 129 p.

Mots clés: Société/ Exclusion sociale/ Pauvreté/ Emploi.

Bib/Cote: Cota/110 /ILO/S.

Social exclusion and anti-poverty policy : a debate

Gore C., Figueiredo B., Ilo, Genève, Suisse, 1997, n° 110, 132 p.

Mots clés: Pauvreté/ Globalisation de l'économie/ Exclusion/ Politique de lutte.

Bib/Cote: Cota/110/GOR/S.

Entre croissance économique et exclusion sociale : le paradoxe asiatique

IN :Efa 2000, n° 25 - Oct./Déc. 1996, 2-4 p.

Mots clés: Développement Economique et Humain/ Analphabétisme/ Education de Base en Asie/ Panorama/ Inégalités Sociales/ Education non Formelle.

Social exclusion and anti-poverty strategies - research project on the patterns and causes of social exclusion and the design of policies to promote integration

BIT, Genève, Suisse, 1996, 31 p.

Mots clés: Société/ Pauvreté/ Exclusion/ Causes et schémas de l'exclusion sociale/ Politique de réduction de la pauvreté.

Bib/Cote: Cota/110 /ILO/S.

Social exclusion from a welfare rights perspective in India

Appasamy p. Et al., ILS, Genève, Suisse, 1996, n° 106, 133 p.

Géo: Inde.

Mots clés: Sécurité sociale/ Société/ Pauvreté/ Politique de développement social/ Economie.

Bib/cote: cota/110 /app/s.

Globalisation and exclusion : the mismatch of tradition and modernity in Kinshasa (Zaire)

De Herdt T., Marysse S., CDS, Antwerp, Belgique, 1996, n° 12, 24 p.

Géo: Zaire.

Mots clés: Société/ Pauvreté/ Secteur informel/ Modernisation/ Economie/ Globalisation.

Bib/Cote: Cota/136 /CDS/G.

Social exclusion and inequality in Peru

Figuroa A., Alatomirano T., Sulmont D., ILS, Genève, Suisse, 1996, n° 104, 96 p.

Mots clés: Exclusion sociale/ Politique de développement/ Culture/ Marche du travail/ Crédit/ Pauvreté/ Socio - économie/ société au Pérou/ Revenus.

Bib/Cote: Cota/110 /FIG/S.

Goals for social integration and realities of social exclusion in the republic of Yemen

Hashem M. H., ILS, Genève, Suisse, 1996, n° 105, 116 p.

Géo: Yemen.

Mots clés: Société/ marche du travail/ Pauvreté/ Exclusion sociale/ Economie.

Bib/Cote: Cota/110 /HAS/G.

Poverty and social exclusion in Tanzania

Kaijage F., Tibaijuka A., ILS, Genève, Suisse, 1996, n° 109202 p.

Mots clés: Pauvreté/ Exclusion sociale/ Femmes/ Tanzanie/ Economie/ Milieu urbain - rural/ Eleveurs nomades/ Attitude de l'Etat/ Accès a la terre/ Droit foncier/ Enfants Orphelins du sida.

Bib/Cote: Cota/110 /KAI/P.

Challenging social exclusion : rights and livelihood in Thailand

Phongpaichit P. ET AL., ILS, Genève, Suisse, 1996, n° 107, 122 p.

Mots clés: Exclusion sociale/ Société/ Pauvreté/ Politique de développement en Thaïlande/ Droits de citoyens/ Economie.

Bib/Cote: Cota/110 /PHO/C.

Economic transition and social exclusion in Russia

Tchernina N., ILS, Genève, Suisse, 1996, n° 108, 103 p.

Géo: Russie.

Mots clés: Exclusion sociale/ Politique/ Société/ Pauvreté/ Economie de transition/ Europe de l'est/ Economie.

Bib/Cote: Cota/110 /TCH/E.

Participation et risques d'exclusion - Réflexions a partir de quelques exemples sahéliens

Bonnal J. (Sous la direction de)

FAO, Rome, Italie, 1995, n° 98, 6 p.

Mots clés: Développement rural/ Durabilité/ Méthodologie/ Projets participatifs au Sahel/ Théorie du Développement participatif/ Développement local/ Analyse des projets/ Atouts/ Obstacles/ Phénomènes d'exclusion.

Bib/Cote: Cota/116 /BON/P.

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion

IN :Le courrier ACP-CE, n° 143, janvier-février 1994, 41-79 p.

Géo: Mali.

Mots clés: Pauvreté/ Ajustement structurel/ Femmes/ Exclusion sociale/ Aide publique au développement/ Définition/ Politique européenne de lutte contre la pauvreté/ ATD quart monde/ Banque d'épargne et de crédit/ Ong.

Bib/Cote: Cota.

Les systèmes d'échanges locaux (SEL) reproduisent-ils les inégalités sociales ?

Nutchev M., Delille P., Bowring F., IN :Silence, n°271, juin 2001, p.4-11.

Mots clés: Economie de marché/ Monnaies/ Inégalité sociale/ SEL = Systèmes d'échanges locaux.

Bib/Cote: Cota.

Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeux d'acteurs

Winter Gérard, Chauveau J.-P., Courade G., Coussy J., Le Pape M., Lévy M., Karthala, Paris IRD, Paris, 2001, 452 p.

Géo: Afrique.

Mots clés: Pauvreté/ Inégalité sociale/ Lutte contre la pauvreté/ Réformes/ Politique urbaine/ Développement économique/ Mondialisation/ Gouvernance/ Acteurs.

Bib/Cote: Cota/110/WIN/i.

Comment réduire pauvreté et inégalités : pour une méthodologie des politiques publiques

Lévy M. (Dir.), Karthala, Paris IRD, Paris, 2002, 248 p.

Rq: Coll.: Economie et développement.

Géo: Afrique; Mali; Afrique francophone.

Mots clés: Lutte contre la pauvreté/ Politique de développement/ Education/ Santé/ Alimentation en eau/ Organisations paysannes/ Petites entreprises/ Régime foncier/ Microfinance.

Bib/Cote: Cota/110/LEV/c.

Pauvretés

IN :Vivre Autrement - Rome 1996 - Numéro Bilan, p. 14-16.

Mots clés: Pauvreté/ Agriculture urbaine/ Culture du cannabis au Sénégal/ Marchés de la drogue/ Crise agricole/ Pauvreté rurale en Europe/ Problèmes des agriculteurs.

Bib/Cote: Cota Gresea.

A Program to End Hunger

Bread for the World Institute, Bread for the World Institute, Silver Spring, 2000, 161 p.

Géo: Etats-Unis.

Mots clés: Faim/ Malnutrition/ Programmes d'aide/ Programmes de développement/ Sécurité alimentaire/ Nutrition humaine/ Politique nutritionnelle/ Inégalité sociale/ Lutte contre la pauvreté/ Développement économique et social.

Bib/Cote: cota/500 /BWI/p.

Mexique : l'ascenseur social en panne

Gouy P., Hardy Y.

IN :Croissance, n° 438, juin 2000, p. 21-25.

Géo: Mexique.

Mots clés: Inégalité sociale/ Enseignement public/ Elections/ Politique gouvernementale/ Education/ Libéralisme/ Lutte contre la pauvreté.

Bib/Cote: cota/GEO Mexique.

Gouvernance internationale 2 : Inégalités et marchés du travail

IN :Courrier de la Planète, N°53, 1999.

Géo: Royaume Uni; Espagne; Amérique latine; Pérou; Afrique; Madagascar; Belgique; Chili.

Mots clés: Travail/ Coûts salariaux/ Organisation du travail/ Politique du travail/ Syndicats/ Entreprises/ Discrimination économique/ Justice sociale/ Libre-échange/ Pauvreté/ ONU/ PNUD/ Banque Mondiale/ OMC/ Mondialisation/ Bien-être social/ OIT/ Pays en développement/ Emploi/ Formation professionnelle/ Marché du travail/ Afrique/ Secteur informel.

Bib/Cote: cota.

Vieille charité et nouvelle pauvreté

Solagral, 6-30 p.

Géo: Cote d'Ivoire; Inde; France.

Mots clés: Pauvreté/ Libéralisme/ Economie/ Politique de développement social/ Pauvreté en Afrique/ Exclusions/ Répression envers les pauvres aux Etats unis/ Religion islamique et aumône/ inégalités sociales/ Protection sociale aux Etats unis/ Mythe de la solidarité africaine.

Bib/Cote: Cota.

Entretien avec RAM VILAS PASWAN - ministre des Chemins de fer indiens

Pennaert E.

IN :Défis Sud, n°25 - déc 1996, p.6-8.

Géo: Inde.

Mots clés: Castes/ Pauvreté/ Politique/ Structuration de la société/ Inégalités et exclusions sociales.

Bib/Cote: Cota.

La pauvreté dans le monde - évolution récente et perspectives

Gaudier M., IN :Information et commentaires, n°85 Oct./Déc. 1993, 15 p.

Mots clés : Pauvreté/ Inégalité/ Exclusion social/ Economie.

Bib/Cote: cota/110/GAU/P.

Pauvreté, inégalité, exclusions : renouveau des approches théoriques et des pratiques sociales

Gaudier M., BIT, Genève, Suisse, 1993, n° 17, 207 p.

Mots clés : Pauvreté/ Economie/ Travail social/ Bibliographie.

Bib/Cote: cota/110 /GAU/P.

Pleins feux sur l'Afrique du Sud

Harsch E.

IN :Afrique Relance, Vol.14 n°4, janvier 2001, p.12-23.

Géo: Afrique du Sud.

Mots clés: Inégalité sociale/ Conditions de vie/ Répartition du revenu/ Pauvreté/ Chômage/ Analyse historique/ Santé/ Education/ Logement/ Bidonvilles/ Sida.

Bib/Cote: cota.

Mondialisation excluante, nouvelles solidarités : soumettre ou démettre l'OMC

Horman D., L'Harmattan, Paris ; GRESEA, Bruxelles ; CETIM, Genève, 2001, 155p.

Rq: Coll.: Alternatives.

Géo: Monde.

Mots clés: Mondialisation/ Libre-échange/ Pauvreté/ inégalité sociale/ néolibéralisme/ sociétés transnationales/ privatisation/ paradis fiscaux/ développement durable/ gouvernance/ Taxe Tobin/ OMC, Organisation mondiale du commerce/ FMI, Fonds monétaire international.

Bib/Cote: cota/110/HOR/m.

Gresea

World development report 2000/2001: attacking poverty

Oxford University Press, New York, 2000, 335 p.

Mots clés: Pauvreté/ Croissance économique/ Inégalité sociale/ Politique sociale/ Politique de développement/ Administration publique.

Bib/Cote: GRESEA.

La marche mondiale des femmes: Contre la pauvreté et la violence

Hintjes A.

IN :Gauche (La), n° 3, 11 février 2000, p. 9-12.

Mots clés: femmes/ mondialisation/ Inégalité sociale/ mobilisation sociale/ Plateforme.

Bib/Cote: GRESEA.

How great is world inequality?

MILANOVIC Br.

IN :Wider Angle, n° 1, August 2000, p. 10-11.

Géo: Monde.

Mots clés: pauvreté/ inégalité sociale/ pays en développement/ redistribution du revenu.

Bib/Cote: GRESEA.

Poverty is a growth industry too

Raghavan CH.

IN :Third World Resurgence, n° 120/121, August/September 2000, p. 31-32.

Mots clés: politique économique/ politique sociale/ inégalité sociale/ pauvreté/ pays en développement.

Bib/Cote: GRESEA.

Société: L'inégalité n'est pas seulement monétaire

Roustang G., IN :Alternatives économiques, n° 182, juin 2000, p. 58-59.

Mots clés: Inégalité sociale/ Lutte contre la pauvreté/ Société.

Bib/Cote: GRESEA.

Envois de fonds, inégalité et pauvreté au Burkina Faso

Lachaud J-P.

IN :Revue Tiers Monde, Vol. XL, n° . 160, octobre-décembre 1999, p. 793-828.

Géo: Burkina Faso.

Bib/Cote: GRESEA.

Autres ouvrages consultables au GRESEA

Monographies

- Ajustement structurel et lutte contre la pauvreté en Afrique: La Banque mondiale face à la critique/ Bruno SARRASIN; L'Harmattan, Paris, 1999; 114 p. (Collection Points de vue)
- Can the poor influence policy? Participatory poverty assessments in the developing world/ Caroline M. ROBB; The World Bank, Washington DC, 1999; 127 p. (Directions in development)
- Citoyenneté et pauvreté: quelles perspectives en Afrique? Rapport final; Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, ENDA, Centre Panafricain de Prospective Sociale, Porto-Novo, Bénin 9-14 juin 1993; 67 p.
- De la difficulté d'éliminer la pauvreté dans le monde; Direction du développement et de la coopération, Berne, 2000; 178 p. (Ecrits sur le développement)
- Déclaration et Programme d'action de Copenhague: Sommet mondial pour le développement social, 6-12 mars 1995; Nations Unies, New York, 1995; 149 p.
- Evolution de l'approche de la pauvreté par l'Organisation internationale du travail/ Maryse GAUDIER; Institut international d'études sociales, Genève, 1995; 22p. (Programme des institutions du travail et développement économique, Documents de travail DP/85/1995)
- Globalization, growth and poverty: Building an inclusive world economy; The World Bank, Washington DC, 2002; 174 p. (World Bank Policy Research Report)
- How adjustment programs can help the poor: the World Bank's experience/ Helena RIBE, Soniya CARVALHO, Robert LIEBENTHAL, Peter NICHOLAS, Elaine ZUCKERMAN; The World Bank, Washington DC, 1990; 49 p. (World Bank discussion papers n°71)
- IDA in action 1993-1996: The pursuit of sustained poverty reduction; The World Bank, Washington DC, 1997; 142 p.
- Implementing the World Bank's strategy to reduce poverty: progresss and challenges; The World Bank, Washington DC, 1993; 98 p. + Résumé
- La mondialisation de la pauvreté/ Michel CHOSSUDOVSKY; EVO Société, Montréal, 1998; 248 p.
- Le new look du FMI et de la BM/ René DE SCHUTTER; GRESEA, Bruxelles, 2000; 50 p.
- Le virus de la pauvreté: essai sur la tiers mondialisation des pays du Sud et de l'Est/ Smail GOUMEZIANE; Editions Corlet, Condé-sur Noireau (France); 191 p. (Collection Panoramiques)
- Liberalisation and poverty: is there a virtuous circle?; CUTS, Jaipur (India), 2000; 139 p.
- Pauvreté, chômage et exclusion dans les pays du Sud: Réflexions du Séminaire de Royaumont en vue de contribuer aux travaux du Sommet Mondial sur le Développement Social; Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération ORSTOM, 1995; 21 p.
- Pauvretés, inégalités, exclusions: renouveau des approches théoriques et des pratiques sociales/ Maryse GAUDIER; Institut international d'études sociales, Genève, 1993; 208 p. (Série bibliographique n° 17)
- Peru: poverty assessment and social policies and programs for the poor/ Human resources Division, Country Department I, Latin America and the Caribbean Region; The World Bank, Washington DC, 1993; 119 p. (Report n° 11191-PE)
- Poverty in Latin America: a survey of major topics in the analysis of poverty and in current poverty alleviation policies/ Isidro MORALES; Centre for Development Research, Copenhagen, 1994; 38 p. + annexes (CDR Working Paper 94.7)

- Poverty in sub-saharan Africa: what can we learn from the World Bank's poverty assessments?/ Lucia HANMER, Graham PYATT, Howard WHITE, Nicky POUW; Insitute of Social Studies Advisory Service, Den Haag, 1997
- Poverty reduction and development cooperation, Report from a Conference in Copenhagen 23-24 February 1994 organized by Centre for Development Research, Copenhagen, Institute of Development Studies, Sussex, Danish Ministry of Foreign Affairs; Centre for Development Research, Copenhagen, 1994; 180 p. (CDR Working Paper 94.6)
- Poverty Reduction Handbook; The World Bank Washington DC, 1993 (317 p.)
- Poverty, a global review: handbook on international poverty research/ Edited by Else OYEN, S.M. MILLER and Syed Abdus SAMAD; Scandinavian University Press, Oslo, 1996; 620 p.
- Poverty-conscious restructuring of public expenditure/ Marco FERRONI, Ravi KANBUR; The World Bank, Washington DC, 1990; 21 p. (Social dimensions of adjustment in Sub-saharan Africa, Working paper n°9)
- Poverty: new approaches to analysis and policy, a symposium organised by International Institute for Labour Studies, Geneva, 22-24 November 1993 (différentes contributions)
- Questions de pauvreté rurale, d'emploi et de sécurité alimentaire; FAO, Rome, 1995; 14 p. (Sommet Mondial pour le développement social, Copenhage, 6-12 mars 1995)
- Reduction of absolute poverty: a priority structural adjustment/ Reginald Herbold GREEN; Institute of Development Studies, Brighton, 1991; 40 p. (Discussion paper n°287)
- Réforme fiscale et lutte contre la pauvreté dans le cadre des programmes d'ajustement structurel/ Raymond MARIDOR; Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, Berne, 1994; 71 p. (Cahiers de la DDA n°5)
- Rwanda: appauvrissement et ajustement structurel/ S. MARYSSE, T.de HERDT, E. NDAYAMBAJE; L'Harmattan, Paris, 1994, 86 p. (CEDAF; Cahiers africains, n°12)
- Taking action to reduce poverty in Sub-saharan Africa; The World Bank, Washington, DC, 1997; 151 p. (Development in practice)
- The alleviation of poverty under structural adjustment/ Lionel DEMERY, Tony ADDISON; The World Bank, Washington DC, 1987; 47 p.
- Toward a moral economy: responses to poverty in the North and South; Inter-Church Coalition on Africa, Toronto, 1996; 91 p.

(données de monographies ne se trouvant pas en bibliothèque au GRESEA)

- African poverty at the millenium: causes, complexities and challenges; The World Bank, Washington DC, 2001; 139 p.
- European development cooperation and the poor/ Aldan COX, John HEALEY; Overseas Development Institute, London, 2001
- Exclusion et liens financiers, rapport du Centre Walras 2001/ ss la direction Jean-Michel SERVET, David VALLAT; Ed. Economica, Paris, 2001
- Repenser l'inégalité/ Amartya SEN; Editions du Seuil, Paris, 2000; 281 p.
- Repenser le développement: en finir avec la pauvreté/ Henri BARTOLI; Economica, 2000; 206 p.
- Richesse et pauvreté des nations: Pourquoi des riches? Pourquoi des pauvres?/David LANDES; Albin Michel, Paris, 2000; 760 p.
- Voices of the poor. Vol.I: Can anyone hear us?, Vol.II: Crying out for change, Vol. III: From many lands; The World Bank, Washington DC, 2000

Dans les revues

- A poverty assessment exercise in Zimbabwe/ Abdalla A. HAMDOK
in: African Development Review, Vol.11, n°2, December 1999; p. 290-306
- Adjustment and poverty: a review of the African experience/ Steve KAYIZZI-MUGERWA and Jorgen LEVIN
in: African Development Review, Vol.6, n°2, December 1994; p. 1-39
- Chômage, pauvreté, exclusions: et si le capitalisme venait, lui aussi, à implorer?/ Dirigé par Paul NOIROT
in: Panoramiques, 2ème trimestre 1993, n°9; 179 p.
- How we can help the poor
in: Finance & Development, Vol.37, n°4, December 2000; p. 2-49
- La microfinance lutte-t-elle contre la pauvreté?
in: Défis Sud, édition spéciale n°43, 2000 (46 p.)
- La planète des pauvres et l'économie d'exclusion
in: Informations et commentaires, n°85, octobre-décembre 1993; 48 p.
- Pauvreté: quelques aspects particuliers
in: Revue tiers-monde n°160, octobre-décembre 1999; p.789-896
- Pauvretés/ ss la direction de Bruno LAUTIER et Pierre SALAMA
in: Revue tiers-monde n°142, avril-juin 1995; p. 245-410
- Réduire la fracture numérique: effets sur l'emploi et le développement
in: Revue internationale du travail, Vol.140, n°2, 2001
- The evolution of poverty in Nigeria 1985-92/ Ali A.G. ALI
in: African Development Review, Vol.12, n°2, December 2000; p. 206-220



Le COTA est une organisation non-gouvernementale de développement (ONGD) agréée par la Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCI) en Belgique. Elle fut créée en 1979 à l'initiative de plusieurs ONG belges francophones. Son objectif est de contribuer à l'amélioration de pratiques et de politiques de développement. Elle vise à favoriser l'appropriation de technologies et de méthodologies par les divers acteurs du développement, dans une perspective de développement autonome des communautés locales. Elle est active dans le secteur de l'offre de services aux autres acteurs de la coopération et dans le secteur de l'éducation au développement. Ses principales actions sont les services d'information/documentation, services d'appui méthodologique, services d'identification et d'évaluations d'actions/institutions, ainsi que la réalisation d'études et de recherches.

COTA asbl - rue de la Révolution 7 à 1000 Bruxelles - Tél. : 32 2 218 18 96 - Fax : 32 2 223 14 95
Email : info@cota.be - Site Web : <http://www.cota.be>.



Le GRESEA (Groupe de Recherche pour une stratégie économique alternative) est né en 1978 de la rencontre de responsables d'ONG de développement, de syndicalistes et d'universitaires. Axée sur l'économie internationale, ses recherches ont porté notamment sur les filières de production, sur les nouvelles technologies de l'information, sur la dette du Tiers-Monde ou encore sur l'émergence des marchés communs régionaux. Lieu de réflexion, d'analyse et de proposition, le GRESEA est également un centre de formation et d'information sur les mécanismes et les acteurs de l'économie internationale et en particulier sur la dimension Nord-Sud de cette dernière. Ses recherches sont axées principalement sur les mécanismes, de plus en plus complexes, de l'économie mondiale et sur leurs impacts sociaux, économiques, écologiques et culturels, tant au Nord qu'au Sud. Au cours des dernières années, le GRESEA s'est en particulier consacré à l'étude des logiques qui guident les entreprises transnationales, à la bulle financière, aux institutions financières internationales, ainsi qu'aux résistances à la mondialisation. Le groupe met les résultats de ses travaux à la disposition du public divers (décideurs, acteurs sociaux, mais aussi monde de l'associatif, de l'enseignement, etc.) sous forme d'études, de publications, de séances de formation, de séminaires. Comme son nom l'indique, le GRESEA est en recherche d'alternatives par rapport aux systèmes de pensée économique et socio-politique dominants. L'ancrage dans les réalités du Sud et dans une logique Nord-Sud est une des principales préoccupations.

GRESEA - rue Royale 11 à 1000 Bruxelles - Tél. : 32 2 219 70 76 - Fax : 32 2 219 64 86
Email : gresea@skynet.be - Site Web : <http://www.gresea.be>.



Par sa composition même, le M/F est un lien de convergence de plusieurs ONG. Ses membres sont engagé(e)s dans le monde des ONG et dans les mouvements de femmes. Nos démarches sont : Participation active à des réseaux multiples en Belgique (RED Réseau d'Éducation au Développement Commission Femmes et Développement), en Europe (WIDE) et Sud/Nord. - Constitution d'un réseau d'échanges et de réflexion entre groupes de femmes du Sud et du Nord (Réseau Palabras créé par le M/F autour de la revue du même nom). - Rencontres de femmes engagées au Sud et au Nord. - Partenariat avec associations de femmes migrantes. Nos activités sont : Animations, formations modulaires en genre : genre et développement, le genre dans les mouvements sociaux, genre et modes de communication, genre et santé reproductive, le genre dans les projets de développement. - Organisation de la Journée Internationale des femmes le 8 mars. - Recherches thématiques : femmes et mondialisation, femmes et économie sociale, femmes et travail, pauvreté. - Edition de la revue Palabra-es. - diffusion d'un feuillet trimestriel « Les nouvelles du genre ». - Réalisation d'outils pédagogiques. - Evaluation de projets, consultance.

Le Monde selon les femmes - rue de la Sablonnière 18 à 1000 Bruxelles - Tél. : 32 2 223 05 12 - Fax : 32 2 223 15 12 - Email : info@mondefemmes.org - Site Web : <http://mondefemmes.org>.

